



Couverture : Toussaint-Victor Papineau, ca1860

BAnQ, P7, S10, D1, P17

© 2022 **Aubin**  **Blanchet recherches historiques**

L'Assomption, QC

Georges Aubin, 1942-

Renée Blanchet, 1941-

Infographie et imprimerie

Imprimerie Reflet, Boucherville

ISBN Papier : 978-2-924900-67-3

ISBN PDF : 978-2-924900-68-0

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2022

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada


Radical jusqu'aux dents



Georges Aubin

# Radical jusqu'aux dents

Toussaint-Victor Papineau  
Éléments biographiques

Aubin  Blanchet  
recherches historiques



## SIGLES

AAQ	Archives de l'Archevêché de Québec
ACAM	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal
APSS-M	Archives des prêtres de Saint-Sulpice (Montréal)
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ-M	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal)
BAnQ-O	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Outaouais)
BAnQ-Q	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec)
BMS	Baptêmes, mariages, sépultures
<i>BRH</i>	<i>Bulletin des recherches historiques</i>
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
<i>DC</i>	<i>Dictionnaire du clergé (Allaire)</i>
<i>DPQ</i>	<i>Dictionnaire des parlementaires du Québec</i>
ICMH	Institut canadien de microreproductions historiques
<i>JFL</i>	<i>Journal d'un Fils de la Liberté (Amédée Papineau)</i>
<i>JQ</i>	<i>Les journaux du Québec de 1764 à 1964</i>
McC	Archives McCord
<i>RAPQ</i>	<i>Rapport de l'Archiviste de la province de Québec</i>



## AVANT-PROPOS

Toussaint-Victor Papineau (1798-1869) est bâti d'une seule pièce, avec un caractère éclaboussant. Cet homme, le dernier né de la famille de Joseph Papineau et de Rosalie Cherrier, est né à Montréal à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Son père, notaire, aurait bien voulu en faire un marchand, mais il s'orienta vers la prêtrise.

À peine nommé vicaire à Trois-Rivières, messire Toussaint est décrit par le curé de l'endroit comme étant pieux, aimable, un peu indépendant, mais radical jusqu'aux dents. Qu'est-ce à dire ? Des vues politiques tranchantes ? On pense plutôt à un caractère bouillant : curé à Saint-Barthélemy, Toussaint morigène assez durement dans l'église un jeune garçon turbulent ou encore, dit-on, sur son lit de mort, il crie à son frère aîné Louis-Joseph que ce dernier ira en enfer s'il ne se convertit pas.

Son cousin Lartigue, évêque de Montréal, dira de Toussaint-Victor qu'il est un boutefeu, imbu d'un orgueil satanique, un objet de scandale public, un homme dangereux avec qui on ne devrait avoir aucune société. Le cousin Jean-Jacques est porté à oublier que s'il y a des hommes dangereux dans le clergé, il y a aussi des sots dans l'épiscopat.

Curé à Saint-Jean-Baptiste du comté de Rouville, Toussaint est interdit par l'évêque pour avoir, semble-t-il, voulu forcer les

appartements d'une veuve et s'être enivré. L'interdiction, le privant de revenus, l'enverra vivre à la Petite-Nation pendant une douzaine d'années. Pénitence abusive, inadmissible, dit-il, exagérée au point qu'il songe à abandonner le sacerdoce. Ramené à sa vocation par l'évêque de Québec, il retrouve une cure après la mort de son cousin Lartigue. Pure coïncidence ?

Peut-on trouver alors des qualités dans ce terrible prêtre ? Les éléments biographiques font découvrir qu'il aime, comme son grand frère, la culture du potager et des fleurs. Capable de sermons émouvants et d'une éloquence persuasive, il arrache les larmes, dit son neveu Amédée. Son chant, agréable à entendre, est remarqué des fidèles, et il prêche la Passion, à Montréal, avec des accents pathétiques dans l'église Saint-Jacques.

Toussaint-Victor est radical aussi avec sa santé : fumeur invétéré, il est affligé de gastrite, de rhumatisme et de diabète, maladies qui finalement l'emporteront.

Pas à pas, à la mesure des éléments biographiques contenus dans ce livre, le lecteur découvrira tous les aspects de cette vie débordante. Toussaint-Victor, un prêtre radical ? Oui, certes, mais aussi un homme du monde, comme tant d'autres, digne du nom qu'il porte.

# 1. Les premières années



1798 – 30 mars – À Montréal, naissance de Toussaint-Victor Papineau, à 4¼ h du matin<sup>1</sup>, fils de Joseph Papineau, notaire, et de Rosalie Cherrier. L'enfant, dernier de la famille, est baptisé le même jour. Son prénom composé lui vient de son parrain (Toussaint Truteau, oncle, menuisier) et de sa marraine (Victoire Papineau, tante, institutrice).

‡ ‡ ‡

1804 – 15 novembre – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 19.

Tu demandes à maman *Le Petit Grandisson*<sup>2</sup>. On ne te l'envoie pas. La lecture en peut être plus utile à Toussaint qu'à toi.

---

<sup>1</sup> Rosalie Cherrier, mère des enfants Papineau, a noté dans un petit cahier le jour et l'heure de naissance de ses enfants. Une copie de ce cahier perdu a été faite par Georges-Casimir Dessaulles, son petit-fils. BAnQ-M, P7/10,5.10 (nouvelle cote : BAnQ-M, P7, S4, D10).

<sup>2</sup> *Le petit Grandisson* d'Arnaud Berquin (1747-1791), recueil de sentences morales couramment utilisées pour l'éducation de la jeunesse.



✠ ✠ ✠

1805 – 4 novembre – Rosalie Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Correspondance 1805-1854*, p. 3.

Toussaint va, depuis huit jours, à l'école, il a rapporté des récompenses tous les jours et, samedi, la croix.

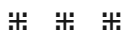
✠ ✠ ✠

1807 – Manuel de philosophie de Jérôme Demers, professeur au Séminaire de Québec.

On y lit que « *Suprema civilis potestas a Deo solo non autem a populo ducit* ». C'est la théorie du droit divin, doctrine visant à réfuter l'idée de souveraineté du peuple. Autrement dit, le droit divin prime sur le droit civil. T.V. Papineau étudiera plus tard la philosophie avec ce volume de Demers<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Ce volume, ayant appartenu à Toussaint-Victor Papineau, a été conservé au Séminaire de Québec. *BRH*, avril 1955, p. 72.



1807 – 1<sup>er</sup> septembre – Billet *promissoire* [à ordre] d'Eustache-Gaspard Chartier de Lotbinière à Joseph Papineau pour son fils Toussaint-Victor Papineau.

APSS-M, P1 : 17-46.

« Au 1<sup>er</sup> septembre de l'année 1807, je paierai à M. Joseph Papineau, écuyer, ou ordre, une somme de cent guineas, égale à 2 800 shillings de vingt *coppres*, ladite somme étant pour l'usage de son jeune fils Toussaint-Victor Papineau, et donnée par moi par amitié et attachement à l'enfant<sup>4</sup>. À Montréal, le 16 de septembre 1807. Pr. 2 800. Le billet a été payé par moi à M. Papineau le 22 octobre 1807. »



---

<sup>4</sup> Cet « attachement à l'enfant » s'explique par les liens étroits qui existaient entre le notaire Joseph Papineau et la famille Chartier de Lotbinière. Le 25 janvier 1808 (minute 3860), Joseph Papineau fait le compte de la communauté de l'honorable Michel-Eustache-Gaspard Chartier de Lotbinière (1748-1822) et de dame Godefroy de Tonancour. Voir, plus tard : 1830 – 18 septembre : Remise d'administration et gestion par Joseph Papineau, exécuteur testamentaire de feu Chartier de Lotbinière à Gustave Joly et Julie Chartier de Lotbinière, son épouse. BAnQ-Q, P351, S3, P287.

1812 – 10 mars – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau<sup>5</sup>, sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle  
Rosalie Papineau  
À L'Isle Roussin<sup>6</sup>

Montréal, ce 10 mars 1812

Ma chère sœur,

Tu ne saurais croire quelle tristesse me cause ta maladie, je voudrais être auprès de toi pour mêler mes soins avec ceux des personnes qui t'environnent, mais je ne le puis. Ce qui me fait le plus de peine, c'est de te voir comme une pauvre abandonnée, sans remèdes, sans sacrement. Je te conseille toujours de t'exciter à la contrition parfaite. Je dis tous les jours *l'Ave Maris Stella* pour ta guérison.

Je te prie de m'excuser mes fautes de français, je ne sais à peine ce que je t'écris. Adieu, chère sœur, que Dieu te bénisse et te conserve la santé. Mes respects à toute la maisonnée.

Ton cher frère, Toussaint-Victor Papineau.

✠ ✠ ✠

---

<sup>5</sup> Rosalie Papineau (1788-1857), sœur de Toussaint-Victor. Avant son mariage en 1816 avec le seigneur Dessaulles, Rosalie habite avec ses parents qui ont emménagé à la Petite-Nation, en Outaouais.

<sup>6</sup> L'île Roussin, de la Petite-Nation, un des sites du premier établissement seigneurial, est située rive nord de l'Outaouais, près des côtes. Le mot, emprunté à la langue algonquienne, signifie écureuil et a été écrit en français de diverses façons : à Roussin, à Roussain, Aroussin, Arowsen, etc. L'île à Roussin et son lac, la petite Presqu'île et la grande Presqu'île font maintenant partie du parc national de Plaisance, géré par le gouvernement québécois (Parcs Québec).

1812 – 20 mai – Rosalie Cherrier à Toussaint-Victor Papineau, son fils.

BAnQ-Q, P417/12; 5.2

À Monsieur  
Tousain papineau  
au petis seminaire  
a Montrealle

a Montrealle 20 mai 1812

Mon cher Tousain,

je me flatte que lapresente te trouveras en parfaite sante. Je prie tous les jour le Seigneur qu'il tanface lagras et qui tacorde les grace de ton État qui sont laplication ladocilité an vers les maitre La douceur et la charité anvers tes conpagnons et la pli castion dan tous les devoir principalemen tes devoire de religion tu me diras peutoitre quil fail des grasce particuiere pour faire tant de chose Celas est vrais mais illi a un moÿin de se les procurer Et se moÿin le plu sur sais de prier dieu de tout son cœur et la Sancte vierge. Cette bonne mère qui nerefuse jamais sonsecour aceux qui lin voque sincerement ainsi mon cher fils je te mest sous sa protection Join tois amois et tu vairas que je ne pouras jamai mieux tadresser

a présent par lon du temprelle je ne sais tu as hu un chapeau situ nen na pas hu adresetois a ton papa Si ton papas nais plus amontrealle adresse tois a tatante vigé Et je luis entienda comp

je te direz que tes frere et tes seur aussi que ta cousine adela-hide<sup>7</sup> se porte tous bien et quil me charge de ten bracer Felicité et

---

<sup>7</sup> Adélaïde Papineau (1803-1869), née à Montréal, fille aînée d'André Papineau, tonnelier, et de Marie-Anne Roussel de Morembert. Nièce du notaire Joseph Papineau. Célibataire. Elle fréquenta l'école de sa tante Victoire Papineau à Montréal et savait très bien écrire. Elle servit comme ménagère de Toussaint-Victor Papineau, son cousin, curé en Beauce, et elle s'occupa longtemps des jeunes enfants de Denis-Benjamin Papineau, aussi son cousin.

sons fils ainsi que doudou<sup>8</sup> amable st Louis te font tous leur compliment pour mois mon cher fils je suis toujours ta tandre mamant qui taime toujours Rosalie ch papineau

Noubri point de presenter mes res pais a monsieur Roque<sup>9</sup> et aussi ceux de ma famille dit a tes trois coussin cherrier hi conpri Comme<sup>10</sup> que nous leur feson a tous trois nos compliment.

‡ ‡ ‡

1812 – 8 juin – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau, sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle  
Rosalie Papineau  
À l'Isle Toussaint (*sic*)<sup>11</sup>

Montréal, ce 8 juin 1812

Ma chère sœur,

Tu me mandes de ne pas attendre un pareil assaut pour t'écrire, et je te montre que je n'en ai pas d'envie. Tu me remercies des prières que j'ai faites à Dieu pour ta guérison, et tu me dis ou au moins oses-tu me dire que tu en as ressenti les effets ? Je ne puis te croire sur ce point, ma chère sœur, car hélas je suis trop pé-

---

<sup>8</sup> Doudou : à Saint-Hyacinthe, en septembre 1805, Joseph Papineau avait engagé Antoine Couillard-Dupuis (1779-1861) pour travailler pendant huit mois à la Petite-Nation. Cet homme, appelé familièrement Dodo ou Doudou par Joseph ou, encore, le « bonhomme Saint-Antoine », s'établit comme un des premiers colons dans la seigneurie de Joseph Papineau.

<sup>9</sup> Jacques-Guillaume Roque (1761-1840), né en France, sulpicien, a fui le pays lors de la Révolution, a transité par l'Espagne. À Montréal, directeur du Collège, et grand vicaire de l'évêque de Québec. *DC*.

<sup>10</sup> Comme = Côme-Séraphin Cherrier.

<sup>11</sup> Communément appelée l'Île à Roussin. Mais on trouve « île à Toussaint » dans la correspondance de François Papineau à Angelle Cornud, 17 février 1815, BAnQ-O, P71, S1, D3.

cheur pour que Dieu daigne écouter mes prières. Hélas, toutes celles que je pourrais faire seraient toujours trop faibles, sans les mérites de N.S.J.C. Ainsi, ce n'est pas à moi, comme tu le dis, à qui tu dois une part de ta guérison, mais à la bonté infinie de Dieu seul, qui veut nous apprendre à ne pas nous éloigner tant de son épouse la très sainte Église, que tu dois ta guérison tout entière. Mais si tu veux me le permettre, changeons de propos.

Tu me dis que quand je serai plus grand, je sentirais mieux l'importance de tes amis, mais je t'assure qu'on ne peut mieux les sentir que je ne les sens. Je sens l'amour que je dois à mes tendres parents qui m'ont donné l'être, je sens l'abaissement et la reconnaissance que je leur dois pour m'avoir élevé dans les vérités chrétiennes et pour m'avoir et pour me donner une éducation convenable. Je sens enfin combien meilleur en a coûté et combien il leur en coûte encore pour me la donner, cette éducation. C'est pourquoi je tâche d'en profiter de mon mieux. Ainsi je te prie de ne pas me refaire ce reproche, car il m'est un peu sensible. Tu me dis que ma sœur Angelle<sup>12</sup> ne m'écrit point par cette occasion. Oh mais tu te trompes : elle ne m'oublie point et moi non plus. Tu crois que j'oublierais ma ménagère et ma sœur. Non, et je suis on ne peut plus persuadé qu'elle n'oublie pas son curé et son frère.

Je te prie de me pardonner sa longueur, mais elle n'est pas finie. Tu diras à maman que je joins tous les jours mes prières aux siennes, et que je suis congréganiste pour prier ma bonne mère la sainte Vierge plus particulièrement. Tu lui diras aussi que j'ai un chapeau et que j'ai fait faire mon *capeau*.

Tu diras à la sœur Angelle que son patron je l'ai gagné par mon travail et que c'est le fruit de ma diligence, mais que les sentences je les ai payées 11 sols. Tu diras à Benjamin et Augustin que quand ils m'écriront je leur écrirai. Tu leur feras néanmoins bien bons

---

<sup>12</sup> Angelle Cornud (1785-1870), fille de Michel Cornud et de Marie-Madeleine Léger-Richelieu. Appelée très jeune par Joseph Papineau à vivre dans sa propre famille. Elle épousera Denis-Benjamin Papineau en 1813.

compliments. Léandre Larose<sup>13</sup> se fait un très grand plaisir d'aller à la Petite-Nation avec moi. Mademoiselle Amable Larose<sup>14</sup> est en ville. J'ai dit à Léandre de si belles choses de la Petite-Nation qu'il en est presque fou. Il a une envie terrible d'y aller et il se propose d'y avoir un plaisir charmant. Monsieur Baptiste Larose est on ne peut plus dénué d'esprit et de bon sens, il a perdu tout à fait la tête.

Tu feras bien mes respects à maman, mes amitiés à mademoiselle Angelle, à Adélaïde, Benjamin, Augustin, Félicité, Pierre, Doudou, Amable, Loïs, Faubert et Nicoles. Ma sœur, tu ne saurais croire le plaisir dont je me flatte lorsque je me verrai au milieu de mes parents réunis ensemble. Lorsque j'irai à la pêche ou à la chasse.

Ma sœur, je suis et serai toujours ton très tendre et très affectionné frère.

Toussaint-Victor Papineau

Léandre me prie d'y mettre son nom. Léandre Daveluy.

✠ ✠ ✠

---

<sup>13</sup> Léandre Daveluy-Larose (1799-1832), né à Montréal, fils de François-Xavier Daveluy et de Josephite Lesieur. Il sera instituteur. Inhumé à Yamachiche.

<sup>14</sup> Marie-Amable Daveluy-Larose (1788-1836), sœur de Léandre. Elle épousera Pierre Noiseux (Montréal, 13 janvier 1812), fils de Pierre-Victor Noiseux et de Marie-Angélique Fortin.

1812 - 10 octobre - Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau,  
sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle  
Rosalie Papineau  
À l'Île-Roussaint

Montréal, 10 octobre 1812

Ma chère sœur,

Comme j'écris à maman et à Mademoiselle Angelle, je veux aussi t'écrire quelques mots pour ne pas te rendre jalouse. Je te recommanderai donc, ma chère sœur, d'être sage et vertueuse, car tu mourras un jour et ce jour est proche. Que dis-je, il est proche, oui il est proche, hélas ! avant qu'il soit 40 ou 50 ans d'ici, dira-t-on de toi : *Mortua est*, elle est morte, peut-être dira-t-on de nous deux : *Mortui sunt*, ils sont morts. Non, quand j'y pense, je ne puis m'empêcher de frémir. Hélas, ces larmes de nos chers parents, ni les tiennes, ni les miennes ne pourront retarder notre mort d'un seul instant. Ah, ma sœur, je te laisse méditer ce mot : *Mortuus est*, il est mort. J'ai si peur que tu meures que je ne puis m'empêcher de t'exhorter à prendre tes précautions pour faire ce long voyage du temps à l'éternité.

Adieu, chère sœur. Je suis et serai toujours ton tendre et affectionné frère.

Toussaint-Victor Papineau

⌘ ⌘ ⌘

1814 – 7 mars – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau, sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle  
R. Papineau  
À la Petite-Nation

Montréal, ce 7 mars 1814

Ma chère sœur,

Monsieur Latour n'est pas mort. C'est une de nos femmes qui nous a raconté cela, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est bien malade et qu'on pense bien que c'est sa dernière maladie. Je te prie de dire à maman que j'ai acheté une neuvaine 30 sols, et de lui demander si elle veut me permettre de prendre de l'argent chez ma tante Viger pour acheter une semaine sainte en faveur du jour de ma naissance, qui est le 29 de ce mois<sup>15</sup>. Je te prie de m'envoyer au plus tôt la réponse et de m'envoyer en même temps la traduction d'Ovide, que tu trouveras, je crois, dans la bibliothèque, car c'est là que je l'ai vue, ces vacances dernières. Dis à maman qu'elle peut donner mon fusil, car papa m'a promis de m'en acheter un. Quant à mon aviron, voici à peu près le plan, en bois.

Adieu, chère sœur. Mes respects et compliments à toute la famille, n'oublie pas Doudou. Je vous remercie bien de mes culottes.

J.T.V. Papineau

✠ ✠ ✠

---

<sup>15</sup> Toussaint-Victor se trompe : il est né et baptisé à Notre-Dame de Montréal le 30 mars 1798.

1814 - 8 juin - Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau, sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle

R. Papineau

*présente*

Montréal, 8 juin 1814

Chère sœur,

Je te prie de ne pas oublier de m'acheter des vestes, un chapeau et une toile. Car je savais que je passerais mes fêtes sans chapeau, mais je ne voudrais pas passer les fêtes de la Pentecôte prochaine sans en avoir un. Tâche aussi de faire faire mes culottes d'été au plus tôt. De plus, je me détermine à faire faire mon *capeau* neuf à présent, et voici les raisons qui m'y engagent : ces vacances, je ne pourrai guère mettre mes vieux capots que lorsque j'irai à la chasse, car ils sont trop vieux pour les porter en ville. Ainsi je serai obligé de porter celui que j'ai eu l'année dernière, et je voudrais en avoir, outre cela, un propre lorsque j'aurai quelques visites à faire et pour les jours de fêtes.

Je te remercie du col et des bas que tu m'as envoyés.

J.T.V. Papineau

⌘ ⌘ ⌘

1814 - 16 octobre - Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau,  
sa sœur.

BAnQ-Q, P417/12; 5.3

À Mademoiselle  
R. Papineau  
À la Petite-Nation

Montréal, ce 16 octobre 1814

Ma chère sœur,

Le peu de temps qui me reste et la lassitude où je suis ne me permettent pas de te dire beaucoup de choses dans cette lettre-ci; voilà déjà la 4<sup>e</sup> que j'écris aujourd'hui. Les trois que j'ai écrites sont de deux pages chaque, sur du papier comme celui-ci. Ainsi je te prie bien de m'excuser.

J'ai eu dernièrement des nouvelles de Saint-Denis : Angelle et son fils<sup>16</sup> se portaient assez bien. Je suppose que Benjamin t'aura raconté notre descente et, comme il m'a fait jeûner, je ne crois pas désormais avoir beaucoup envie de voyager avec lui. Il est 6 heures du soir, il faut que j'aille au salut du Saint Sacrement, car c'est pendant la retraite. Je tâcherai de *rachever* cette lettre demain, je te prie de m'en excuser.

17, dimanche<sup>17</sup>. Il faut que je me mette en devoir de te *rachever* ta lettre. Papa est arrivé avant-hier au Sault avec le bateau, et maman est partie le même jour pour aller au-devant de papa chez mademoiselle Trudeau.

Je suppose bien, ma chère sœur, que tu trouveras encore dans cette lettre beaucoup de défauts, mais je t'en prie excuse mon ignorance. Nous sommes en 2<sup>de</sup> et c'est dans cette classe qu'on

---

<sup>16</sup> Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau (1814-1898), né à Saint-Denis-sur-Richelieu le 10 septembre 1814, fils aîné d'Angelle Cornud et de Denis-Benjamin Papineau. Neveu de Toussaint-Victor Papineau.

<sup>17</sup> En octobre 1814, le 16 est un dimanche et le 17 est un lundi.

apprend à écrire des lettres. Ainsi j'espère que dans quelque temps je pourrai t'écrire un peu mieux.

Adieu, chère sœur. Tu assureras de mes respects Mademoiselle Émilie Lacombe<sup>18</sup>, si toutefois je n'ai pas le temps de lui écrire. Mes compliments à Benjamin, à Marie, à Phaustin, à Ros. Beaudry, à Angelle Jobert, à Madame Fortin et à leurs maris. N'oublie pas Bicie. Je ne te parle pas de Doudou, car j'espère lui écrire. Adieu, je suis et serai toujours ton bien-aimé frère.

J.T.V. Papineau

‡ ‡ ‡

1815 – 16 février – André-Augustin Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

BAnQ-Q,P417/11;4.1.1

Pour ce qui est du *Traité des constructions* par M. Duhamel<sup>19</sup>, qui appartient à Viger, je te l'enverrai par quelque occasion plus commode, ainsi que les livres de chants de Toussaint.

‡ ‡ ‡

1815 – 7 mai – Rosalie Papineau à Angelle Cornud, sa belle-sœur. *Correspondance, 1805-1854*, p. 53.

Je te renvoie [...] des lettres de Toussaint, enveloppées dans deux chansons, une que M. Marmet a faite sur la famille Côté et les demoiselles Guénette, et une autre sur Mme Adhémar [Geneviève Blondeau] qui l'avait badiné de l'avoir appelée grand-mère.

---

<sup>18</sup> Émilie Lacombe (1802-1874), amie intime d'Angelle Cornud et de Rosalie Papineau-Dessaulles, est fille de Geneviève Adhémar de Lantagnac et de François Truillier-Lacombe, marchand au Lac des Deux-Montagnes; elle épousera à Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 1818, Pierre-Thomas Casgrain (1797-1863), marchand, seigneur de Rivière-Ouelle, et décédera à Rivière-Ouelle où le couple ira s'installer.

<sup>19</sup> Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), physicien français, membre de l'Académie royale des sciences.

‡ ‡ ‡

1815 – 19 septembre – BMS Montebello.

Baptême de Marie Cown, veuve de Pierre Bourguignon, âgée de 30 ans. Parrain, Toussaint-Victor Papineau; marraine, Rosalie Cherrier-Papineau, qui ont signé.

‡ ‡ ‡

1815 – 25 septembre – BMS Montebello.

Sépulture de Michel Carpentier, décédé le 26 avril dernier, âgé de 81 ans. Présence d'Étienne Denys et de Toussaint-Victor Papineau.

‡ ‡ ‡

1817 – 2 janvier – Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/11; 4.1.4

À M. Benjamin Papineau

À la Petite-Nation

Montréal, ce 2 janvier 1817

Mon cher Benjamin,

Je te prie de ne pas m'oublier au commencement de cette nouvelle année. Souviens-toi de tes promesses. Je commence à avoir froid aux oreilles. Envoie-moi donc, le plus tôt que tu pourras, une belle loutre, bien noire et bien fournie. N'oublie pas non plus de m'envoyer pour étrennes le petit coffre que tu m'as promis. Pour moi qui ne suis pas en état de te donner d'étrennes, je me bornerai à faire des vœux pour toi, pour ta petite famille, et conserver toujours les sentiments avec lesquels je suis ton affectionné frère.

J.T.V. Papineau

‡ ‡ ‡

1817 – 5 mai – Cession d’une terre par Joseph Papineau à Toussaint-Victor Papineau, son fils.

Notaire Louis Guy.

Louis-Joseph Papineau accepte cette cession pour Toussaint-Victor, son frère; en rapport avec le chemin de communication entre le faubourg Sainte-Marie et la côte de la Visitation.

‡ ‡ ‡

1818 – 1<sup>er</sup> août – Rosalie Papineau-Dessaulles à Angelle Cornud, sa belle-sœur.

*Correspondance, 1805-1854, p. 77.*

Tu vas comme moi voir notre cher Toussaint, il prend le meilleur parti [le sacerdoce].

‡ ‡ ‡

1818 – 20 septembre – Joseph Papineau à Angelle Cornud, sa bru.

*De Montréal à la Petite-Nation, p. 189*

Toussaint se propose de partir samedi ou lundi prochain pour Québec. Il vous a écrit par Augustin et vous renouvelle ses adieux.

‡ ‡ ‡

1818 – 4 octobre.

*RAPQ*, 1932-1933, p. 139.

AAQ, Reg. H, f<sup>o</sup> 517 r

Dans la cathédrale de Québec, acte de tonsure<sup>20</sup> de Toussaint-Victor Papineau par Mgr Plessis.

⌘ ⌘ ⌘

1820 – 4 mars – Comptes entre Fortin, Antoine Parent et Denis-Benjamin Papineau.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 58

Argent pour la pension et prêt à M. Toussaint Papineau : 510,5 #

⌘ ⌘ ⌘

1820 – 7 avril.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 253.

AAQ, Reg. H, f<sup>o</sup> 240 r

Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Québec, confère les ordres mineurs à Toussaint-Victor Papineau dans la cathédrale de Québec.

⌘ ⌘ ⌘

1820 – 25 avril – Joseph Papineau à Louis-Joseph Papineau, son fils.  
*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 205-206

J'ai reçu une lettre de Toussaint qui me demande de l'argent. Je n'ai jamais vu un pareil bourreau d'argent que lui ! Voilà plus de 60 piastres qu'il me dépense depuis six mois, sans compter ce qu'il peut avoir reçu du séminaire comme régent<sup>21</sup>. Fournir de l'argent à

---

<sup>20</sup> Le même jour, Mgr Plessis confère la tonsure aussi à Alexis Lamy, d'Yamachiche; Charles Bégin, de Lévis; Narcisse-Charles Fortier, de Québec. Bégin et Fortier seront prêtres.

<sup>21</sup> Comme régent : entendre que, pendant ses études, T.V. Papineau a enseigné au Séminaire.

discrétion à un personnage qui en fait un usage aussi étourdi serait me rendre ridicule, et lui aussi. Je suis résolu de ne lui pas confier un seul *coppe* à sa disposition. Si tu pouvais trouver quelqu'un de confiance à Québec qui voulût bien me rendre service de lui procurer ses besoins réels et nécessaires, et rien de plus, comme faisait M. Émond<sup>22</sup> pour vous autres, tu me rendrais service. Je suis ici sans argent, malade, dépensant beaucoup sans rien gagner et il faut que je fournisse aux caprices et fantaisie d'un étourdi, qui, sans doute, ne s'adresse qu'aux plus fripons du lieu pour leur payer les prix fous qu'ils veulent demander. Je te prie d'examiner de près sa conduite et de te faire rendre compte strictement de ses dépenses. On lui envoie d'ici tous ses vêtements. Il a son blanchissage, ses déjeuners et chaussures à payer : il est aisé de calculer à combien peut monter sa dépense raisonnable.

360 jours de déjeuner à 10s	180
12 mois de blanchissage à 6	72
3 paires de bottes à 30	90
2 ou 3 paires de souliers	45
Dépenses imprévues	50
Faisant en tout	437
Ajoutés menus plaisirs	13
 Ce ferait en tout	 450

Là-dessus, déduisez ses salaires comme régent. Est-ce que je n'aurais pas dû être quitte envers lui en lui avançant une cinquantaine de piastres pour son année ? Il faut qu'il change de conduite pour sa dépense, ou je le rappellerai à la maison, car je ne serai pas en état de le soutenir d'ici à ce qu'il soit prêtre, au train de dépenses qu'il se permet. Il ne sera pas toujours régent; il faudra payer sa pension en sus et je n'y pourrai fournir.

---

<sup>22</sup> Pierre Émond (1738-1808), époux de Françoise Navarre. Sculpteur et menuisier. *DBC*.

Ainsi, mon cher Papineau, vois donc si tu pourras trouver remède aux dépenses folles et extravagantes de ton frère.

⌘ ⌘ ⌘

1820 – 21 décembre – Louis-Joseph Papineau à Julie Bruneau, son épouse.

*Lettres à Julie*, p. 34.

J'ai expliqué à Monseigneur de Québec les motifs qui avaient empêché mon père de passer, au profit de Toussaint, son titre clérical. S'il eût été prêt, Monseigneur aurait beaucoup souhaité le faire sous-diacre pour les Rois; il faudra attendre jusqu'à Pâques peut-être. Si papa allait à Saint-Denis bientôt, Monseigneur souhaiterait que ce titre fût passé.

⌘ ⌘ ⌘

1821 – 23 février – Titre clérical constitué par maître François Papineau en faveur de maître Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Paul-Édouard Daveluy, minute 208.

Ce titre clérical<sup>23</sup>, rédigé par le notaire Joseph Papineau, fait partie du minutier de Paul-Édouard Daveluy, à Montréal. Il est passé dans la maison de Louis-Michel Viger.

François Papineau, juré arpenteur, de Montréal, pour seconder la pieuse intention que maître Toussaint-Victor Papineau, son neveu, clerc minoré, de présent demeurant au séminaire de Québec, avant de se faire promouvoir aux ordres sacrés, pour lui donner moyen de vivre honnêtement dans l'état où Dieu l'appelle, lui assigne dès maintenant et promet garantir de tous troubles et empêchements quelconques, audit Toussaint-Victor Papineau, son neveu; maître Joseph Papineau, notaire de cette ville, son père, à ce

---

<sup>23</sup> Le titre clérical est une pièce légale, rédigée par un notaire, qui garantit une sorte de pension viagère annuelle à l'aspirant au sacerdoce, à compter de son sous-diaconat; cette pension cesse quand le prêtre touche des revenus suffisants.

présent et acceptant pour ledit Toussaint-Victor Papineau, son fils, la somme de 150 £ ou shillings de 20 coppres, équivalant à 6 £ 5 shillings cours actuel, de rente et pension viagère pour lui tenir lieu de titre clérical.

Pour sûreté de ladite rente, François Papineau a hypothéqué un terrain et emplacement qu'il possède, rue Saint-Paul, de 60 pieds de front sur 147 pieds de profondeur, tenant par-devant à la rue Saint-Paul, par derrière aux Pères Récollets, d'un côté au sieur Auldjo, d'autre côté au sieur Ross, avec deux maisons et autres bâtiments, quittes de toutes dettes et hypothèques. Louis-Michel Viger, avocat, Denis-Benjamin Papineau, marchand libraire de Montréal, et Côme-Séraphin Cherrier, avocat, certifient que le terrain et les maisons servant de garanties sont libres de dettes et hypothèques.

⌘ ⌘ ⌘

1821 – 23 février – Promesse d'indemnité<sup>24</sup> par Joseph Papineau, notaire, à François Papineau, son frère.

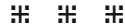
Notaire Paul-Édouard Daveluy, minute 209.

Joseph Papineau, notaire, dit volontairement et déclare que par égard et pour lui et pour lui rendre service, maître François Papineau, arpenteur résidant à Montréal, son frère, aurait créé et constitué, par acte de ce jour, une rente annuelle et viagère de 150 £ ou shillings de 20 coppres, égale à 6 £ 5 shillings cours actuel, pour servir de titre clérical à maître Toussaint-Victor Papineau, son fils, qui désire se faire promouvoir aux ordres sacrés. En conséquence, Joseph Papineau promet et s'oblige de fournir et assigner maître Toussaint-Victor Papineau des fonds suffisants en rentes constituées pour lui faire valoir son titre clérical et faire en sorte que François Papineau ni ses hoirs et ayants cause n'en soit aucunement tenu ni recherché.

Passé dans la maison de Louis-Michel Viger, avocat.

---

<sup>24</sup> Cet acte du greffe Daveluy a été rédigé par le notaire Joseph Papineau.

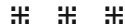


1821 – 17 mars

*RAPQ*, 1932-1933, p. 172.

AAQ, Reg. H, f<sup>o</sup> 282 r

Dans la cathédrale de Québec, Mgr Plessis confère le sous-diaconat<sup>25</sup> à Toussaint-Victor Papineau.



1821 – 3 septembre

*Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, Vol. I, p. 142-143.

L'an 1821, le troisième jour de septembre, a été bénite l'église de la mission de Notre-Dame de Bonsecours, sous le titre et l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie Notre-Dame de Bonsecours, et dont la fête annuelle sera la fête de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge. La bénédiction a été faite par messire J.B. Dumouchel, prêtre, curé de Sainte-Genève, assisté de messire Joseph-Maurice Félix, prêtre, curé de Saint-Benoît du Grand Brûlé, et de messire Paul Archambault<sup>26</sup>, curé de Vaudreuil, de messire Bernard-Benjamin Decoigne, prêtre, et de François-Xavier Leduc, diacre, de Toussaint-Victor Papineau, sous-diacre, et de François-Xavier Baillargé, clerc tonsuré, en présence de l'honorable Louis-Joseph Papineau, orateur de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada et seigneur du lieu, de demoiselle Julie Bruneau, son épouse, de Rosalie Cherrier-Papineau, de sieur J. Dessaulles, écuyer, seigneur de Saint-Hyacinthe et représentant du comté de Richelieu, du docteur René-Joseph Kimber, de maître Jean-Joseph Girouard, et Joseph Papineau, père, notaires publics, et d'un grand

---

<sup>25</sup> Le même jour, le sous-diaconat est conféré aussi à François-Xavier Leduc et Charles-François Baillargeon, qui seront prêtres. Ce dernier deviendra archevêque de Québec en 1867. *DC*.

<sup>26</sup> Paul-Loup Archambault (1787-1858), né à Rivière-des-Prairies, fils de Jean-Baptiste Archambault et d'Angélique Hachin-Baron. Ordonné prêtre par Mgr Plessis en 1812. Curé à Vaudreuil de 1816 à son décès. *DBC*.

concours des tenanciers du fief et seigneurie de la Petite-Nation; et aussi, en même temps, a été bénite une cloche du poids d'environ 180 livres par le même et en présence des mêmes assistants et témoins susdits, laquelle a été nommée J.M. Amable Rosalie, par le susdit J. Dessaulles, écuyer, et dame Marie Amable Foretier, épouse de sieur Denis-Benjamin Viger, écuyer, avocat et représentant du comté de Kent; en foi de quoi, les dits sieurs ont signé avec nous, J.B. Roupe, prêtre missionnaire, desservant ladite mission.

M.J. Félix, *prêtre*

B.B. Decoigne, *prêtre*

T.V. Papineau, *sous-diacre*

L.J. Papineau

J.B. Dumouchelle

P.L. Archambault, *prêtre*

F.X. Baillargé, *clerc*

J. Dessaulles

M.A. Foretier Viger

J.J. Girouard

J. Bruneau Papineau

R. Ch. Papineau

R.J. Kimber, *chirurgien*

Joseph Papineau

J. Roupe, *prêtre-missionnaire*

‡ ‡ ‡

1821 – 29 décembre – Louis-Joseph Papineau à Julie Bruneau, son épouse.

*Lettres à Julie*, p. 54.

J'ai été, le jour de Noël, à la grand-messe et ai trouvé l'église et les cérémonies si grandes et belles que j'y ai retourné le soir, où c'était encore mieux [...].

J'oubliais de dire que Toussaint, sous-diacre, déparait un peu, par son chant, l'ensemble, et M. Planté encore plus par ses grimaces. Je le *regardais* chanter et l'attention est si bien fixée à regarder des contorsions que l'on oublie que sa voix est bonne.

‡ ‡ ‡

1822 – 19 août – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 394.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 28.

Ordinations : proposés pour la prêtrise, MM. (Pierre) Mercure et Toussaint Papineau.

‡ ‡ ‡

1822 – 31 août – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 395.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 36.

Il ne veut pas s'occuper de l'ordination de Toussaint Papineau, parce qu'il est son proche parent.

‡ ‡ ‡

1822 – 11 septembre – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 95.

Toussaint sera, dit-on, donné à M. Dumouchel<sup>27</sup> pour vicaire cet automne. Je ne sais s'il ira vous voir, non plus que l'évêque [Lartigue]. Je saurai cela sous peu.

---

<sup>27</sup> Toussaint-Victor Papineau sera ordonné prêtre le 20 septembre 1823 et ne sera pas vicaire à Sainte-Geneviève, île de Montréal, mais à Chambly. Jean-Baptiste Dumouchel (1750-1828), ordonné prêtre en 1777, fut curé à Sainte-Geneviève de 1790 à 1826. *DC*.



1822 – 14 octobre – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 399.

AAQ, 26 CP, Montréal, I : 142

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 67.

À Monseigneur

Monseigneur J.O. Plessis

Évêque de Québec

Montréal, le 14 octobre 1822

Monseigneur,

Dans l'état de trouble où est mon district, Je serais embarrassé de trouver un curé convenable à l'abbé Toussaint, et qui voulût se charger de lui. D'ailleurs le séminaire de Québec me paraît le lieu le plus propre à son avancement, s'il n'est retardé que pour son peu de régularité et sa négligence à l'étude. Je lui conseille donc d'y retourner; et il le désire lui-même, en promettant d'y donner plus de satisfaction à ses supérieurs. Mais son père est un homme fougueux, qui parle de l'établir en commerce, et à qui le séjour de son fils chez un curé du district ne plairait pas plus que sa rentrée au séminaire. Cette affaire n'est donc pas encore décidée, et peut-être prendra-t-elle quelque temps.

[...] Toussaint vient de m'annoncer que son père, plus entêté et violent que jamais, ne veut ni qu'il retourne au séminaire, ni qu'il aille chez quelque prêtre du district. Il dit qu'il vous écrira pour demander les lettres d'ordination de son fils et son titre clérical; car il voudrait ou l'envoyer au séminaire de Baltimore, ou le garder chez lui pour en faire un commerçant. Je tâcherai de lui faire entendre raison par le moyen de sa femme, qui entre dans toutes mes vues.

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1822 – 26 novembre – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 403.

*AAQ*, 26 CP, Montréal, I : 156.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 2, p. 109.

Montréal, le 26 novembre 1822

Monseigneur,

[...] M. Mignault s'est chargé de Toussaint; et celui-ci partira probablement lundi prochain [2 décembre] pour Chambly, profitant de l'absence de son père, à qui je n'ai pu faire entendre raison sur rien, et à qui il adressera une lettre respectueuse, mais ferme, pour lui annoncer son départ. Je lui donnerai son règlement de vie pour son séjour à Saint-Joseph [de Chambly], et je le dirigerai pour ses études théologiques. Mais après avoir prévenu M. Mignault de la vigilance qu'il doit avoir sur lui, je lui dirai de correspondre avec vous pour vous rendre compte de sa conduite; car il y aurait plusieurs inconvénients à ce que je me mêlasse de son avancement dans les Ordres. Il sera beaucoup mieux que je me contente de l'ordonner quand vous témoignerez votre volonté là-dessus, d'après les renseignements que vous recevrez de son curé. [...]

† J.J. Ev. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1822 – 2 décembre – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.  
AAQ, 26 CP, Montréal, I : 158.

À Monseigneur  
Mgr J.O. Plessis  
Évêque de Québec

Montréal, le 2 décembre 1822

Monseigneur,

[...] Toussaint doit partir demain pour Chambly, aux conditions que je vous ai déjà mentionnées; je me charge de sa science théologique, dont je vous ferai rapport dans son temps; et M. Mignault vous rendra compte de sa conduite par rapport à la régularité, à la piété, à la docilité et aux autres vertus de son état. Vous jugerez ensuite si et quand il faudra l'ordonner. [...]

† J.J. Ev. de Telmesse

⌘ ⌘ ⌘

1823 – 17 février – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.  
AAQ, 26 CP, Montréal, I : 175.

À Monseigneur  
Mgr J.O. Plessis  
Évêque de Québec

Montréal, le 17 février 1823

Monseigneur,

[...] Ce dernier (M. Mignault) est très content de Toussaint Papi-neau, qui réside chez lui depuis le commencement de décembre. Je l'examinerai sur sa théologie, dès qu'il aura fini le Traité que je

lui ai donné à étudier sur le dogme; car il avait passé toute sa morale au séminaire de Québec. [...]

† J.J. Ev. de Telmesse

⌘ ⌘ ⌘

1823 – 1<sup>er</sup> mars – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

AAQ, 26 CP. Montréal, I : 179.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 140.

À Monseigneur  
Mgr J.O. Plessis  
Évêque de Québec

Montréal, le 1<sup>er</sup> mars 1823

Monseigneur,

[...] Ce que je vous ai écrit sur les abbés L[ajus] et P[apineau] n'est pas pour prendre sur moi de les avancer, mais seulement pour vous informer de ce que j'en apprend. C'est vous qui les avez suspendus ou reculés dans leur avancement; et c'est uniquement à vous de leur donner l'air d'aller, quand et comme vous le jugerez à propos. Tout ce que je puis dire, en référant aux anciennes lettres que vous m'avez écrites à ce sujet, c'est que T.P. demeure depuis trois mois chez le curé de Chambly et que celui-ci est prêt à vous adresser, quand vous le voudrez, un certificat de la conduite exemplaire de son hôte. Je crois aussi que, si jamais vous risquiez de donner des pouvoirs à l'autre, M. Mignault n'hésiterait pas à le recevoir comme vicaire. [...]

† J.J. Ev. de Telmesse

⌘ ⌘ ⌘

1823 – 15 mars – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 157.

Il espère que Toussaint Papineau restera à vicarier chez M. Mignault s'il reçoit la prêtrise.

‡ ‡ ‡

1823 – 27 avril.

RAPQ, 1941-1942, p. 417.

ACAM, Pièces et actes, t. 1, f° 86 v.

Acte du diaconat de Toussaint-Victor Papineau, dans l'église de Boucherville, par Mgr Lartigue, son cousin.

‡ ‡ ‡

1823 – 20 septembre – Samedi des Quatre-Temps, Toussaint-Victor Papineau accède au sacerdoce dans l'église de Chambly, lors d'une cérémonie présidée par Mgr Lartigue.

‡ ‡ ‡

1823 – 6 octobre – Chambly.

Première signature de Toussaint-Victor Papineau, comme vicaire à Chambly; la dernière est du 12 juillet 1824, à Chambly.

‡ ‡ ‡

1823 – 25 octobre – Mgr Lartigue à Toussaint-Victor Papineau, à Chambly.

RAPQ, 1941-1942, p. 429.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 268.

Il le nomme officiellement vicaire à Chambly, chez le curé Pierre-Marie Mignault.

‡ ‡ ‡

1823 – 13 décembre – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 432.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 301.

Il paraît que M. (Antoine) Girouard aurait donné en cas de mort son collège et ses appartements à un certain nombre de personnes pour propager l'établissement. Cet arrangement aurait été fait par M. Papineau père, qui est des plus opposés à mes droits épiscopaux, depuis que nous avons différé d'opinion à l'égard de son fils Toussaint.

‡ ‡ ‡

1823 – 14 décembre – Saint-Damase.

Première signature de Toussaint-Victor Papineau aux registres de Saint-Damase. Il écrit dans ce registre : « T.V. Papineau, vicaire de Chambly et desservant cette paroisse [Saint-Damase]. »

‡ ‡ ‡

1824 – 31 janvier – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 436.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 338.

Les besoins de Saint-Césaire et de Saint-Damase sont pressants et les curés voisins ne peuvent s'en occuper. Il propose donc d'envoyer M. Brouillet vicaire à Chambly afin de pouvoir disposer de M. Papineau pour Saint-Césaire, et d'empêcher le curé de Saint-Philippe de s'occuper à son imprimerie.

‡ ‡ ‡

1824 – 9 février – Saint-Damase.

Dernière signature de T.V. Papineau aux registres de Saint-Damase.

‡ ‡ ‡

1824 – 11 mars – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 102.

Aux Trois-Rivières, j'ai rencontré Toussaint qui y fait son vicariat; il n'y était que depuis deux jours. Je n'en savais rien et ç'a été une surprise agréable<sup>28</sup>.

‡ ‡ ‡

1824 – 23 mars – Mgr Lartigue à Mgr Plessis.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 439.

ACAM, Reg. des lettres, v. 3, p. 11.

M. (Pierre-Marie) Mignault reprendra avec plaisir son vicaire, Toussaint Papineau.

‡ ‡ ‡

---

<sup>28</sup> Toussaint-Victor Papineau passa en effet quelques jours à Trois-Rivières et signa quelques actes, du 1<sup>er</sup> mars au 7 avril 1824. Il desservit à titre de vicaire les paroisses de Chambly (1823-1824), avec desserte à Saint-Damase sur Yamaska (1823-1824), puis Varennes (1824-1826) avant d'avoir la responsabilité de la cure de Saint-François de Beauce (1826-1828). *DC*. AAQ.

1824 – 27 mars – Louis-Marie Cadieux<sup>29</sup> à Mgr Plessis.  
AAQ, 1CM, Vicaires généraux, X : 51.

À Sa Grandeur  
Monseigneur J.O. P.  
Évêque de Québec

Trois-Rivières, 27 mars 1824

Monseigneur,

[...] M. Papineau (radical jusqu'aux dents) est fort aimable, un peu indépendant, fort éloquent, d'ailleurs pieux et assez ami du travail.

[...] Comme j'allais fermer cette lettre, je reçois celle de V.G., du 24. Je me conforme absolument aux ordres qu'elle me signifie par rapport à M. Papineau; je me permets, en son nom et encore plus au mien, de faire à V.G. quelque observation. M. Papineau a dans ce moment 180 pénitents préparés pour la Pâque, parmi lesquels il s'en trouve 12 ou 15 en confession générale. Quelle besogne pour ces pauvres gens de recommencer ! Quel fardeau pour M. Giroux ou plutôt pour moi ! M. Mignault ne serait-il pas autant soulagé pour sa Pâque par M. Giroux que par M. Papineau ? La Pâque une fois faite, ces Messieurs changeraient de résidence selon les ordres de V.G., car je conçois que M. Giroux sachant l'anglais sera très utile à Trois-Rivières; j'ajoute encore que nos catholiques anglais sont déjà préparés pour la Pâque par M. Joyer, qui se fera un mérite pour cette fois d'achever avec ces gens-là; du reste, Monseigneur, je me charge des frais de voyage de ces Messieurs, et je me permets de les garder jusqu'à la décision de Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être, de nouveau, Monseigneur, &c.

---

<sup>29</sup> Louis-Marie-Cadieux (1785-1838), né à Montréal, fils de Louis Cadieux, sieur de Courville, et de Madeleine Serre. Ordonné prêtre en 1810. Curé à Trois-Rivières de 1819 à 1835. Décédé à Rivière-Ouelle. *DC*.

L.M. Cadieux, ptre

‡ ‡ ‡

1824 – Chambly.

T.V. Papineau est de retour à Chambly pendant les mois de mai, juin, et jusqu'au 12 juillet.

‡ ‡ ‡

1824 – 14 juillet – Varennes.

Premier acte signé de T.V. Papineau, vicaire à Varennes, chez le curé François-Joseph Deguise.

‡ ‡ ‡

1824 – 6 octobre – Mgr Lartigue à Toussaint-Victor Papineau, à Varennes.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 449.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 3, p. 105.

Il lui donne, pour Varennes, les pouvoirs ordinaires aux vicaires.

‡ ‡ ‡

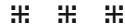
1825 – 1<sup>er</sup> février – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 236.

Toussaint était venu en ville, le matin, pour accompagner le corps de Daveluy<sup>30</sup>, notaire, décédé samedi dernier, et qui avait demandé d'être enterré à Varennes.

---

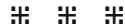
<sup>30</sup> Paul-Édouard Daveluy (1795-1825), baptisé à Montréal le 18 novembre 1795, fils de François-Xavier Daveluy et de Joséphe Duchesne. Notaire à Montréal de 1817 à 1825 et collègue de Joseph Papineau, il est décédé à Montréal le 29 janvier 1825 et inhumé à Varennes le 1<sup>er</sup> février en présence de plusieurs notaires. Le notaire Daveluy avait rédigé le titre clérical de Toussaint-Victor Papineau.



1825 – 7 mars – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 250.

Toussaint Papineau est en ville, qui t'invite bien fort à aller le voir à Varennes, quand tu viendras en ville. Il se porte bien.



1826 – 21 janvier – Mgr Lartigue à Mgr Panet.

*RAPQ*, 1941-1942, p. 476.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 4, p. 50.

Toussaint-Victor Papineau pourra être mis en cure, mais il n'est pas le plus ancien vicaire.



1826 – 22 janvier – Varennes.

Dernier acte signé à Varennes par le vicaire T.V. Papineau.



1826 – 25 janvier – Louis-Joseph Papineau à Joseph Papineau, son père.

*Lettres à sa famille*, p. 127.

En arrivant, j'ai vu M. Demers qui vous remercie de votre souvenir, de vos conseils et prescriptions dont il se trouve très bien. Il boit abondamment la verge d'or, et son estomac se fortifie sensiblement. Je suis surpris de ne pas voir Toussaint arrivé, peut-être attend-il à faire le voyage avec Monseigneur de Telmesse, que l'évêque de Québec attend aussi. Toussaint étant le plus ancien vicaire, on l'appelle à la première vacance de cure. Saint-François

sur la rivière Chaudière<sup>31</sup> est, dit-on, un très joli endroit, avec un très bon logement pour le curé, un bien mauvais pour le bon Dieu. Ce n'est pas la première fois qu'il arrive que ses prêtres se font honorer et craindre plus que lui.

⌘ ⌘ ⌘

1826 – 25 janvier.

À Saint-Hyacinthe, le 25 janvier 1826, Thomas Bouthillier, médecin, épouse Eugénie Papineau, fille mineure d'André Papineau et de Marie-Anne Roussel, de Saint-Martin (Laval). L'officiant est Toussaint-Victor Papineau. Un grand nombre de signatures couvre le registre, dont celles de Jean Dessaulles et Louis Bourdages, André-Augustin Papineau et son épouse.

⌘ ⌘ ⌘

1826 – 29 janvier – Joseph Papineau à Louis-Joseph Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 278.

Hier, Toussaint Papineau est venu chercher quelques effets qu'il avait en ville. Il retourne par Maska, d'où il partira mardi prochain [31 janvier] avec [Jean] Dessaulles. Il te verra à Québec et, s'il est nécessaire de lui procurer quelque argent, tâche de lui en faire avoir, ou au moins avoir crédit pour les effets dont il aura un plus pressant besoin. Je lui ai donné une quarantaine de piastres, c'est bien peu pour les frais du voyage et se procurer les objets les plus essentiels pour son ménage. Je ne pouvais pas faire plus pour le moment. On ne regarde pas ici sa nomination comme un point de droit qui lui fût dû, car M. Mercure, vicaire à Maska, est son ancien de trois mois. M. Deguise<sup>32</sup> se plaint que c'est le second tour de

---

<sup>31</sup> Saint-François de la Nouvelle-Beauce, aujourd'hui désigné comme Beauceville.

<sup>32</sup> François-Joseph Deguise (1759-1835), né à Québec, fils de François Deguise et de Françoise Jourdain; ordonné prêtre à Québec en 1784. Curé à Varennes de 1806 à 1833. *DC*.

même espèce que l'évêque Panet lui joue. Quand M. Plessis est parti pour l'Europe, il avait donné un vicaire à M. Deguise, qui croyait bien pouvoir le garder; M. Panet le lui a ôté aussitôt. Il lui joue le même tour à présent. Comme premier support de la faction thelmessienne<sup>33</sup>, voudrait-on lui faire sentir qu'il y a encore autre supérieur ecclésiastique pour le district de Montréal ? Le despote Lartigue a dit à Jacques Viger qu'il avait reçu des lettres de grand vicaire datées du jour même de la prise de possession de l'évêché de Québec, mais que ce n'était que pour le mettre sur le pied des autres grands vicaires du diocèse, parce qu'il n'en avait pas besoin pour l'étendue de son district ! Quelle impudente ignorance de ses droits et de ses devoirs !

⚡ ⚡ ⚡

1826 – 1<sup>er</sup> février – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 280-281.

Toussaint Papineau est parti pour aller en cure à Saint-François de la Beauce [Beauceville], sur la rivière du Sault de la Chaudière, à quinze ou dix-huit lieues derrière la Pointe-Lévy. Il devait partir hier de Maska avec Dessaulles, mais je crois que le grand froid les aura obligés de différer leur voyage à aujourd'hui. Les thermomètres ici à Montréal nous ont indiqué de -24 à -28 degrés de Réaumur<sup>34</sup>. Aujourd'hui, le temps est plus modéré.

⚡ ⚡ ⚡

---

<sup>33</sup> La faction thelmessienne : celle de J.J. Lartigue, évêque de Telmesse. Il ne sera évêque de Montréal qu'en 1836.

<sup>34</sup> -24 °Ré = -30 °C; -28 °Ré = -35 °C.

1826 – 6 février – Mgr Panet à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 275.

AAQ, Reg. des lettres, v. 12, p. 435.

À Monsieur Papineau, prêtre

À Québec

Québec, 6 février 1826

Monsieur,

Jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, vous êtes chargé de la desserte de la paroisse de Saint-François, Nouvelle-Beauce, district de Québec. Vous y jouirez des dîmes et oblations, et y exercerez les mêmes pouvoirs que les autres curés du diocèse.

Je suis, &c.

† Bern. Cl., Evêque de Québec

⚡ ⚡ ⚡

1826 – 6 février – Louis-Joseph Papineau à Julie Bruneau, son épouse.

*Lettres à Julie*, p. 123.

Si Toussaint n'était pas parti quand tu auras ma lettre, ce peut lui être utile de savoir qu'il trouvera, dans son presbytère de Saint-François, deux poêles, du bois pour les chauffer et un lit. C'est ce que me dit M. Fortier<sup>35</sup>. L'on dit que c'est une jolie cure, que les habitants en sont bons. Je ne me suis pas enquis s'ils pouvaient faire vivre commodément un prêtre. Ces hommes de Dieu, qui nous prêchent la pénitence, ne doivent pas s'abaisser à des soins si grossiers que ceux que demande ce malheureux corps, cloaque d'ordures et de péchés. C'est un scandale de voir un prêtre plus

---

<sup>35</sup> L'abbé Charles-Narcisse Fortier (1800-1859), alors secrétaire à l'évêché de Québec.

gras qu'un bon vivant ! Quand il y maigrirait un peu, frère Tous-saint n'en serait que mieux ! Ce que j'en dis n'est que pour son salut, il sait que je l'aime de tout mon cœur. Fais-lui mes amitiés.

‡ ‡ ‡

1826 – 13 février – Saint-François de la Nouvelle-Beauce (Beauceville).

Premier acte du curé T.V. Papineau aux registres de cette paroisse.

‡ ‡ ‡

1826 – 15 février – Mgr Panet à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 276.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 12, p. 438.

À Monsieur Papineau  
Curé à Saint-François  
Nouvelle-Beauce

Québec, 15 février 1826

Monsieur,

Je reçois à l'instant une lettre de M. Primeaux, qui me dit qu'en effet Mgr défunt a dit publiquement en chaire, aux habitants de Saint-François, qu'ils devaient payer fidèlement à leur curé la dîme de patates, telle qu'ils l'avaient payée à feu M. Bédard par ordre de Mgr Hubert, qui en était convenu avec les paroissiens.

D'après ceci, vous auriez droit de vous faire payer en entier cette dîme. Mais comme ce supplément était absolument nécessaire dans le commencement, pour subvenir aux dépenses du curé d'alors, et que depuis cet espace de temps, les terres ont été beaucoup défrichées, je vous conseille de ne pas l'exiger avec ri-

gueur. Vous pourriez, à l'exemple de votre prédécesseur, obliger les gens à se présenter à vous pour vous donner un état de leur récolte de patates, et diminuer sur le nombre de minots qui vous seraient dus. Remarquez bien que je ne vous ordonne pas d'en agir ainsi. De plus, Mgr défunt a dit au desservant d'alors, qu'il faudrait bientôt décharger votre paroisse de ce fardeau. Pour cette année, je ne changerai rien.

Je suis, &c.

† Bern. Cl., Eveq. de Québec

⚡ ⚡ ⚡

1826 – 21 août – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 133-134.

Toussaint est ici. Il a été voir maman à Saint-Hyacinthe. Elle est en santé et toute la famille. La femme d'Augustin n'est pas encore accouchée. Dessaulles et sa femme se proposent de vous aller voir sous peu. Si nous pouvions avoir Toussaint à la Petite-Nation, nous pourrions bien l'y faire vivre plus aisément qu'un étranger. Je lui ai dit cela, et nous aurions quelque chance de l'obtenir, il en serait aise; mais il ne le peut cette année et le pourra l'an prochain. Il a avancé et vendu à crédit toutes ses dîmes. Il perdrait une cinquantaine de louis s'il revenait de suite.

⚡ ⚡ ⚡

1826 – 8 septembre – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 309.

Côme Cherrier est arrivé hier de Québec, il a été reconduire Toussaint Papineau jusques chez lui et trouve qu'il n'y a pas eu de misère. Alexis Trudeau, Angélique Trudeau ont aussi été recon-

duire, l'un Toussaint, l'autre Adélaïde. Alexis Trudeau est revenu à Québec. Il pourrait se faire qu'Angélique resterait avec Adélaïde. Ainsi, ce va faire une maison bien montée, il n'y restera pas de place pour la folie.

✠ ✠ ✠

1826 – 11 septembre – Mgr Panet à Mgr Lartigue.

RAPQ, 1933-1934, p. 305.

AAQ, Reg. des lettres, v. 12, p. 555.

À Monseigneur  
de Telmesse  
À Montréal

Québec, 11 septembre 1826

[...] Quant à Toussaint (Papineau), M. Deguise me presse fortement de le mettre à la Petite-Nation. C'est aussi le sentiment de M. (Jérôme) Demers qui prétend que la présence de ses père et mère le tiendront (*sic*) en respect et l'empêcheront (*sic*) de faire des folies. [...]

✠ ✠ ✠

1826 – 18 septembre – Mgr Panet à Mgr Lartigue.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 307.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 13, p. 1.

À Mgr J.J. Lartigue  
Ev. de Telmesse, &c  
À Montréal

Québec, 18 septembre 1826

Monseigneur,

C'est une affaire finie pour cette année. La Petite-Nation n'aura pas de curé et M. Papineau restera où il est. [...]

‡ ‡ ‡

1827 – 8 mars – Opposition par Jean Grondin contre Toussaint-Victor Papineau.

Notaire François Verreau, minute 2530.

À la réquisition et instance du sieur Jean Grondin et de dame Louise Doyon, son épouse, habitants, demeurant à Saint-François de la Nouvelle-Beauce, assistés des témoins Joseph Rancourt et d'Antoine Bernard, et faisant élection de domicile en l'office et étude de Louis Lagueux, avocat, demeurant en la haute ville de Québec, Je, notaire, me suis exprès transporté au presbytère de la paroisse, occupé par messire Toussaint-Victor Papineau, où étant et parlant à sa personne, au nom des sieur et dame Jean Grondin, avons intimé et déclaré à messire Toussaint-Victor Papineau, que Jean Grondin et sa dame s'opposent à ce qu'il soit procédé davantage en aucune manière, à la publication des bancs du titre sacerdotal de messire François Boucher, clerc tonsuré du diocèse de Québec, parce que Jean Grondin et sa dame ont par préférence et de droit une hypothèque et garantie sur l'immeuble ou dépendances, sur lesquels sieur Hypolithe Boucher et dame Euphrosine

Plante, son épouse, ont donné et constitué au sieur François Boucher la somme de 150 £ ou capital de 3000 £ de 20 sols pour son titre clérical. Jean Grondin et sa dame s'opposent donc à la publication du titre sacerdotal qui a été faite dimanche le 4<sup>e</sup> jour du présent mois au prône de l'église de la paroisse par messire Toussaint-Victor Papineau.

‡ ‡ ‡

1827 – 20 avril – Toussaint-Victor Papineau à Mgr Panet (Québec).  
AAQ, 61 CD, Beauceville, 1 : 76.

Sa Grandeur  
Monseigneur B.C. Panet  
Évêque de Québec

Saint-François, Nouvelle-Beauce, 20 avril 1827

Monseigneur,

Un grand nombre de mes paroissiens s'étant livrés à un jeu qui ne me paraît pas pouvoir se faire naturellement, j'ai pris le parti de l'exposer à Votre Grandeur pour savoir ce qu'elle en pense et la conduite que je dois tenir à leur égard.

Voici en quoi consiste ce jeu : on fait coucher un homme sur le plancher et quatre enfants en prononçant certaines paroles le lèvent avec un doigt chacun à leur hauteur. Autant que je puis savoir, les paroles sont celles-ci : « Un tel (n) est mort, il pèse comme du plomb; par la vertu de Dieu, qu'il devienne léger comme la plume. » Comme on ne saurait, à mon avis, trop leur inspirer d'horreur d'une multitude de jeux de cette espèce, j'ai cru devoir sévir contre ceux qui l'avaient fait et je les ai remis jusqu'à ce que j'eusse reçu la réponse de Votre Grandeur.

C'est pourquoi je la supplie de vouloir bien me dicter la conduite qu'il faut que je tienne à leur égard, surtout dans une paroisse où

la plus profonde ignorance fait tomber dans une multitude de fautes grossières sans que les gens veillent même convenir qu'il y ait du péché.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

T.V. Papineau ptre

‡ ‡ ‡

1827 – 26 octobre – Mgr Panet à Pierre Bourget, curé à Trois-Pistoles.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 363.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 13, p. 259.

Il accorde à M. Bourget la permission d'exposer le saint sacrement dans les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres (en marge : la même permission a été accordée à M. (Toussaint) Papineau, pour la paroisse de Saint-François-de-Beauce.

‡ ‡ ‡

1827 – 20 décembre – Toussaint-Victor Papineau à Neilson & Cowan.

BAC, Fonds Neilson, MG24, B1, vol. 5, p. 596; mic. C-15770.

Saint-François, Nouvelle-Beauce, 20 déc. 1827

Messieurs,

Je suis tout honteux de n'avoir encore que six souscriptions à offrir au docteur Labrie, comme je le lui ai écrit il y a quelque temps, en lui envoyant l'argent par M. André Papineau. Nous sommes dans un pays où il y a trop de partisans de l'administration

présente pour que l'ouvrage<sup>36</sup> du docteur trouve beaucoup d'encouragement. J'espère au moins qu'il n'en sera pas de même ailleurs, et que les autres parties de notre pays effaceront la tache d'ignorance si profondément gravée dans cette partie des montagnes beauceronnes.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs<sup>37</sup>, avec estime et considération, votre très humble serviteur.

T.V. Papineau, ptre

⌘ ⌘ ⌘

1828 – 31 janvier – Mgr Lartigue à Mgr Panet.

*RAPQ*, 1942-1943, p. 18.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 4, p. 311.

Il l'informe qu'il n'a visité que la Petite-Nation dans son dernier voyage. Cette mission n'est pas mûre pour être érigée en paroisse. Il y a de la place pour deux paroisses de deux lieues et demie de front sur la rivière Ottawa, dont l'une a déjà une chapelle située sur un terrain de 12 arpents. L'automne prochain, il y faudra un prêtre résident qui ne peut être Toussaint Papineau.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>36</sup> Le Dr Jacques Labrie (1784-1831), de Saint-Eustache, député d'York en 1827, avait écrit une *Histoire du Canada* en 3 ou 4 volumes, que la chambre d'Assemblée, à l'initiative d'Augustin-Norbert Morin, consentit à publier, mais la publication fut refusée par le Conseil législatif. *DBC*. Voir aussi Jonathan Lemire, *Jacques Labrie, Écrits et correspondance* (2009).

<sup>37</sup> Samuel Neilson & William Cowan, imprimeurs de Québec, ont noté sur le manuscrit : « Ansd 22d Jany 1828 ».

1828 – 28 juin – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 339.

Ta maman est à présent en ville et Toussaint fait le vagabond dans le district de Montréal. Il est arrivé à Saint-Denis le 17 du courant, il y a rencontré l'évêque qui est en visite, il devait être ici mercredi dernier et n'est pas encore rendu. Je crois bien qu'il est resté à Maska pour le temps de la visite de l'évêque, qui devait y avoir lieu mardi dernier. Il avait envie d'aller jusques à la Petite-Nation, mais je vois bien que le temps qu'il perd du côté du sud lui fera manquer son voyage.

⌘ ⌘ ⌘

1828 – 30 juin – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 340.

Toussaint est enfin arrivé ici hier au soir, il est parti de Yamaska vendredi avec M. Deguise, et est venu coucher à Saint-Charles, samedi est venu à Varennes, et s'est rendu ici hier. Séraphine<sup>38</sup> est en ville qui va le reconduire jusques à Saint-François avec une de ses sœurs, soit Mélanie<sup>39</sup> ou Victoire.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>38</sup> Séraphine Trudeau (1798-1888), née et baptisée à Montréal le 15 mars 1798, fille de Toussaint *Trudot*, menuisier, et de Marie-Louise Papineau. Nièce de Joseph Papineau et cousine de Toussaint-Victor Papineau. Elle fera son entrée dans la communauté des Ursulines de Québec en 1832 où elle décédera (Mère Sainte-Anne) le 14 janvier 1888.

<sup>39</sup> Mélanie Trudeau (1802-1866), sœur de Séraphine, mourut célibataire; sa sœur Victoire (1794-1840) avait épousé (Montréal, 18 février 1818) Jean-Léandre Coursolles.

1828 – 19 juillet – Mariage d’Antoine Pilet-Jolicœur et Hypolithe [Adélaïde, Apolline] Joassin<sup>40</sup>.

Notaire François Verreau, minute 2801.

Antoine Pilet dit Jolicœur, garçon majeur, demeurant à Saint-François de Beauce, fils d’André Pilet dit Jolicœur et de dame Charlotte Bégin; Hypolithe Joassin, fille majeure de Paul Joassin et de dame Marguerite Baron dit Villefar [Villefort], de Varennes.

« Se prennent lesdits futurs époux aux biens et droits à chacun d’eux appartenant, tant échus qu’à échoir. À ce, est intervenu et était présent messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé, lequel a reconnu et promis de payer à la future épouse une rente annuelle, la vie durant de ladite future épouse, un capital de douze cents livres de 20 sols, ladite rente rachetable à toujours en payant le capital à la future épouse; cette rente à commencer à courir du jour de la célébration du mariage des futurs époux. »

Le contrat de mariage est passé au presbytère de la paroisse<sup>41</sup>.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>40</sup> Apolline Joassin (1804-1869), née à Boucherville, a vécu à Varennes, avec sa famille, là où Toussaint-Victor a été vicaire en 1824-1826.

<sup>41</sup> Ce contrat de mariage contient en annexe une copie de la quittance du 11 juillet 1843, passée à Saint-Luc, devant le notaire Léon Dugas. Antoine Pilet-Jolicœur épouse Apolline [Hypolithe] Joassin (Saint-François, Beauceville, 25 juillet 1828). Le couple aura quinze enfants, dont Julie Pilet-Jolicœur (1829-1878), première née, neuf mois exactement après le mariage des parents.

1828 – 12 août – Mgr Panet à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 399.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 13, p. 427.

À Monsieur Papineau

Curé à Saint-François

de la Beauce

Québec, 12 août 1828

Monsieur,

Il ne se trouve pour le moment aucune cure dont je pourrais disposer en votre faveur dans le district de Montréal, malgré mon désir de vous obliger. Vous m'avez cependant témoigné que vous ne seriez pas éloigné de retourner à Varennes comme vicaire, chez M. Deguise. Dans le cas que ce plan pourrait se réaliser, accepteriez-vous cette même place d'où vous êtes sorti ? Je veux bien croire que les revenus de Saint-François de la Nouvelle-Beauce ne sont pas fort considérables, mais si vous aviez été en mission, vous seriez probablement trouvé plus à l'étroit qu'à Saint-François. Nos missionnaires en général n'ont pas trop leurs aises, et de plus, à votre poste, vous avez l'avantage de voir vos confrères et de n'avoir qu'une seule desserte, avantage que n'ont pas les missionnaires, puisqu'il s'en trouve qui ont la desserte de dix à douze églises et des voisins à 15 et 20 lieues.

Je suis, &c.

† Bern. Cl., Eveq. de Québec

⌘ ⌘ ⌘

1828 – 18 août – Mgr Panet à Mgr Lartigue.

RAPQ, 1933-1934, p. 400.

AAQ, Reg. des lettres, v. 13, p. 430.

[...] La Petite-Nation sera pourvue, comme je vous l'ai promis. [...] M. Papineau me demande de le décharger de la paroisse de Saint-François de la Nouvelle-Beauce où il se trouve, dit-il, trop éloigné de sa famille, où il s'ennuie à la mort, enfin où il n'a pas de quoi fournir à ses dépenses. Je n'ai pas dans mon district de paroisses où il pourrait être à l'abri de ces inconvénients. Si Votre Grandeur en trouve une dans le sien qui lui convienne, ou si elle n'en a pas, elle peut le placer dans quelque vicariat, en attendant mieux; je la prie de m'en informer au plus tôt.

Je suis, &c

† Bern. Cl., Eveq. de Québec

‡ ‡ ‡

1828 – 26 août – Vente par Étienne Squerette-Latulippe à Toussaint-Victor Papineau.

Notaire François Verreau, minute 2816.

Étienne Squerette-Latulippe, habitant, garçon majeur, demeurant en la paroisse de Saint-François, vend à messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de ladite paroisse, une terre située à Saint-François, au 2<sup>e</sup> rang, côté nord-est de la rivière Chaudière, contenant 3 arpents de front sur 26 de profondeur, bornée par-devant au *trait quarré* et par-derrrière au bout de la profondeur, joignant du côté sud-est à Ignace Rancourt et d'autre, du côté nord-ouest à Joseph Squerre-Latulippe père, avec la grange dessus construite, fruits et revenus de tous les grains pendants par racine sur ladite terre.

Prix : 56 piastres d'Espagne, dont 12 piastres « en bonnes monnaies courantes » ont déjà été payées par Toussaint-Victor Papi-

neau au vendeur. Le reste à payer en trois années, par paiements égaux, dont le premier sera échu dans un an.

Témoins : Joseph Rancourt et Hypolithe Boucher, habitants, qui ont signé.

⌘ ⌘ ⌘

1828 – 5 septembre – Saint-François de la Nouvelle-Beauce (Beauceville).

Dernier acte du curé T.V. Papineau aux registres.

Avant que n'arrive officiellement son successeur, les registres de cette paroisse seront tenus par Bernard-Benjamin Decoigne, curé à Saint-Joseph de Beauce, ou par Louis-Antoine Montminy, ou par Joseph-Marie Paquet, vicaires en Beauce. Ce dernier vient à peine d'être ordonné prêtre.

De septembre 1828 à février 1829, T.V. Papineau sera sans cure.

⌘ ⌘ ⌘

1828 – 2 octobre – Mgr Lartigue à Mgr Panet.

*RAPQ*, 1942-1943, p. 32.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 4, p. 398.

À Mgr B.C. Panet

Évêque de Québec

Montréal, 2 octobre 1828

[...] Laissez-moi carte blanche sur les arrangements qui restent à faire dans mon district, et les choses seront bientôt bâclées, sans vous priver d'aucun des prêtres du vôtre, et sauf à vous de leur donner ensuite une mission définitive : c'est là le seul moyen d'avancer les affaires qui, sans cela, traîneront en longueur; parce

que vous ne pouvez pas comprendre avec la même facilité que moi avec les prêtres de ce district.

Si au lieu de placer M. Chisholm à Sainte-Croix, vous l'envoyiez à Saint-Timothée, qui demanderait un Anglais, je vous donnerais pour Sainte-Croix M. Chauvin, qui pourrait être remplacé par Papineau à Sainte-Geneviève, et, en attendant Xavier Leduc, vous confieriez la desserte de Saint-François, Nouvelle-Beauce, à M. Crevier qui, au retour de M. Leduc, reviendrait vicarier à Saint-Hyacinthe, où il n'y a pas assez de secours.

Je ne reçois aucune réponse de M. Bélanger, de Saint-Paul, à qui j'ai offert de votre part Saint-André, mais s'il ne voulait pas se remuer, vous pourriez mettre M. Moll à Sainte-Geneviève, M. Papineau à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et M. Crevier comme ci-dessus à la Nouvelle-Beauce jusqu'au retour de Leduc. [...] Papineau ne fera rien qui vaille dans mon district, parce qu'il sera trop proche de ses parents. [...].

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1828 – 3 octobre – Mgr Panet à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 405.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 13, p. 452.

À Monsieur Papineau  
Curé à Saint-François  
Nouvelle-Beauce

Québec, 3 octobre 1828

Monsieur,

Pour vous ôter toute inquiétude, je vous décharge de votre paroisse de Saint-François et en donne la desserte à M. Decoigne,

avec l'aide d'un vicaire, M. Paquet. Vous pouvez aller vous reposer au milieu de votre famille, et, lorsque vous serez rétabli, on songera alors à vous placer en cure et dans le district de Montréal, si la chose est possible, comme je l'espère. En vous souhaitant un prompt rétablissement, je suis, &c.

† Bern. Cl., Evêq. de Québec

‡ ‡ ‡

3 octobre 1828 – Mgr Panet à Bernard-Benjamin Decoigne.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 405.

AAQ, Reg. des lettres, v. 13, p. 453.

À Monsieur Decoigne  
Curé à Saint-Joseph  
Nouvelle-Beauce

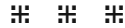
Québec, 3 octobre 1828

Monsieur,

M. Papineau ne pouvant plus garder Saint-François à cause de sa maladie, pour ne pas laisser cette paroisse en souffrance, j'envoie chez vous M. Paquet en qualité de vicaire. Avec l'aide de ce monsieur, vous pourrez aisément desservir Saint-François, et ce, jusqu'à révocation de ma part ou de celle de mes successeurs évêques. Vous en percevrez les dîmes et oblations, et exercerez dans votre seconde desserte les pouvoirs ordinaires des curés. M. Paquet sera payé sur le pied de 50 piastres, outre ses messes et son blanchissage. Cet ordre de choses subsistera jusqu'à nouvel ordre. C'est ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment.

Je suis, &c

† Bern. Cl., Evêq. de Québec



1828 – 6 octobre – Procès-verbal de vente des meubles et effets mobiliers de messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Jean-Baptiste Bonneville, minute 1297.

À la réquisition de Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de la paroisse de Saint-François-d'Assise de la Nouvelle-Beauce, on procède à la vente par encan de ses meubles, évalués par Pierre Quirion, cultivateur, crieur ordinaire de la paroisse de Saint-François.

Se trouvent les instruments de jardinier et de culture des champs, saloir, traîneaux, tinettes, barils, « un pot avec du sel », feuilles de tôle, câble, chapeaux de paille, brouette, 36 bouteilles, pelles de bois, porte-croix, chaudrons, paniers remplis de fèves et de blé d'Inde, moules à chandelles, fromagier, charrettes, une vache, un cochon, 9 *mères moutonnes*, 4 béliers, terrines de fer-blanc, paires de ciseaux, fourchettes, fers à flasquer, faucilles, huilier, harnais, plusieurs livres de savon, chaises, carafes, table, beudet, matelas, couvertes, métier, banc, farinier, canne, un demi-minot d'oignons, canot, bottes de foin, etc.

Le tout évalué à 1243 £.

Présence de messire Bernard-Benjamin Decoigne (1794-1840), prêtre, curé à Saint-Joseph de Beauce (et qui desservira Saint-François pendant deux ans après le départ de Toussaint-Victor Papineau); présence aussi de Richard-Achille Fortier (1803-1870), médecin, de Sainte-Marie de Beauce, témoins.



1828 – 7 octobre – Mgr Panet à Pierre Bourget, curé à Trois-Pistoles.

*RAPQ*, 1933-1934, p. 406.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 13, p. 457.

Le départ inattendu de M. Papineau de la cure de Saint-François-de-la-Beauce le met dans l'impossibilité de trouver un successeur à M. Bourget. Il lui faudra passer l'année aux Trois-Pistoles.

‡ ‡ ‡

1829 – 24 janvier – Julie Bruneau-Papineau à Louis-Joseph Papineau, son époux.

*Une femme patriote*, p. 33

Les curés Bruneau et Papineau sont venus pour le sacre de l'évêque<sup>42</sup> et quelques autres de ces messieurs ont soupé ici jeudi et, presque tous les soirs, il y a quelqu'un de la famille à veiller.

‡ ‡ ‡

1829 – 17 février – Lachenaie.

Premier acte de T.V. Papineau à Lachenaie. Ce jour-là, c'est la sépulture d'Antoine Lamothe, curé de Lachenaie. Dans cet acte, signé de T.V. Papineau, ce dernier écrit qu'il est curé de Saint-Joseph, Rivière des Prairies.

Le 22 février 1829, il écrit : « prêtre desservant ».

Il est présent aux registres de Lachenaie jusqu'au 21 mars 1829.

‡ ‡ ‡

---

<sup>42</sup> Bernard Augus MacEachern (1759-1835), le 12 janvier 1829, est nommé suffragant et auxiliaire de Mgr Panet, pour le Nouveau-Brunswick, les îles de la Madeleine et l'île du Prince-Édouard.

1829 – 3 mars – Mgr Panet à Mgr Lartigue.

*RAPQ*, 1934-1935, p. 330.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 14, p. 13.

Puisque M. (Jean-Baptiste) Saint-Germain demande la paroisse de Saint-Laurent, il la lui réservera et enverra M. (Louis) Gagné à Lachenaie et M. (Toussaint-Victor) Papineau à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.

‡ ‡ ‡

1829 – 13 mars – Mgr Panet à Toussaint-Victor Papineau, desservant à Lachenaie.

*RAPQ*, 1934-1935, p. 331.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 14, p. 16.

À Monsieur Papineau  
Desservant à Lachenaie

Québec, 13 mars 1829

Monsieur,

Votre santé s'étant rétablie, il est tout naturel de vous donner maintenant de l'emploi. En conséquence, vous êtes chargé par la présente jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, de la desserte de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de la rivière des Hurons, seigneurie Rouville, district de Montréal. Vous en percevrez les dîmes et oblations, et y exercerez les mêmes pouvoirs que les autres curés de ce diocèse. Les dîmes courront pour vous dès que vous aurez pris possession de votre poste, ce qui n'aura lieu que lorsque M. Gagné vous aura relevé.

Il serait digne de votre zèle de faire ériger canoniquement votre desserte en paroisse. Pour cet effet, je vous envoie un modèle de requête que vous voudrez bien faire signer aux habitants (excepté ceux des Étangs, qui appartiennent à Saint-Hilaire) et me renvoyer

ensuite, après que vous en aurez fait usage. Je vous prie de me répondre prochainement sur cet article important.

Je suis, &c

† Bern. Cl., Evêq. de Québec

‡ ‡ ‡

1829 – 13 mars – Mgr Panet à Mgr Lartigue.

*RAPQ*, 1934-1935, p. 331.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 14, p. 17.

[...] MM. Gagné et Papineau recevront en peu leurs lettres de mission. J'en charge quelques-uns des membres de la Chambre qui partent demain. [...]

‡ ‡ ‡

1829 – 14 mars – Mgr Lartigue à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1942-1943, p. 44-45.

*ACAM*, Reg. lettres, v. 5, p. 49.

À M. Papineau, prêtre

Desservant à la Chenaye

Montréal, 14 mars 1829

Monsieur,

Par une lettre de ce jour, j'avertis M. Lamothe, de Berthier, qu'à compter de demain la succession de son frère ne percevra plus la dîme de la Chenaye, mais qu'elle appartiendra au desservant de la Chenaye. Elle sera donc à vous, si vous faites l'ouvrage de Pâques<sup>43</sup> dans cette paroisse, comme elle appartiendra à M. [Louis] Gagné

---

<sup>43</sup> Pâques en 1829 : le 19 avril. L'abbé Papineau ne fera pas « l'ouvrage de Pâques » à Lachenaie.

s'il se rend immédiatement à la Chenaye; et dans ce dernier cas, vous aurez celle de Saint-Jean-Baptiste, à compter du jour où le changement sera opéré : en conséquence, demain vous commencerez à vivre à vos dépens.

Je suis, etc.

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1829 – 29 mars – Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Toussaint-Victor Papineau arrive comme curé à Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Il y signe son premier acte le 30 mars 1829 et... son dernier, le 29 septembre 1829.

‡ ‡ ‡

1829 – 29 avril – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 352.

Demain l'évêque de Telmesse doit consacrer les saintes huiles. On avait dit que Toussaint, qui est curé à Saint-Jean-Baptiste, viendrait pour la cérémonie. Il est quatre heures après-midi et [il] n'est pas encore arrivé. Séraphine Truteau tient son ménage en attendant qu'il ait une ménagère.

‡ ‡ ‡

1829 – 24 juillet – Saint-Hyacinthe.

Rosalie Papineau-Dessaulles fait baptiser son dernier enfant, Denis-Victor Dessaulles, né la veille. Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, est parrain; la marraine est Marie-Amable Foretier, épouse de Denis-Benjamin Viger.

Cet enfant mourra le 3 août 1830.

## 2. Longue traversée du désert



‡ ‡ ‡

1829 – 29 septembre – Toussaint-Victor Papineau, interdit, est chassé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville par Mgr Panet, évêque de Québec, à la suite des révélations faites par Lartigue à Panet.

Les documents incriminant le curé Papineau ont été détruits.

‡ ‡ ‡

1829 – 3 octobre – Mgr Lartigue à Mgr Panet.

*RAPQ*, 1942-1943, p. 59.

ACAM, Reg. des lettres, v. 5, p. 146.

À Mgr B.C. Panet  
Évêque de Québec

Montréal, 3 octobre 1829

Monseigneur,

Ayant interdit, conformément à vos ordres, M. Papineau, qui a refusé une enquête mais qui a obéi, j'ai envoyé à sa place M. Lafrance à qui je vous prie de donner mission pour Saint-Jean-Baptiste. [...]. J'ai conseillé à M. Papineau de se réfugier chez son frère à la Petite-Nation<sup>44</sup>. J'ignore s'il le fera. [...]

---

<sup>44</sup> Deux jours plus tard, le 5 octobre 1829, Mgr Panet nomme l'abbé Pierre Lafrance, directeur du collège de Chambly, à la desserte de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de la rivière des Hurons, seigneurie de Rouville. Voir Reg. des lettres de Panet, v. 14, p. 113, ou *RAPQ*, 1934-1935, p. 360.

‡ ‡ ‡

1829 – 9 novembre – Rosalie Papineau-Dessaulles à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Correspondance, 1805-1854*, p. 101.

Mon cher Benjamin,

Fais donc en sorte de nous donner des nouvelles de notre pauvre Toussaint. Tu ne saurais croire l'inquiétude où nous sommes à son sujet, surtout ma chère maman, tu ne saurais croire comme elle trouve le temps long, après l'avoir vu partir dans un état si violent et si affligeant. Juge si nous devons avoir de l'inquiétude. Mande-nous sur son compte tout ce que tu croiras pouvoir nous intéresser; nous sommes avides de tout ce qui le regarde.

‡ ‡ ‡

1829 – 22 novembre – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 172.

Mes amitiés et celles de Julie à toi, Angelle et Toussaint. J'espère que son indisposition n'aura pas de suite.

‡ ‡ ‡

1830 - Denis-Benjamin Papineau héberge chez lui son frère Toussaint-Victor Papineau, prêtre démis de ses fonctions par Mgr Lariguet et l'archevêque de Québec.

‡ ‡ ‡

1830 – 23 avril – Rosalie Cherrier, mère de Toussaint-Victor Papineau, à Angelle Cornud, sa bru.

BAnQ-O, P71, S1, D7

Vous me mades que vous avez bien pris pars autourmant que jai eprouve ausuges de mon pauvre toussains A la verités samas faits une paine bien amaire mais les anquetes qui ont été faite nont point prouvez que ce dont on lacuses fut vrais Sais une consolation pour mois et pour sa famille quil ne sois point coupable Il nais pas le premie contre qui on aist fais des calomni Que dieu luis fas la-grasce detirés parti de ses crois Tous les hom sont dans cemonde pour en eprouvéz On doit se trou véz heureux quand dieu nous faits lagrace de les suportez avez religion et soumission a la volonté de dieu.

‡ ‡ ‡

1830 – 3 juin – Denis-Benjamin Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 84.

Toussaint a maigri grâce à moi, mais il dit que depuis quelques jours il reengraisse.

‡ ‡ ‡

1830 – 7 juillet.

Le nouveau curé de Notre-Dame de Bonsecours, Hugh Paisley<sup>45</sup>, baptise Séraphine-Julie-Aurélie Papineau, née la veille, fille de Denis-Benjamin Papineau et d'Angélique-Louise Cornud. Parrain, Toussaint-Victor Papineau, prêtre, oncle de l'enfant; marraine, demoiselle Marie-Angélique-Rosalie Papineau, sœur de l'enfant. Le père présent.

---

<sup>45</sup> Hugh Paisley (1795-1847), né en Écosse, selon le Dictionnaire du clergé; Joseph Papineau le disait irlandais. Vicaire à la cathédrale de Québec, il sera missionnaire et premier curé à la Petite-Nation de 1828 à 1831. *DC*. En septembre 1828, avant de partir de Québec, il reçoit « une médaille d'or portant une inscription en anglais, dont voici la traduction : " Présentée par Claude Dénéchau, écr, de la part des Irlandais catholiques de Québec, au Rév. Hugh Paisley, comme un léger témoignage de Respect et de Reconnaissance pour ses efforts constants et bienveillants pour les pauvres de cette Cité. Québec, 26 septembre 1828 ". » *La Minerve*, 3 novembre 1828, p. 3.

‡ ‡ ‡

1830 – 22 août – Hugh Paisley, missionnaire à la Petite-Nation, à Mgr Lartigue.

BAnQ-O, P150, Collection Jeanne Schryer, carton 2.

Petite-Nation, 22 août 1830

Cette personne dont vous m'avez parlé demeure chez son frère, il conduit les hommes à la ferme, au chantier, etc. Il porte la soutane les dimanches lorsqu'il vient à la messe; il y vient régulièrement, il ne s'est pas confessé parce que, dit-il, il ne peut pas pardonner les torts qu'on lui a faits. Je crois quant au moral qu'il se comporte bien; je ne sais s'il dit son bréviaire ou non. Je ne [me] crois pas obligé de m'en rendre compte.

‡ ‡ ‡

1830 – 5 octobre – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 358-359.

Ton fils Benjamin m'a apporté une lettre de Toussaint qui me parle de vos projets pour ta ferme de la Petite-Nation : il me dit qu'il irait y rester pour surveiller les travaux s'il avait quelqu'un pour y tenir ménage. [...] Toussaint, qu'il soit sage, laborieux, ménager, rangé, économe et tout ce qu'il pourra, en sus de tout cela.

‡ ‡ ‡

S.d. ca1831 – Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère, présent.

BAnQ-Q, P417/16; 9.2.11

S.d. [ca1831]

Mon cher Benjamin,

[Antoine] Migner<sup>46</sup> est venu ce soir me dire que tu lui avais dit que je pouvais écrire au seigneur [Louis-Joseph Papineau] ses demandes pour le moulin. Tu sais que Papineau n'aime pas que je me mêle de ses affaires ou de celles de la seigneurie. Ainsi, il suffirait que je lui écrivisse les propositions de Migner pour qu'il me dît de me mêler de ce qui me regarde. D'ailleurs, il trouvera extraordinaire que de semblables propositions lui soient soumises par d'autre que toi. Ainsi, avant d'aller plus loin, écris-moi si tu entends que je lui écrive ou si tu le feras toi-même. Les propositions de Migner sont celles-ci :

1. Embouvetter les planchers.
2. Faire une grande roue semblable à celle qui existe maintenant.
3. Refaire la maçonnerie du chemin de la roue et la boiser en dedans, pour que l'eau ne touche pas au [ ].
4. Fournir et poser une paire de moulanges neuves.
5. Mettre un grand bluteau.
6. Faire un moulin à broser et nettoyer le bled.
7. Poser un tourillon neuf, si celui qui y est ne peut servir.
8. Achever la digue, la prise d'eau et les dalles.

Il fera ces ouvrages dans l'espace de deux ans et, l'année où il démanchera la maçonnerie et reposera la roue, il jouira de tout le revenu du moulin; les quatre années suivantes, il aura les trois quarts; et les quatre autres années après, il aura la moitié du pro-

---

<sup>46</sup> Antoine Migner (1783-1835), fils d'Antoine Migner et de Victoire Desjardins, a épousé Madeleine Chevrier (Rigaud, 5 mars 1821). Il fait partie des premiers colons emmenés par Joseph Papineau dans sa seigneurie. Décédé à Montebello le 2 décembre 1835.

duit du moulin et sera chargé de tous les frais. Il remettra après ce temps le moulin en bon ordre.



1831 – 4 octobre – Vente par messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, à Pierre Rottot<sup>47</sup>.

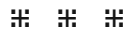
Notaire Zéphirin-Joseph Truteau.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre, résidant à la Petite-Nation, étant actuellement à Montréal, vend à Pierre Rottot, capitaine de milice, résidant au faubourg Sainte-Marie, près de cette ville : un terrain situé du côté nord-est du chemin de communication entre le faubourg Sainte-Marie et la Côte de la Visitation, communément appelé *Chemin Papineau*, ce terrain étant désigné sous le N<sup>o</sup> 3, contenant 45 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, tenant par-devant à une place commune, par derrière aux représentants de feu Pierre Monarque fils, du côté sud-est à l'acquéreur, au nord-ouest aux représentants de feu Antoine Papineau, sans aucuns bâtiments.

Ce terrain avait été acquis par cession de Joseph Papineau à son fils Toussaint-Victor (notaire Louis Guy, 5 mai 1817). L'acquéreur est en possession de ce terrain depuis l'automne 1829.

Prix : 50 £, cours actuel.

Le contrat est passé dans la maison de Joseph Papineau, notaire.




---

<sup>47</sup> Pierre Rottot (1798-1876), marchand à Montréal, vétéran de 1812, époux de Mary Shorts (Montréal, 18 février 1822). « Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un magasin, près du marché neuf, N<sup>o</sup> 30, rue St. Paul, où il vend en gros et en détail, peintures, huile, plastique, vitres, etc. Il assure les personnes qui voudront bien l'encourager qu'elles seront servies d'effets, dans sa ligne, de la meilleure qualité et à bon marché. Il achète aussi continuellement de la graine de lin. Pierre Rottot, *La Minerve*, 10 mai 1830. » Nécrologie : Mort de Pierre Rottot chez son fils, médecin. *La Minerve*, 2 février 1876, p. 2.

1831 – 4 octobre – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 182-183.

Tu auras besoin d'argent, retires-en de l'endroit. J'aurais cru que tu aurais pu faire quelques avances du magasin en déduction de ce que tu dois me devoir. Tu ne le peux pas apparemment puisque tu veux que je les rembourse à Toussaint, à qui j'ai remis 30 piastres, tandis que tu as pris, voilà près de deux ans, plus de 60 louis chez McGill, etc. Après tout, si c'est inévitable, je m'y soumets, mais je ne doute pas qu'avec plus d'efforts tu pourrais retirer davantage des gens de l'endroit. Ce que tu ne pourras pas payer pour les travaux du moulin, je le ferai, mais ce n'est pas sans quelque désagrément. [...]

J'ai remis à Toussaint l'argent que M. Langevin a envoyé et que Fournier devait porter, aussi une lettre de Saint-Jacques. J'ai avancé à la mère de Charpentier, qui est venu les demander pour lui faire les hardes qu'il demandait, par Toussaint, 11/; mais renvoie ces ouvriers le plus tôt possible, plusieurs choses pourront se faire à loisir par Mignerou.

⌘ ⌘ ⌘

1831 – 11 décembre – BMS Montebello.

Baptême de Thomas Lee, né du jour précédent, du légitime mariage de Thomas Lee et d'Honora Meehan. Parrain, Toussaint-Victor Papineau, prêtre; marraine, Clémence Marchessault. Power<sup>48</sup> ptre. Signatures de T.V. Papineau, prêtre, Thos Lee, M.C. Marchessault.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>48</sup> Michael Power (1804-1847), curé à la Petite-Nation en 1831-1833, deviendra le premier évêque de Toronto en 1842. *DBC*.

[1832 – janvier] – Toussaint-Victor Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

L'honorable L.J. Papineau  
O.M.P.P.  
Québec

[Janvier 1832]

Mon cher Papineau,

En dépit de l'Église et de toutes les malédictions des prêtres, Dieu envoie ses bénédictions sur toi en accroissant ta famille d'un beau gros garçon<sup>49</sup>. Je t'en félicite et m'en réjouis avec toi, d'autant plus que les contradictions et les crailleries journalières te seraient trop amères si elles n'étaient tempérées par des consolations d'une autre nature.

Papa me dit de te parler de l'arpentage pour les terres à concéder à la Petite-Nation. Je crois que Benjamin ne sera pas capable de le faire. Il est presque continuellement malade et s'il se fatigue à courir les bois il restera tout à fait. Joseph Trudeau m'a dit qu'André n'aurait rien à faire cet hiver. Peut-être ferais-tu bien de lui écrire à ce sujet-là ? Saint-Amédée et Saint-Victor se concèdent rapidement et les terres n'en sont point bornées.

Papa te prie aussi de t'informer à Québec du prix des *seines* [sennes] à poisson. Quant à ce dont je te parlais l'automne dernier pour l'achat des cendres, si tu pouvais nous prêter 25 £, nous en profiterions bien : nous avons à présent à peu près 1000 minots de cendre<sup>50</sup>. Mais nous manquons d'argent.

Je voudrais bien aussi que sans faire semblant de rien tu susses de l'évêque de Telmesse s'il est vrai qu'il a dit à Paisley de m'écrire,

---

<sup>49</sup> Charles-Léonide-Ernest Papineau (1832-1834), né à Montréal le 4 janvier 1832, fils de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau.

<sup>50</sup> Cendre : pour fabriquer de la potasse.

de m'adresser à l'évêque de Québec sans m'adresser à l'évêque de Telmesse. Je crois qu'il ne faut pas pourtant aller trop vite. Et je crois bien aise de savoir sur quelles boisées marcher. Si tes occupations et tes moyens te permettent de faire ce que je te demande, informe-m'en le plus tôt que tu le pourras.

Adieu, cher frère, crois-moi ton affectionné frère.

T.V. Papineau, pt

⌘ ⌘ ⌘

1832 – 8 mars – Transport par messire Toussaint-Victor Papineau à sieur James Ferrier<sup>51</sup>.

Notaire Zéphirin-Joseph Truteau.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre, résidant à la Petite-Nation, étant actuellement à Montréal, cède et transporte à sieur James Ferrier, marchand, épicier, 50 £, cours actuel, due au cédant par Pierre Rottot, en vertu d'un contrat de vente faite à ce dernier par le cédant (Zéphirin-Joseph Truteau, 4 octobre 1831).

Le présent transport ainsi fait moyennant pareille somme de 50 £, à compte de laquelle somme messire Papineau reconnaît avoir reçue dès avant les présentes du sieur Ferrier, une somme de 46 £, 19 chelins, 3 deniers, pour une balance de comptes d'effets et marchandises dus au sieur Ferrier par le cédant jusqu'à ce jour.

Passé à Montréal, au magasin du sieur Ferrier.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>51</sup> James Ferrier (1800-1888), d'origine écossaise, marchand à Montréal, rue Notre-Dame. *DBC*.

1832 – 25 juin – Joseph Papineau à Toussaint-Victor Papineau<sup>52</sup>, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 389-390.

Tu n'es guère raisonnable de vouloir m'ôter Marie Rousseau dont j'ai plus besoin que toi pour faire mon ordinaire et mon ménage. Tu n'es pas logé pour l'avoir chez toi. Il faudra dans le cours de l'hiver prochain faire le quarré d'une maison ou sur les mêmes dimensions de celle de l'île Roussain quant aux portes et fenêtres. Elle pourrait être plus courte et plus étroite, mais de manière à ce que les portes et le châssis y pussent servir. Alors en y portant les planchers, cloisons, escaliers, portes et tout ce qui pourrait y servir, et n'en coûterait pas plus que de démolir celle de l'île Roussain, dont on laisserait [ ] être le quarré et couverture pour y loger d[ ]. Quand tu seras logé convenablement, tu prendras ton ménage; en attendant tu devrais trouver un jeune ménage dont le mari te servirait d'engagé, et sa femme de cuisinière et blanchisseuse. Fais comme moi quand j'ai établi la Petite-Nation : j'ai été petit à petit. Dans ce temps-là, j'avais quelque épargne et je gagnais de l'argent. À présent, l'un et l'autre me manquent. Il faut aller doucement. Tu me parles de granges, de caveau, mais tu ne dis rien de l'apparence des foins et des grains, ce qui est le plus intéressant. L'un est pour le profit; l'autre, pour la dépense. Adieu. Ton père affectionné.

Jh. Papineau

Le choléra est presque éteint en ville, et il ne paraît pas se répandre en campagne. *La Minerve* fait un quiproquo. Ils avaient préparé leur gazette pour jeudi et, quand ils disent aujourd'hui et hier, cela se rapporte à mardi et mercredi de la semaine dernière, qui ont été les deux jours de plus grande mortalité. Depuis, il y a très peu de cas nouveaux et on les soigne mieux.

---

<sup>52</sup> À la fin d'une lettre de Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau.



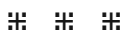
1832 – 12 décembre – Joseph Papineau à Angelle Cornud, sa bru.  
*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 397.

Laviolette qui mène cette charge, avec un poêle pour Toussaint, ne doit pas aller plus loin qu'à la terre de Toussaint, voisine de Dodo. Vous trouverez moyen de les faire rendre de là chez vous. Je ne sais en quoi consistent ces effets, c'est Mélanie [Truteau] qui les a arrangés et qui avait mis tout ce qui appartenait à sa tante<sup>53</sup>.



1833 – 29 mars – Denis-Benjamin Papineau à Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, son fils.  
*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 101-102.

Je n'ai que le temps de marquer que ton oncle Toussaint avait demandé de souscrire pour lui à *L'Écho*<sup>54</sup>. Il n'a pas encore été reçu. Sur l'argent que je t'ai envoyé pour avoir de la morue salée, que tu n'auras sans doute pas achetée, puisque tu n'avais pas d'occasion pour l'envoyer, tu prendras de quoi en payer le premier semestre. Mais mets la souscription à mon nom et fais-moi adresser tous les numéros qui sont sortis, s'il y a moyen de les avoir.



1833 – 6 octobre – Denis-Benjamin Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.  
*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 109-110.

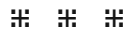
Aujourd'hui, j'ai envoyé ta lettre à Toussaint et sa réponse a été de t'écrire au plus tôt et de laisser obtenir à Ferrier jugement dans le terme prochain, s'il est possible, vu que Ferrier ayant alors sûre-

---

<sup>53</sup> Sa tante : Rosalie Cherrier, épouse de Joseph Papineau, décédée en septembre 1832.

<sup>54</sup> *L'Écho du pays*, journal publié à Saint-Charles-sur-Richelieu (1833-1836), fondé par Dominique Debartzch. Le premier numéro venait de paraître le 28 février 1833. *JQ*.

té pour sa dette, Toussaint pourrait prendre avec lui des arrangements pour vendre sa terre où il est maintenant dans le cours de l'hiver, et par là liquider ses affaires. M. Théophile<sup>55</sup> pourrait peut-être faire valoir auprès de Ferrier la bonne volonté de son débiteur, et obtenir qu'il ne procédât pas immédiatement à une saisie. La plupart des animaux qu'a Toussaint m'appartiennent, ainsi qu'une bonne partie de sa batterie de cuisine et de son ménage. Ta réponse que tu voudras bien me faire au plus tôt me dira si dans le cas où Ferrier voudrait faire saisir les meubles de Toussaint, malgré ce qu'on pourrait lui dire, je puis m'opposer avec effort et sans frais à la saisie de mes effets, et quelles formalités faire pour cela; ou bien si le mieux serait de retirer mes effets avant ce temps-là. En ce cas-là, Toussaint ne pourrait plus, je pense, tenir de ménage.



1833 – 12 décembre – Denis-Benjamin Papineau à Mgr Lartigue, son cousin.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 114.

Un homme, après avoir été malade toute sa vie, est enfin venu à être en danger. Ses parents et amis se sont adressés à Toussaint, qui leur a dit que le danger n'était pas assez imminent pour les empêcher d'aller chercher M. Moore<sup>56</sup>. C'était, cela, le 30 de novembre, et il faisait bien froid. Les gens sont partis, quatre dans le

---

<sup>55</sup> Théophile Bruneau (1801-1854), avocat, pratiqua le droit pendant quelques années. Beau-frère de Louis-Joseph Papineau.

<sup>56</sup> James Moore, né le 25 juillet 1799 dans le diocèse de Fern (Irlande), fils de Daniel Moore et de Maria Rafter. Sa présence est signalée à l'évêché de Montréal au cours de l'automne 1825. Il devient prêtre le 28 septembre 1828 et est nommé aussitôt troisième chapelain pour l'église Saint-Jacques à Montréal, vicaire de cette paroisse, curé et archiprêtre dans « toute l'étendue du district pour les personnes dont le langage ordinaire est l'anglais, l'irlandais ou l'écossais. » Il visitera comme missionnaire itinérant les missions catholiques des townships. Curé à Saint-Anicet en octobre 1832. ACAM, Pièces et actes, t. 1 et 2; et Registres des lettres de J.J. Lartigue et Ignace Bourget. Voir aussi *RAPQ*, 1942-1945. Au cours de l'automne de 1833, Moore vint remplacer Power à la cure de la Petite-Nation; il eut aussi la desserte de Plantagenet, Haut-Canada.

canot de Toussaint, qu'il leur a prêté. Et se sont rendus jusqu'à près d'une lieue de chez M. Moore. Alors la glace et la nuit les ont arrêtés, et ils sont revenus trouver Toussaint qui a confessé le malade dans la nuit et, le dimanche, lui a administré l'extrême-onction. L'homme est mort le mercredi matin suivant. Le manque total de secours où se serait trouvé ce pauvre malade, si Toussaint n'eût pas été dans l'endroit, leur a fait faire bien des réflexions, et plusieurs ont dit qu'il fallait vous présenter une requête pour vous demander de les faire desservir par Toussaint, au moins en attendant que vous puissiez leur procurer un autre curé ou missionnaire. Ceux-là ont parlé à d'autres et enfin ils sont venus me prier de leur dresser une requête comme étant le seul capable de le faire dans l'endroit. La matière étant délicate, vu que Toussaint est mon frère, je n'ai voulu ni les refuser, ni accorder leur demande. N'aimant pas à m'embarquer dans une affaire sans savoir au mois à peu près comment j'en sortirai, pour gagner du temps, je leur ai répondu qu'on aurait mauvaise grâce à vous demander un prêtre, tandis que celui qui venait de sortir n'était pas entièrement payé. Les agents ont, d'après mon avis, résolu de faire une tournée accompagnés d'un marguillier pour faire payer ceux qui sont en arrière, et vont s'y mettre immédiatement. Et moi, j'en profite pour vous écrire, ne voulant donner aux gens aucune espérance inutile et ne voulant rien faire qui pût mériter votre désapprobation, au moins en matière ecclésiastique.

‡ ‡ ‡

1834 – 12 janvier - Toussaint-Victor Papineau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, V : 141.

Sa Grandeur  
Monseigneur Signay  
Évêque catholique de Québec

Montréal, ce 12 janvier 1834

Monseigneur,

Votre Grandeur sera probablement surprise de me voir prendre la plume aujourd'hui pour lui écrire. Je crois que, d'après les renseignements qu'elle aura reçus sur mon compte elle ne l'espérait nullement. Cependant, Monseigneur, ce sont ces mêmes informations qui m'obligent aujourd'hui, contre mon gré, mais à la sollicitation de tous mes confrères, de faire connaître à Votre Grandeur l'injustice des procédés tenus à mon égard.

Après ma disgrâce, je m'étais retiré dans une solitude assez profonde pour espérer de n'y être point troublé, puisque moi-même je n'avais pas voulu troubler les supérieurs ecclésiastiques, quoique j'y eusse été engagé et sollicité à plusieurs reprises. Je regardais la chose comme devant causer du scandale et je ne voulais pas qu'il fût causé par moi. Il semble cependant que l'on cherche à me pousser à bout, que l'on prenne tous les moyens de me persécuter pour me porter aux derniers excès. Que prétend-on par là ? Me pousser au pied du mur et me forcer à user de représailles ? Je sens trop, Monseigneur, combien une semblable conduite serait scandaleuse et les suites désagréables qu'elle pourrait avoir pour l'autorité des supérieurs.

C'est ce qui m'engage, Monseigneur, à m'en plaindre à vous seul, persuadé que je suis que l'on va contre vos intentions. En effet, si je suis bien informé, il paraît que Votre Grandeur aurait écrit dans le cours du printemps dernier à M. Power, ci-devant curé de la Petite-Nation, le chargeant de me faire quelque ouverture

de votre part, et qu'il vous aurait répondu que ne lui témoignant pas assez de confiance dans votre lettre, et que moi-même ne paraissant pas reposer en lui toute la confiance qu'il désirait, il ne voulait plus se mêler de cette affaire.

Or, Monseigneur, voici comment les choses se sont alors passées : M. Power m'a dit qu'il avait reçu une lettre de vous et que vous le chargiez de me saluer de votre part. Je lui répondis que j'en étais d'autant plus flatté et que j'étais d'autant plus sensible à cette marque d'attention de votre part que c'était la première de ce genre qui, depuis ma disgrâce, pût me faire croire que je n'étais pas entièrement effacé du souvenir de mes supérieurs. Il me dit alors que l'évêque de Québec était un bon homme qui désirait la paix, que je ferais peut-être bien de m'adresser directement à lui et de lui demander de l'emploi, que ce serait un moyen de me soustraire à l'autorité de l'évêque de Telmesse [Lartigue]. Je lui répondis que je n'avais jamais rien demandé à mes supérieurs et que j'ai pour principe qu'un prêtre *ne doit jamais demander* de l'emploi, mais attendre qu'on lui en offre. Que, d'ailleurs, la marche qu'il me proposait paraîtrait être celle d'un homme qui craindrait l'évêque de Telmesse et qui voudrait, à son insu, obtenir une faveur; que si jamais je rentrais dans l'exercice du ministère, je ne voulais pas que ce fût à titre de grâce, que je me voyais maltraité et que, puisque l'on m'avait mis à la porte d'une manière si étrange, je ne rentrerais que lorsque l'on m'aurait rouvert cette même porte; que je m'attendais bien qu'on ne le ferait pas et que mon sacrifice était fait depuis longtemps, que je consentais à rester comme j'étais; que je n'étais pas un homme à demander une grâce lorsque je pensais que l'on m'avait injustement traité.

Là-dessus, il vous aura fait sa réponse. Mais si M. Power m'eût alors dit que vous l'eussiez chargé de *me parler de votre part (sans chercher à faire l'important)* et qu'il m'eût dit les choses franchement, au moins par savoir-vivre j'aurais remercié Votre Grandeur de *son attention pour moi* et j'aurais saisi cette occasion de lui faire connaître *mes intentions. Voilà bien autre chose.*

M. Power, quelque temps après avoir dit, devant M. Grenier qui accompagnait l'évêque dans sa visite à la Petite-Nation, qu'il était malheureux que je ne fusse point employé, qu'il n'avait rien à dire de ma conduite, a été jusqu'à prévenir l'évêque de Telmesse, au point que je suis regardé par celui-ci comme un *boutefeuf* et un *scandale public* pour la paroisse dans laquelle je réside. J'ai même appris que l'on avait recommandé à un de mes confrères de n'avoir aucune communication avec moi parce que j'étais un homme dangereux et avec lequel on ne devait avoir aucune société. J'avoue, Monseigneur, que je suis indigné de semblables procédés et que j'ignore la raison qui m'empêche d'en demander justice publiquement et légalement. Quoi ! moi, je suis un *boutefeuf* mais qui, depuis plus de quatre ans, vis dans la plus grande obscurité, et qui ne m'occupe qu'à gagner à la sueur de mon front un pain dont on m'a si ignominieusement privé; moi qui, dans plusieurs occasions, ai fait tous mes efforts pour apaiser les mécontentements que M. Power avait excités par la hauteur de sa conduite ! Si j'eusse été un *boutefeuf*, j'avais en main les moyens de causer un incendie assez sérieux; j'ai préféré demeurer dans l'oubli et l'abjection : est-ce là la conduite d'un *boutefeuf* ? Mais je suis pour ma paroisse un sujet de scandale public ! Oui, Monseigneur, la preuve en est que les habitants de la Petite-Nation sont venus à plusieurs reprises me demander pour être leur curé, que je m'y suis toujours refusé, en leur disant que je ne voulais faire aucune démarche en ma faveur, et qu'ils devaient espérer que vu leur éloignement les évêques leur enverraient probablement quelque secours. Que ces mêmes gens sont alors venus en masse me prier et me conjurer, même avec larmes, de leur permettre de présenter à l'évêque une requête pour m'obtenir pour leur curé ! Et que ce n'est que malgré moi que j'y ai consenti. Qu'en est-il résulté ? C'est que cette requête, signée par 108 sur 110 habitants n'a pu être présentée à l'évêque de Telmesse à qui elle était adressée. Celui qui en était chargé ayant écrit à l'évêque de Telmesse pour le prévenir de ce qui se passait, en ayant reçu une réponse pleine d'aigreur et d'impertinence,

maintenant les accusations dont je vous ai parlé, n'a pas cru devoir faire de démarches ultérieures. Quoi ! Monseigneur, une paroisse tout entière viendra de propos délibéré, et à plusieurs reprises, et après plusieurs refus de sa part, viendra, dis-je, demander pour leur curé un homme qui serait pour elle un sujet de scandale public ! La chose a-t-elle le sens commun ? et ne démontre-t-elle pas assez la fausseté des accusations portées contre moi ?

Je crois, Monseigneur, voir votre cœur abreuvé de fiel et d'amertume en lisant cette lettre; je connais assez sa sensibilité pour en être convaincu; et c'est ce qui m'engage à la terminer. J'ai cru de mon devoir de vous faire connaître la manière dont je suis traité, non pas pour moi, puisque je ne désire rien, mais par justice pour le clergé dont on ne peut pas faire que je ne sois pas membre. C'est un devoir pénible pour moi, et Votre Grandeur peut être persuadé que je ne le remplis que par un sentiment profond de ce que je me dois à moi-même, ainsi qu'à ce même clergé. Puissé-je, Monseigneur, n'être plus obligé de vous faire de semblables exposés, et jouir dans ma solitude d'un repos après lequel je soupire depuis si longtemps et si ardemment. Croyez-moi, Monseigneur, de vos serviteurs le plus attaché et le plus fidèle.

T.V. Papineau ptre

✠ ✠ ✠

1834 – 25 janvier – Mgr Signay à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1936-1937, p. 235.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 16, p. 72.

À Monsieur

Touss<sup>t</sup> V. Papineau

P<sup>tre</sup> à la Petite-Nation

Québec, 25 janvier 1834

Monsieur,

Loin d'être insensible à votre situation, je peux vous dire sincèrement que, depuis longtemps, je désirais en être informé par vous-même. Il y a plus de deux ans que je me suis ouvert à quelques-uns à cet égard.

En prenant le gouvernement du diocèse, j'ai porté mes yeux partout et, par conséquent, jusqu'au lieu que vous appelez votre retraite. Je n'ai pu perdre de vue le caractère distingué dont vous êtes revêtu, et je l'ai toujours considéré comme un titre à l'ouverture filiale que vous me faites dans votre lettre. J'ajouterai que je n'ai pu concevoir que l'idée d'une autre situation ne se présentât pas, dans certains moments, à votre esprit, et ne produisît pas dans votre cœur des sentiments que je m'abstiens d'exprimer ici.

Votre lettre est donc propre à m'affermir dans cette idée, et dans celle que ce même cœur, qui commence à se dilater, trouvera une nouvelle satisfaction à le faire de nouveau auprès de celui dont vous témoignez connaître déjà les sentiments, et qui demeure cordialement, en Notre-Seigneur, votre très humble, &c.

† Jos. Ev. de Québec

‡ ‡ ‡

1834 – 10 février – Toussaint-Victor Papineau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, V : 151.

Monseigneur  
Monseigneur Signay  
Évêque de Québec

Petite-Nation, ce 10 février 1834

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 25 janvier dernier. Que répondre à Votre Grandeur, qui me dit que ma lettre l'affermir dans l'idée que mon cœur, qui commence à se dilater, trouvera une nouvelle satisfaction à le faire de nouveau, qui me dit même que Votre Grandeur ne peut concevoir que l'idée d'une autre situation ne se soit pas présentée dans certains moments à mon esprit et n'ait pas produit dans mon cœur des sentiments que vous vous abstenez de nommer. Votre Grandeur désire donc que je lui fasse connaître mon cœur jusque dans ses replis les plus cachés ? Je vais le faire, Monseigneur, et si Votre Grandeur n'y trouve pas tout ce qu'elle aurait désiré, elle y trouvera au moins de la sincérité et de la candeur.

Oui, Monseigneur, j'éprouve de la satisfaction à vous faire connaître un cœur que l'on n'a pas bien connu jusqu'à présent, qui, quoique ulcéré des traitements qu'il a soufferts depuis quatre ans et demi, parce qu'il ne [les] croit pas fondés en justice, ne laisse pas cependant de désirer et de vouloir le bien et qui n'attend pour en donner des preuves que l'emploi des moyens que l'on mettra à sa disposition.

Si Votre Grandeur entend par le changement de situation dont elle me parle, l'idée de rentrer dans l'exercice du ministère, je lui répondrai à cœur ouvert : Oui, Monseigneur, l'idée m'en est souvent venue, et je l'ai même toujours conservée. Mais qu'y pouvais-je faire ? Demander de l'emploi ? Votre Grandeur connaît mes

principes à cet égard. J'ai eu occasion de les lui faire connaître dans ma dernière lettre. D'ailleurs peut-être m'aurait-on dit, comme au moment de ma disgrâce : Justifiez-vous par une enquête. Et j'aurais toujours eu à répondre comme alors : Est-il juste et raisonnable de me justifier par une enquête et de me soumettre volontairement à l'odieux qu'une semblable démarche jette toujours sur celui qui en est l'objet, surtout n'ayant eu aucune connaissance officielle ni de mes accusateurs ni de ce dont j'étais accusé, ne l'ayant su que de vive voix, sans qu'on ait voulu me mettre en main copie des accusations portées contre moi, non plus que des noms de mes accusateurs ?

C'est là, Monseigneur, ce qui m'a ulcéré et ce que j'appelle équivaloir à un déni de justice. Est-ce là, Monseigneur, vous parler à cœur ouvert ? Puis-je le faire davantage ?

Je dois à présent faire connaître à Votre Grandeur ce qui s'est passé ici depuis mon retour. Votre Grandeur peut se rappeler que je lui parlais, dans ma dernière lettre, d'une requête des habitants de la Petite-Nation demandant que je fusse nommé pour les desservir, laquelle n'avait pas été présentée à l'évêque de Telmesse, parce qu'il avait dit que l'évêque de Québec, étant saisi de mon affaire, il ne voulait pas s'en mêler et que c'était à l'évêque de Québec qu'il fallait s'adresser. Je ferais peut-être mieux de ne pas dire que, dans cette circonstance, on aurait pu désirer que l'évêque de Telmesse eût agi comme il avait fait précédemment et qu'il eût envoyé lui-même à l'évêque de Québec une requête qui pouvait être regardée comme un témoignage favorable à un prêtre. Que c'eût été un moyen de ne pas faire penser que l'on saisissait avec empressement les moyens de lui nuire et qu'on rejetât de même les moyens de le justifier ou de lui rendre un témoignage avantageux.

À mon retour, plusieurs et à diverses reprises sont venus naturellement me demander des nouvelles de leur requête. Il a bien fallu leur dire qu'elle n'avait pas été présentée et pourquoi. Ils m'ont demandé instamment de vous la faire parvenir et je crois de

mon devoir de me rendre à leur désir. Votre Grandeur pourrait peut-être désirer de connaître les circonstances qui ont donné lieu à cette requête. Je me crois d'autant plus obligé de les faire connaître qu'elles serviront à disculper M. Moore, missionnaire de la Nouvelle-Longueuil, des reproches qu'il m'a dit que lui faisait Votre Grandeur à propos d'un malade dans la Petite-Nation qu'il aurait refusé de venir assister<sup>57</sup>. Les gens, se voyant sans desserte depuis le départ de M. Power, sont venus me demander de les desservir et, après avoir eu la réponse que je vous ai communiquée dans ma dernière lettre, ils ont été incités à faire de nouvelles démarches par l'événement suivant. Vers la fin de novembre ou le commencement de décembre, un nommé Foucault, mon second voisin, est tombé dangereusement malade; on est venu me demander de l'assister; ma réponse a été que je n'avais pas les pouvoirs nécessaires et qu'il fallait s'adresser à M. Moore. J'ai alors envoyé trois hommes au fait dans un canot sûr, pour chercher M. Moore, leur ayant promis de les indemniser moi-même s'ils pouvaient ramener M. Moore. Malgré leurs efforts et le danger auquel ils se sont exposés dans les glaces, ils n'ont pu se rendre chez M. Moore et ne sont revenus qu'à 10 h du soir. Il n'y avait plus à différer : le malade était dans un danger pressant, et je me suis vu forcé de l'administrer. C'est jusqu'à présent le seul qui ait été dangereusement malade et pour lequel il ait été fait quelque démarche pour avoir M. Moore.

Voilà le fait tel qu'il a été rapporté à Monseigneur l'évêque de Telmesse, et je ne puis concevoir comment Votre Grandeur aura été informé que M. Moore avait refusé de venir à un malade à la Petite-Nation. Et voilà aussi, Monseigneur, ce qui a engagé les gens de la Petite-Nation à demander un prêtre et, comme il n'y en avait pas d'autre, ils m'ont demandé. Il est inutile de vous marquer que la Petite-Nation est à 13 lieues de Rigaud, à 16 de Saint-Benoît et du lac des Deux-Montagnes. Votre Grandeur sait encore que ce

---

<sup>57</sup> Voir, ci-devant, la lettre de Denis-Benjamin Papineau à Mgr Lartigue, le 12 décembre 1833.

sont les seuls lieux les plus proches où il y ait des prêtres à l'exception de M. Moore, qui demeure à 3 ½ lieues de l'église de la Petite-Nation et dans le Haut-Canada, et M. Moore a donné à entendre à plusieurs des habitants de la Petite-Nation qu'il pensait avoir des raisons particulières de n'en pas accepter la desserte à laquelle Monseigneur l'évêque de Telmesse les avait informés qu'il avait été nommé.

J'ai encore à dire à Votre Grandeur que, dans la crainte que l'on pût me faire le reproche d'avoir par quelque moyen que ce soit engagé quelques-uns de mes confrères à prendre mon parti, ou s'intéresser en ma faveur, je me suis entièrement retiré de leur société, et que j'ai évité même de voir mes meilleurs amis jusqu'à mon dernier voyage à Montréal; ils m'en ont fait des reproches et c'est sur leurs représentations que j'ai pris le parti d'écrire ma première lettre à Votre Grandeur. Je sais, Monseigneur, que le caractère sacré dont je suis revêtu m'impose des devoirs à remplir, je ne l'ai jamais refusé et on ne me l'a jamais offert depuis ma disgrâce, mais, comme vous le savez déjà, j'ai pour principe invariable de ne rien demander.

Je crois, Monseigneur, avoir fait connaître mon cœur tel qu'il est avec ce qu'il a de bon ou de mauvais, et je crois avoir rempli les désirs de Votre Grandeur. Je regarde, Monseigneur, cette lettre comme confidentielle, et j'espère que Votre Grandeur la regardera comme telle et n'en fera usage que d'elle à moi. Si Votre Grandeur veut quelque chose dont elle puisse se servir pour d'autres que pour elle-même, je m'empresserai de la satisfaire.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect, de Votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur.

T.V. Papineau, ptre

⌘ ⌘ ⌘

1834 – 11 mars – Mgr Signay à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1936-1937, p. 243.

*AAQ*, Reg. des lettres, v. 16, p. 124.

À Monsieur

T.V. Papineau

P<sup>tre</sup> à la Petite-Nation

Québec, 11 mars 1834

Monsieur,

Soyez assuré que ce n'est pas sans intérêt que j'ai reçu votre seconde lettre du mois dernier, avec le papier qui l'accompagnait. Vous y avez ouvert votre cœur, et je suis content de vous avoir procuré, ce qui vous paraît être si satisfaisant, l'occasion de me faire connaître les sujets de vos peines.

Cette nouvelle démarche de votre part me fait présumer avec raison que vous ne vous bornez pas à rappeler et ressasser dans votre esprit les souvenirs amers des causes de vos chagrins, mais que vous cherchez à le réjouir de l'idée consolante qu'il vous reste encore de vrais amis qui y sont sensibles. Mais, dans les circonstances où vous vous trouvez, il sera impossible que vous puissiez sentir vous-même jusqu'à quel point ceux-ci prennent part à vos peines, si vous ne vous rapprochez, directement au moins, de quelques-uns d'entre eux.

Cependant, d'après votre avant-dernière, vous paraissez vous être tout à fait éloigné, même de certains amis, peu distants de vous, qui, par là, se trouvent privés du plaisir qu'ils trouveraient à s'employer cordialement à ranimer votre courage par leurs avis et leurs conseils, et enfin par les sujets de consolation qu'il est de leur condition de répandre dans l'âme de celui qui cherche sincèrement l'auteur et la source de toute consolation. Ne trouvez pas mauvais qu'en vous écrivant dans le même esprit que saint Paul, je vous

dise, comme il disait à son cher disciple (2 Tim., 4.5) : *Hoc meditare, in his esto*<sup>58</sup>.

M. Moore a été suffisamment disculpé. J'espère que les habitants intéressés à la desserte en question, sentiront la nécessité de se concerter efficacement, aux fins de procurer une honnête subsistance et un logement convenable au prêtre qui pourrait être placé au milieu d'eux, de la manière qu'il avait été réglé auparavant. Sans cela, cette desserte sera sujette à beaucoup de difficulté. C'est donc un des premiers expédients que ces gens doivent mettre en œuvre à l'appui de toute requête relative à un objet si important.

Je suis, &c.

† Jos Ev. de Québec

‡ ‡ ‡

1834 – 30 juin – Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son fils.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 399-400.

Je voudrais aussi avoir ton compte établi entre toi et Toussaint, afin que je puisse aussi aviser au moyen d'y pourvoir. Tu lui diras que j'ai reçu sa lettre par laquelle il me paraît qu'il se formalise des avis et remontrances amicales que je pense faire. Pour éviter toutes méprises, à l'avenir je lui dirai de vive voix ce qu'il pourrait mal interpréter si je le lui écrivais.

‡ ‡ ‡

---

<sup>58</sup> *Haec meditare in his esto ut profectus tuus manifestus sit omnibus* : Voilà ce que vous devez méditer; ainsi vos progrès seront manifestes aux yeux de tous.

1834 – 13 novembre<sup>59</sup> – *La Gazette de Québec*, p. 13.

*Fieri Facias*<sup>60</sup>. Montréal, à savoir : N° 2357. James Ferrier, de Montréal, dans le district de Montréal, marchand, demandeur; contre le Révérend Toussaint-Victor Papineau, de La Petite-Nation, dans ledit district de Montréal, prêtre, défendeur; - 1. « Une terre située dans la seigneurie de La Petite-Nation susdite, contenant cinq arpents de front sur quarante arpents de profondeur, bornée en devant par la rivière Ottawa, en arrière par une terre non concédée, d'un côté par Hubert Séguin, et de l'autre côté par Louis-Antoine Couillard, avec deux maisons en bois, une grange, étable et autres bâtisses sus-érigées. 2. Une terre située dans la susdite seigneurie de La Petite-Nation, contenant cinq arpents de front sur quarante arpents de profondeur, bornée en devant par la Baie de la Pentecôte, en arrière par une terre non concédée, d'un côté par John Hillman, et de l'autre côté par Joseph Birabin dit St. Denis, à l'exception d'un arpent en superficie, dont partie est maintenant enclose, et sert de cimetièrre. » Pour être vendues à la porte de l'église dans la seigneurie de La Petite-Nation susdite, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS prochain. À ONZE heures du matin. Ledit Writ retournable le premier jour ou terme d'avril prochain.

L. Gugy, shérif. Bureau du shérif, 25<sup>e</sup> octobre 1834.



1835 – 24 mars – Denis-Benjamin Papineau à Joseph Papineau, son père.

*De l'île à Roussin à Papineauville*, p. 120-121.

Dites à Papineau que j'ai engagé un arpenteur, qui devait venir hier pour arpenter des terres sur la Petite-Nation, à la côte de St-Amédée. Il y a déjà plusieurs [ ] qui se sont placées sur ces terrains

---

<sup>59</sup> Le texte paraît aussi en anglais dans *The Quebec Gazette*, 15 janvier 1835, p. 2; et le 26 février 1835, p. 1.

<sup>60</sup> Un bref (*writ*) de fieri facias : bref d'exécution après jugement dans une action en justice pour des dettes.

[ ]. Cet arpenteur, nommé John Newman<sup>61</sup>, un Irlandais, désirerait s'établir dans l'endroit et ferait travailler pour lui-même ceux qui, voulant l'employer, n'auraient pas d'autre moyen de le payer. J'ai envie de lui proposer la terre que Papineau avait donnée à Toussaint, joignant John Hillman. Newman ferait de l'ouvrage pour [lui] et Toussaint voudrait avoir quatre arpents de front, au nord du chemin du domaine, deux arpents à l'est et deux à l'ouest du ruisseau, sur quatre ou cinq de profondeur, ou plus si Papineau ne veut pas concéder si court. Si Papineau avait la bonté de m'écrire un mot à ce sujet, il me ferait plaisir. Quant à Toussaint, je redoute de le voir commencer un autre établissement.

⚡ ⚡ ⚡

1835 – 3 juillet – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau-Dessaulles, sa sœur.  
McC, P10/A4, 5.

Madame  
R.P. Dessaulles  
Saint-Hyacinthe

Petite-Nation, ce 3 juillet 1835

Ma chère Rosalie,

Quoique je ne t'aie pas écrit plus tôt, je n'ai pas laissé de ressentir vivement tes chagrins sur notre perte commune<sup>62</sup>. Je puis dire que j'ai perdu un ami rare et qui avait fait pour moi des choses que la reconnaissance n'oubliera jamais. Il était cependant de la nature humaine, et tout le mérite de ses charités et de ses vertus privées n'ont pu le garantir du sort de l'humanité. Nous devons donc,

---

<sup>61</sup> John Newman, Irlandais, obtient sa commission d'arpenteur le 21 décembre 1831 et s'installe dans la seigneurie de la Petite-Nation en 1835. BAnQ-M, CA601.

<sup>62</sup> Toussaint-Victor parle ici du décès de Jean Dessaulles (1766-1835), son beau-frère, époux de Rosalie Papineau, survenu à Saint-Hyacinthe le 20 juin 1835. *DBC*.

chère sœur, nous humilier sous les coups de la Providence, et adorer ses décrets. Ce qui doit être pour toi ainsi que pour nous un grand sujet de consolation, c'est qu'il fut toujours sincèrement attaché à sa religion qui ne l'a pas abandonné, et que l'on peut dire de lui qu'il était du petit nombre de riches qui se sauvent en n'abusant pas des richesses que Dieu leur a données.

Si quelqu'un a soulagé les pauvres et les indigents, c'est bien lui; si quelqu'un a soulagé la veuve et l'orphelin, c'est encore lui; si quelqu'un a travaillé à procurer la plus grande gloire de Dieu, c'est bien encore lui, par ses dons et dotations en faveur de l'éducation religieuse. Que de motifs d'espérer ! Toutes ses œuvres l'ont précédé et ont formé un cortège plus nombreux que celui qui accompagnait sa dépouille mortelle. Ce n'est pas tant lui qu'il faut plaindre que ceux qu'il a laissés. Il était trop bien accompagné pour courir quelque danger; aussi il me semble que ceux qu'il a laissés pour pleurer sa perte sont plus à plaindre que lui. Il faut cependant espérer qu'il ne les abandonnera pas d'en haut, et que l'attachement qu'il a eu pour eux pendant sa vie ne sera pas ralenti après sa mort. Le choix qu'il a fait d'exécuteurs probes et habiles prouve qu'il ne les abandonnait pas, qu'il ne faisait que s'absenter un peu de sa famille, mais qu'elle sera bientôt réunie.

Toutes ces réflexions, tu les as déjà faites, ma chère Rosalie, et je n'aurai le mérite que de penser comme toi. Si j'eusse pensé que tu eusses besoin de mes secours, j'y serais volé, mais tu avais déjà assez d'embaras. Ne pouvant t'être utile, j'ai cru qu'il valait mieux rester et t'offrir de loin mes services, si tu crois que je puisse t'être utile à quelque chose.

Adieu, chère sœur. Embrasse pour moi Louis, Rosalie et Casimir. Mes amitiés chez Augustin et à toute la famille. Nous sommes ici tous bien portants, et t'embrassons tous bien tendrement. Du courage, de la résignation, et de la fermeté, voilà ce que Dieu et ta famille demandent de toi.

Ton frère affectionné.

T.V. Papineau, pt.

‡ ‡ ‡

1835 – 3-13 décembre – Toussaint-Victor Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.  
BAnQ-M, P7-24; 2/43

L.J. Papineau, O.C.A<sup>63</sup>.  
Québec

Montréal, ce 3 décembre 1835

Mon cher Papineau,

Pourquoi as-tu toujours l'esprit si méchant que d'interpréter toujours en mal mes meilleures actions ? Tu attribues à la paresse excessive de ne te pas écrire, pendant que c'est un tout autre motif. Si tu avais fait ton examen de conscience, tu aurais dit : « Mon frère voit avec justice que pendant que nous sommes ici pour travailler au bien-être de nos constituants, nous passons le temps en pratique au bal, danses, visites, disputes, ou autant de temps perdu; et pour ne pas se rendre complice de notre mauvaise administration, il ne veut pas me faire perdre un temps que je pourrais employer si utilement pour le bien de mon pays : c'est pur patriotisme chez lui. »

Tu en douteras d'autant moins que je me prive d'une correspondance où je trouverais beaucoup à gagner. Et, aimant à rendre justice à tous comme tu en fais profession, tu me louerais au lieu de me blâmer.

Je me réjouis pourtant bien sincèrement que nos amis puissent espérer du bien de la conduite ferme que tient notre gouverneur<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> O.C.A. = Orateur à la chambre d'Assemblée.

<sup>64</sup> Depuis la fin d'août 1835, Gosford (1775-1849) est gouverneur du Bas-Canada. Son mandat prendra fin le 30 mars 1838. *DBC*.

Avec un homme puissant comme lui et qui veut le bien, on peut tout espérer, quoique dans un temps un peu plus reculé. Quelle belle carrière vous est offerte pour convaincre le public et le gouvernement de l'absurdité d'une Chambre des lords dans un pays où il n'y a pas d'aristocratie ! Tu me diras peut-être que cette matière a déjà été si souvent rebattue dans les journaux qu'elle est pour ainsi dire usée. Mais outre que tout le monde ne lit pas les journaux, c'est dans une assemblée où le public est admis que vous pouvez surtout faire du bien en répétant jusqu'à satiété des principes, qui se répandront de bouche en bouche, qui seront adoptés par un grand nombre de membres qui les répandront parmi leurs constituants et qui les rendront tellement familiers qu'à la fin les gros lords du pays finiront par y croire et y souscrire eux-mêmes.

Il en est de même de tous les autres principes fondamentaux d'un bon gouvernement qu'il faut pour ainsi dire inculquer aux gens malgré eux, et les leur rendre tellement familiers que, dans l'occasion, les plus ignorants puissent les soutenir et les défendre presque comme les plus habiles. Ce n'est qu'à force de faire voir tous les maux qui découlent comme de source du Conseil, et tous les biens qu'il rejette comme un poison, que vous pourrez faire écrouler ce bel échafaudage comme un château de cartes. Profitions de la division qui se répand dans les rangs de nos ennemis. Ils commencent à s'élever contre le gouverneur et la commission, tant mieux, mettons ceux-ci de notre côté en leur remontrant sans cesse la justice de notre cause, du moment qu'ils seront rebutés des injures des uns, prétendus loyaux, ils embrasseront plus volontiers le parti des autres qui ne demandent que justice et raison.

Voilà, je crois, assez de galimatias pour que tu ne fasses plus de reproches de ne pas t'écrire. Parlons d'autres choses. Mon papa est bien et paraît plus gai qu'il n'avait coutume de le paraître; je l'attribue à la bonne couleur que prennent les affaires. Toute la famille ici, à la Petite-Nation et à Saint-Hyacinthe et Saint-Denis,

est assez bien portante. Mme Morison<sup>65</sup> est accouchée d'une fille et est aussi bien que possible. Je ne puis te dire grand-chose des ouvrages du moulin. Tout ce que j'ai su, c'est que la maçonne en était finie il y a déjà trois semaines, et que le fer que tu avais demandé à M. Blanchard ou Brown était parti depuis longtemps lors de ta dernière lettre à papa.

Pour moi, je fais l'ouvrage de papa, je joue, je dors, je mange, je lis et je corresponds régulièrement avec Benjamin. Voilà mes occupations journalières; avec cela, je ne me fatigue pas beaucoup, car tu sais que je suis assez porté à avoir soin de ton frère affectionné.

T.V. Papineau ptre

Montréal, ce 13 décembre 1835

Mon cher Papineau,

En regardant ce matin dans un tiroir, je me suis aperçu que je n'avais pas envoyé cette lettre par oubli. Je réparerai ma faute demain. Que dit-on à Québec des préparatifs de nos libéraux qui portent l'effronterie au point de lever et enrôler des troupes qu'ils excitent par des discours incendiaires et que des fanatiques de leur parti ne manqueront pas d'exécuter ? L'autorité attendra-t-elle qu'ils soient organisés et en état de faire tout le mal possible ? Ne vaudrait-il pas mieux arrêter le mal dans son principe ? Une étincelle que l'on néglige d'éteindre cause un grand incendie. Comment expliquer une si parfaite sécurité lorsque nos ennemis font tout en leur pouvoir pour troubler le repos public et exciter la fermentation dans les esprits par leurs bravades et leurs insultes journalières ? J'ai vu quelques personnes qui m'ont assuré que ta vie n'était pas sans danger et que quelques fanatiques pouvaient se porter à des excès. Tiens-toi sur tes gardes : la défiance est mère

---

<sup>65</sup> Rosalie Papineau (1816-1854), fille de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud, a épousé Donald George Morison (Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1833), notaire. À Saint-Hyacinthe, elle vient de donner naissance à Anne Morison le 16 novembre 1835, sa fille aînée, que tous appelleront Nancy.

de la sûreté. Tu diras peut-être qu'il ne faut pas s'alarmer si légèrement; mais est-ce s'alarmer légèrement lorsque l'expérience du passé nous montre que l'on peut s'attendre à tout de la part de gens sans principes comme sans honneur.

Ton frère affectionné.

T.V. Papineau

‡ ‡ ‡

1836 – 1<sup>er</sup> janvier – Toussaint-Victor Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

L'honorable L.J. Papineau

O.P.P.

Québec

Montréal, 1<sup>er</sup> janvier 1836

Mon cher Papineau,

Tu auras sans doute appris l'accident que vient d'éprouver le pauvre Louis Viger par la perte de son dernier enfant. Madame Louis Viger a perdu hier au matin sa petite fille, de la grippe à ce qu'il paraît<sup>66</sup>. Toujours quelque nouvelle affliction. C'est le pain de chaque jour de la pauvre humanité. La dernière fois que j'ai vu Madame Papineau (vendredi), elle était assez bien. Les enfants, bien. Ézilda, toujours méchante et faisant la guerre à son oncle, qu'elle aime à quereller.

Mon papa a été dix jours à la Pointe-Olivier [Saint-Mathias], pour les affaires de la succession Brunet<sup>67</sup>, où il ne comptait de-

<sup>66</sup> À Montréal, le 5 janvier 1836, est inhumée Marie-Marguerite-Perrine Viger, décédée le 31 décembre 1835, âgée de 13 mois.

<sup>67</sup> « Retenu à la Pointe-Olivier pour régler le partage de la succession Brunet, je ne suis arrivé ici que le 30 décembre au soir. » Joseph Papineau à Louis-Joseph, son fils.

meurer qu'une couple de jours. Il devait de là se rendre à Saint-Denis, puis à Saint-Hyacinthe où je le pense rendu. Il était bien portant, aux dernières nouvelles, et n'était pas trop fatigué du voyage ainsi que du travail. C'est un bonheur pour nous de voir notre pauvre papa [jouir] d'une aussi bonne santé et d'autant de vigueur.

Que te souhaiter, cher frère, au commencement du Nouvel An ! De te rejoindre bientôt à ta famille : je ne doute pas que ce souhait ne te fût agréable, mais sera-t-il aussi utile ? Je ne le crois pas. Cependant je t'avoue que je crains que vous n'obteniez pas grand-chose. J'augure plus mal qu'auparavant en considérant l'inaction et même l'indifférence du gouverneur et de l'exécutif pour les démarches de nos loyaux. Comment voir sans indignation la presse libérale si souvent persécutée pour les moindres offenses, et la presse anglaise à l'abri de toute censure pour les injures les plus grossières et les offenses les plus graves contre le pays et contre tout ce qui est canadien. Une semblable partialité est un opprobre pour ceux qui en sont coupables et une tache infamante pour le peuple qui le souffre sans en tirer vengeance.

Mais je m'oublie. C'est le jour de l'An, le jour des souhaits, ainsi changement général. Honte et malheur aux oppresseurs; liberté et bonheur aux opprimés ! Nous y gagnerons et la justice en rira puisque ce sera le grand nombre qui y gagnera. Reçois les meilleurs souhaits de ton frère affectionné.

T.V. Papineau, pt

⚡ ⚡ ⚡

---

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 409. En 1835-1836, l'acte du répertoire de Joseph Papineau mentionnant le patronyme Brunet est un compte de tutelle par Eustache Brunet-L'Étang à Eustache Brunet son fils. Et il y est question de Pointe-Claire et non de Pointe-Olivier. Eustache Brunet-L'Étang (1786-1863), capitaine de milice et cultivateur à Pointe-Claire, avait épousé en premières noces Marie-Josèphe Choret (Sainte-Geneviève, île de Montréal, 14 janvier 1811), fille de Joseph Choret et de Marie-Anne Franche. Eustache Brunet-L'Étang fils était le seul survivant des enfants du couple Brunet-Choret.

1836 – 7 mars – Toussaint-Victor Papineau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 132.

Montréal, ce 7 mars 1836

Monseigneur,

Comme d'un côté l'état dans lequel je suis ne me permet de rendre aucun service à la société et que, de l'autre, il ne peut fournir à ma subsistance, vu la modicité de mon titre clérical, que d'ailleurs il n'est pas juste que je sois à charge à ma famille ou à des étrangers, pendant que j'ai les forces nécessaires pour travailler, la présente est pour vous prier de m'exempter des devoirs d'un état que votre prédécesseur, votre suffragant et Votre Grandeur avez jugé et jugez en moi devoir être préjudiciable aux autres ainsi qu'à moi.

Dispensez-moi, je vous prie, de l'habit et de la récitation de l'office, ainsi que de la résidence dans le diocèse, afin que je puisse utiliser mes talents comme bon me semblera. Puisque, selon les supérieurs ecclésiastiques, je ne suis pas propre à exercer le ministère, que l'on me décharge des devoirs d'un état dont l'on juge que je ne puis pas remplir les obligations.

Quant à me rapprocher de l'évêque de Telmesse ou de quelque autre, comme Votre Grandeur me le suggérait dans sa dernière lettre, il est trop tard pour y songer. Je suis extrêmement fatigué et dégoûté d'un état où je n'ai éprouvé que des chagrins cuisants et des traitements injurieux. J'espère, Monseigneur, que vous vous rendrez à ma demande. Il suffira d'un mot pour vous décharger d'un homme qui peut-être serait en droit de vous demander de fournir à ses besoins. Tant que je serai capable de travailler, je regarderais comme une honte de demander des secours; mais puisque tel que [je] suis on ne peut se servir de moi, qu'au moins on me laisse la faculté de gagner ma vie. Lorsqu'un outil n'est pas propre à l'usage auquel on le destinait, on s'en défait. Et voilà précisément ce que je demande.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

T.V. Papineau, pt

⚡ ⚡ ⚡

1836 – 12 mars – Mgr Turgeon (évêque coadjuteur de Québec) à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1937-1938, p. 89.

*AAQ*, *Évêques de Québec*, VII, 30.

*AAQ*, *Reg. des lettres*, v. 6, p. 475-477.

Québec, 12 mars 1836

Cher Monsieur,

M. Quiblier<sup>68</sup> m'a donné communication de la lettre que vous venez de lui écrire et qui a fait une telle impression sur mon âme que je ne pourrai me regarder comme quitte devant Dieu, en ce qui vous concerne, qu'autant que je vous aurai fait part de ce que je pense du dessein que vous formez d'abandonner votre état. La position où la divine Providence a permis que je sois placé semble, en effet, me faire un devoir impérieux de confier à votre cœur ce que le mien éprouve à la vue du triste avenir que vous voulez vous préparer. Mais je me flatte que, s'il arrive que vous ne puissiez vous résoudre à vous rendre à mon avis, du moins vous saurez interpréter mes intentions en bonne part.

Serait-il donc possible, cher Monsieur, que vous voudriez laisser, pour toujours, l'état ecclésiastique et que, revêtu de l'auguste caractère de la prêtrise, vous consentiriez à vous lancer dans le monde, pour y faire toute autre chose que ce à quoi l'homme de Dieu est destiné ? Ne trouvez pas mauvais que je vous dise que rien ne pourrait justifier une telle démarche aux yeux d'un peuple

---

<sup>68</sup> Joseph-Vincent Quiblier (1796-1852), supérieur des Sulpiciens du Canada. *DC*.

accoutumé à ne voir les prêtres qu'à leur place. Il peut être arrivé qu'à la suite de quelque malentendu les procédés des supérieurs ecclésiastiques entre vous n'aient point été revêtus de toutes les formalités requises, mais trouvez bon que je vous invite à bien peser devant Dieu si ce devait être pour vous un motif de vous refuser à l'invitation qui vous a été faite, depuis, de vous retirer auprès de quelque confrère que vous auriez jugé digne de votre confiance. Cette démarche vous aurait infailliblement mis en voie de vous remettre bientôt au saint ministère, et vous aurait épargné le désagrément inséparable d'une vie passée hors de votre état et presque sans rapport avec le corps auquel vous appartenez. Ce corps ne veut pas vous répudier; je suis assuré qu'au contraire il ne vous verrait pas, sans amertume, mettre à exécution le dessein que vous formez. D'ailleurs l'évêque de Québec ne peut vous accorder la dispense que vous sollicitez d'une partie de vos obligations ecclésiastiques. Il faut donc que vous restiez prêtre, *et ne l'êtes-vous pas pour l'éternité ?* Ayez le courage de le redevenir entièrement.

Placez-vous d'abord auprès d'un ami; j'aime à croire que vous en avez encore dans le clergé. Là, donnez-vous à Dieu; faites-vous une règle de vie propre à vous rétablir dans sa grâce, et, plus vite peut-être que vous ne l'espérez aujourd'hui, vous serez rendu au service de l'Église à laquelle votre âge et vos talents vous permettent encore d'être utile bien des années. Que dis-je ! vos malheurs passés vous seront une leçon salutaire, qui, soyez-en persuadé, vous sera de quelque utilité. Vous me comprenez assez pour que je n'aie nul besoin de m'expliquer ici davantage.

Après avoir bien pesé devant Dieu ce que je viens de vous dire, vous allez, je l'espère, vous sentir assez de force pour aller trouver Mgr de Telmesse [Lartigue] et lui demander son assistance pour rentrer dans la voie hors de laquelle vous ne pouvez marcher sans vous perdre pour toujours. Cette première démarche, n'en doutez pas, fera la joie de vos amis, la consolation de votre famille; elle va laisser apercevoir à votre digne et respectable père la fin des amer-

tumes que votre retraite devait sans doute répandre sur ses vieilles années. Enfin, vous consolerez l'Église, et vous vous consolerez vous-même, en rétablissant dans votre âme ce calme qui n'y reviendra jamais si vous vous éloignez de la route que Dieu vous trace lui-même comme il l'a tracée à tous : je veux dire la route du devoir.

Au mois de septembre dernier, votre ancien voisin et ami, M. Decoigne<sup>69</sup>, me parla de vous et je crois me rappeler qu'il m'exprima le désir de vous avoir auprès de lui. J'ignore si le séjour de la Baie Saint-Paul serait de votre goût. Si c'était le cas, je vous enjoins de me le dire, et d'avance je me charge de toute négociation. Je prie Dieu d'accomplir en vous sa sainte volonté et suis bien cordialement, etc.

† P.F. Turgeon, év. de Sidyme<sup>70</sup>

✠ ✠ ✠

1836 – 14 mars – Mgr Lartigue à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 136.

À Monseigneur  
Mgr Jos. Signay  
Évêque de Québec  
Québec

Montréal, le 14 mars 1836

[...] Saint Augustin nous apprend que nous ne devons désespérer du salut d'aucun autre que du démon; et saint Romuald disait

---

<sup>69</sup> Bernard-Benjamin Decoigne (1794-1840), né à Montréal, fils de Bernard Decoigne et d'Élise Labadie. Ordonné prêtre à Québec en 1819. Curé à Saint-Joseph de Beauce (1823-1829), et à Baie-Saint-Paul (1829-1840). *DC*.

<sup>70</sup> Pierre-Flavien Turgeon (1787-1867), évêque in partibus de Sidyme et coadjuteur de Mgr Signay, archevêque de Québec. *DBC*.

qu'il trouvait plus facile de convertir un Juif qu'un mauvais prêtre<sup>71</sup>; mais les dernières demandes que vous a faites T. Papineau vous montrent assez ce qu'on peut attendre de lui. Peut-être, en vertu de la confiance qu'il vous a témoignée à diverses fois, ferait-il quelque chose auprès de vous, surtout si on l'employait à quelque classe ou autre chose au séminaire de Québec. Mais, quant à moi, il en a, je crois, une telle opinion, à cause de quelque bien que je lui ai fait dans ma vie, que je n'aurais pour lui aucune influence. D'ailleurs je ne lèverai jamais la suspense<sup>72</sup> d'un prêtre qui, loin de reconnaître ses torts, vit à peine en chrétien.  
[...]

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1836 – 26 mars – Mgr Signay à Toussaint-Victor Papineau.  
*RAPQ*, 1937-1938, p. 92.  
*AAQ*, Reg. des lettres, v. 17, p. 339.

À M. Papineau  
p<sup>tre</sup> – Petite-Nation

Québec, 26 mars 1836

Monsieur,

En vous rappelant un moment les sentiments manifestés à votre égard, dans mes deux lettres, l'une du 25 janvier, et l'autre du 11

<sup>71</sup> « Quelques évêques qui étaient entrés dans leurs sièges par simonie vinrent consulter [saint Romuald], et, s'étant mis sous sa conduite, promirent de quitter l'épiscopat et d'embrasser la vie monastique. C'est saint Pierre Damien qui raconte tout ceci dans la *Vie de saint Romuald*, et il ajoute : " Je ne sais toutefois si le saint homme en put convertir un seul en toute sa vie." » Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, tome VII, 1872, p. 279.

<sup>72</sup> La suspense (n. f.) : « Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. » (Littré).

mars 1834, vous devez imaginer quelle surprise, après un si long silence de votre part, j'ai dû éprouver en recevant votre dernière, du 7 du courant. Mais soyez assuré que ce n'est pas seulement un sentiment de surprise, mais aussi une vive sensation de douleur que cette lettre a produite dans mon cœur, dans un cœur qui s'est ouvert à vous paternellement et qui, devant Dieu, peut se rendre le témoignage qu'il n'a rien omis pour apporter non seulement le soulagement, mais aussi le remède à des souffrances qu'il a partagées avec toute la sensibilité possible.

Après cela, comment aborder certains paragraphes inattendus de votre lettre, quand surtout ils contiennent des demandes auxquelles il n'est pas en mon pouvoir d'acquiescer ? Des demandes motivées sur des raisons qui certainement ne laissent apercevoir aucun fondement solide, au moins en ce qui me regarde : « Des devoirs, dites-vous, d'un état que votre prédécesseur, votre suffragant et Votre Grandeur, avez jugé et jugez en moi devoir être préjudiciables aux autres, ainsi qu'à moi. »

Il ne me convient pas ici de parler des deux personnages qui sont désignés avant moi dans ce paragraphe de votre lettre; mais pouvez-vous, de bonne foi, m'attribuer un pareil jugement ? La correspondance que je me suis fait un devoir paternel d'entretenir avec vous, dans ces moments heureux où vous avez semblé vouloir vous rapprocher de vos supérieurs, laisse-t-elle entrevoir un seul trait, ou de désaffection, ou de reproche, ou même de réprimande, qui ait pu vous induire à perdre ainsi toute espèce de confiance en celui qui devait si bien la mériter par ses offres et ses conseils.

« Il est trop tard pour songer... à vous rapprocher... » Mais, encore une fois, comme je vous l'ai dit en d'autres occasions, voudriez-vous mettre des bornes à la miséricorde de Dieu; et, d'après ce que vous connaissez des dispositions de celui qui vous parle, ainsi que de celles du digne personnage qui, en partageant ma peine, vous a déjà parlé, pourriez-vous dire, avec assurance, que tout accès à votre premier état, vous soit absolument refusé par vos supérieurs ? « Tant que je serai capable de travailler », ajoutez-

vous; excellente disposition. C'est aussi dans l'idée que la Providence vous en faisait le partage, qu'on vous a suggéré ce que vous aviez à faire pour mettre à profit vos dons précieux; et c'est le moyen de vous soustraire à l'obligation de *demandeur des secours*.

Ce que je viens de vous dire avec toute l'affection et la sensibilité dont je vous ai donné assez de preuves, vous fera suffisamment voir que la comparaison de *l'outil* cloche tout à fait par rapport à vous.

Je suis, &c.

† Jos, Ev. de Québec

⚡ ⚡ ⚡

1836 – 8 avril – Pierre Viau<sup>73</sup> à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 144.

À Monseigneur  
Monseigneur Jos. Signay  
Évêque de Québec  
Québec

Montréal, 8 avril 1836

Monseigneur,

J'ai vu hier, 7 du courant, M. l'abbé Papineau, qui m'a donné communication de certaines lettres écrites par lui et celles qu'il a

---

<sup>73</sup> Pierre Viau (1784-1849), né à Saint-Régis, fils de Pierre Viau et de Joseph Barrette. Ordonné prêtre en 1809. Grand vicaire de l'évêque de Montréal (1836-1849). *DC*. Toussaint-Victor Papineau est déchu de sa cure de Saint-Jean-Baptiste de Rouville en 1829, à la suite d'une ténébreuse affaire où flottent des allusions à sa consommation abusive d'alcool et à des tentatives d'intrusion chez une veuve. La correspondance des Papineau ne mentionne jamais la raison de la disgrâce de Toussaint-Victor Papineau. Seule cette lettre du grand vicaire Viau, écrite en 1836, vient éclairer les motifs de l'interdiction de Toussaint-Victor. Motifs qu'il a toujours niés.

reçues. L'abbé Papineau paraît bien disposé à rentrer dans les fonctions de son état, pourvu toutefois que ce ne soit pas comme vicaire, pour les raisons qu'il a, s'il m'en souvient bien, données à Votre Grandeur.

Il convient et il sent qu'il aurait besoin de faire une retraite et de passer quelque temps chez un ami pour se disposer au saint ministère. Il ne pourrait même pour le moment reprendre les fonctions du ministère, à cause de certaines affaires temporelles qu'il doit nécessairement régler; avant tout, il voudrait qu'on levât la suspense dont il se croit injustement lié. Ensuite, il fera ce qu'on voudra, excepté d'être vicaire, parce qu'il ne voudrait pas passer [pour] ou s'avouer coupable en acceptant d'être vicaire. Il m'a paru bien disposé.

Il me disait qu'on l'avait accusé de choses qui n'ont pas même de bon sens, v.g. [par exemple] qu'on l'avait accusé d'être livré à la boisson, tandis qu'il ne lui était jamais arrivé de s'être dérangé; d'avoir forcé la maison d'une veuve et avoir voulu la forcer...

Il sent très fortement sa situation, il est affecté; en me parlant de toutes ces choses, il ne pouvait retenir ses larmes.

Il ne peut consentir à aller voir Mgr de Telmesse. « Je me connais, dit-il, et je connais l'évêque. S'il me disait quelque chose de désagréable, je ne répondrais pas de me tenir dans les bornes convenables. D'ailleurs, ajoute-t-il, l'évêque de Telmesse m'a dit que toute cette affaire était entre les mains de Mgr de Québec. »

Il m'a avoué que dans ses lettres à Votre Grandeur, il avait peut-être pu lui échapper quelque chose de trop; mais que, vu l'état d'irritation où le mettait nécessairement sa triste position, il espérait que Votre Grandeur lui pardonnerait. Il est rempli d'estime et de respect pour Votre Grandeur, ainsi que pour Mgr de Sidyme [P.F. Turgeon]. Il faut avouer que sa situation est bien triste. Il ne voit personne, excepté sa famille. Il va à la messe à l'église de Bonsecours et je crois qu'il se tient dans la nef.

Si on ne le rétablit pas, il paraît toujours décidé à prendre quelque emploi dans le monde pour gagner sa vie et n'être point à charge à sa famille.

Il m'a fait compassion.

Je n'ajouterai rien, Votre Grandeur sait ce qu'elle a à faire.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très h. et obéis. serviteur.

P. Viau, ptre

✠ ✠ ✠

1836 – 11 avril – Toussaint-Victor Papineau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 145.

Sa Grandeur

Monseigneur J. Signay, évêque cathol.

Québec

Montréal, 11 avril 1836

Monseigneur,

Je suis chagrin de voir que ma lettre du 8 mars dernier, écrite peut-être dans un style qui se ressent de l'aigreur dans laquelle je suis habitué à vivre, ait fait penser à Votre Grandeur que j'étais indisposé contre elle personnellement. Cependant, Monseigneur, s'il est quelqu'un que je respecte et pour lequel j'ai de la déférence dans le clergé, c'est pour Votre Grandeur plus que pour aucun autre. J'aime à me rappeler avec reconnaissance l'affection que vous avez toujours paru me témoigner. Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous exposer que je me crois justifiable de demander de laisser au moins l'habit ecclésiastique comme incompatible avec tout autre état que je pourrais exercer. Votre Grandeur se rend le témoignage, devant Dieu, qu'elle n'a rien omis pour soulager et

guérir des souffrances qu'elle a partagées avec toute la sensibilité possible. J'aime à le croire, Monseigneur, cependant je suis encore victime d'injustes procédés et d'un imprudent interdit. Or, je puis vous assurer que tant que cet état de chose subsistera, il n'y a aucun moyen de soulager et de guérir des souffrances que vous partageriez en vain. Votre Grandeur croit devoir s'abstenir de parler des deux personnages désignés avant elle dans ma lettre, et pense qu'en bonne foi je ne puis lui attribuer un semblable jugement. Qu'il serait consolant pour moi, Monseigneur, qu'au moins Votre Grandeur me rendît plus de justice et qu'elle ne portât pas de moi le jugement que ces deux personnages en ont porté sur des témoignages *ex parte*. Mais si Votre Grandeur ne porte pas le même jugement, si elle ne croit pas que l'état ecclésiastique doive m'être préjudiciable, ainsi qu'aux autres, comment se fait-il que je sois toujours regardé comme digne de traitements qui me dégradent ? Pourquoi ne me propose-t-on, pour rentrer dans mon état, que des moyens qui paraîtraient de ma part un aveu de la justice des procédés tenus envers moi et un aveu de tous les torts que l'on m'a injustement attribués; et si l'on pense que je puisse encore rendre des services à l'Église, pourquoi me laisse-t-on éloigné de cet état, nonobstant les occasions que l'on a eues de m'y faire rentrer, et même honorablement ?

Quant à aller trouver l'évêque de Telmesse, après la manière dont il a agi envers moi, et dans toute cette affaire, je ne puis plus consentir à le revoir, au moins jusqu'à ce que les choses soient changées. Je sais, Monseigneur, que vos lettres, marquées au coin de la douceur qui vous caractérise, ne renfermaient aucun reproche, mais les moyens que Votre Grandeur me suggère ne peuvent être employés par moi et me mettraient dans l'impossibilité de jamais remplir le ministère avec honneur et avec fruit. Et si, comme je le pense, on est décidé à ne pas faire usage de ceux que j'ai proposés à Monseigneur de Sidyme, comme les seuls qui puissent tendre au but que l'on paraît désirer, je vous prie de croire

que nous ne nous rencontrerons jamais; et, en ce cas, ne vaut-il pas mieux m'occuper à autre chose que de vivre ainsi ?

Je crois devoir informer Votre Grandeur que depuis le mois de novembre je suis à Montréal chez mon père, où je lui rends les services qu'exige son grand âge.

Je vous prie, Monseigneur, de croire avec justice (quoique je m'exprime peut-être trop franchement) que je n'en suis pas moins, avec tout le respect et la reconnaissance dont je suis capable, le très humble et obéissant serviteur.

T.V. Papineau ptre

⚡ ⚡ ⚡

1836 – 20 avril – Mgr Signay à Pierre Viau, vicaire général, à Montréal.

RAPQ, 1937-1938, p. 96.

AAQ, Reg. des lettres, v. 17, p. 359.

À M. Viau, Vic. Gén.

À Montréal

Québec, 20 avril 1836

Monsieur,

La foule des occupations qui m'ont obsédé depuis la réception de votre dernière, ainsi que celles de M. T.V. Papineau, m'a empêché de répondre au moins à la vôtre. Elle m'a fait un sensible plaisir, en m'informant des bonnes dispositions de cet ecclésiastique. Avec la bonne volonté que vous me témoignez, de m'aider en toute occasion, j'espère, *Deo juvante*, que l'on aura la satisfaction de voir compléter le rapprochement de ce sujet, qui peut rendre service à l'Église, à raison de sa jeunesse et de ses talents. Aussi, si j'avais été informé qu'il hivernait à Montréal, je vous en aurais par-

lé plus tôt assurément. Sa dernière contient encore quelques expressions de peine, auxquelles je ne m'arrête pas. S'il veut reposer confiance en vous, tout ira. Il comprend, et à mon grand plaisir, qu'il lui *faut un certain temps de retraite, chez un ami, pour se disposer au saint ministère*; et voilà ce dont il a toujours été question, sans que je me souvienne qu'on lui ait jamais parlé de *vicarier*.

Je conçois combien il lui est difficile de se rapprocher de Mgr de Telmesse. C'est un point délicat, sur lequel je n'insiste pas : ce sera à votre prudence à ménager ce rapprochement, suivant les circonstances. Je m'imagine que c'est surtout l'article du *vicariat* qui le fait parler comme suit : « Les moyens que V.G. me suggère ne peuvent être employés par moi, et me mettraient dans l'impossibilité de jamais remplir le ministère avec honneur et avec profit. Nous ne nous rencontrerons jamais, si l'on n'est pas décidé à faire usage des moyens que j'ai suggérés à Mgr de Sidyme, &c. » Je me garde bien de heurter ces expressions, les considérant, comme je le dois, et ayant égard à l'état du cœur d'où elles partent. Au reste, en prenant communication de mes lettres précédentes à ce monsieur, et en saisissant l'esprit de celle-ci, il ne vous sera pas difficile de le convaincre que l'on est bien éloigné de vouloir aggraver sa peine.

Puisque ce monsieur est disposé à prendre retraite chez un ami, ce sera donc une mesure à prendre en considération : je vais m'en occuper. Si néanmoins quelque ami de ce monsieur vous était connu, suggérez-le-moi. En attendant, si vous pouvez l'engager à commencer les affaires spirituelles, ce sera le commencement de ses consolations. Qu'il se repose sur ceux qui lui ont donné des marques si ouvertes du désir qu'ils ont de le voir rentrer dans sa ligne première, et la seule où il puisse se promettre des consolations réelles.

Les autres difficultés qui lui ont paru une plaie incurable se lèveront, et sa confiance dans la bonté du père de miséricorde et de toute consolation adoucira les tribulations de son cœur sensible, et comme je le vois, reconnaissant de la grâce que le Seigneur lui fait

*hodie*. Veuillez bien lui exprimer ce que je viens de vous dire : cela pourra suffire comme réponse provisoire à sa lettre. Au reste, je ne l'oublierai pas, et j'y penserai particulièrement dans mes prières.

Je suis, &c.

† Jos, Ev. de Québec

‡ ‡ ‡

1836 – 28 avril – Pierre Viau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 151.

À Monseigneur  
Monseigneur Jos. Signay  
Évêque de Québec  
Québec

Montréal, 28 avril 1836

Monseigneur,

J'ai reçu le 23 du courant l'honneur de votre lettre. Hier, 27, j'ai vu chez lui l'abbé Papineau.

Il y a deux ou trois curés chez lesquels il irait volontiers, mais surtout un, c'est M. Primeaux<sup>74</sup>, de Varennes. Mais il n'y voudrait passer que 15 jours à trois semaines, pendant lequel temps il ferait une retraite, après quoi il voudrait revenir chez son père pour se préparer, étudier la théologie et les rubriques. Il a une bonne bibliothèque. Qu'on lui permît en attendant de dire la messe. D'ici à l'automne, il se préparerait ainsi et réglerait aussi ses affaires temporelles. À l'automne, il est disposé à servir comme curé, si on le juge nécessaire, pensant bien que la chose n'est guère possible

---

<sup>74</sup> Charles-Joseph Primeaux (1792-1855), né à Saint-Michel de Bellechasse, fils de Joseph Primeaux et de Charlotte Deguise; ordonné prêtre en 1815. Curé à Varennes de 1834 à 1855. *DC*.

qu'à ce temps, parce que ce n'est qu'alors que se font les changements. Il ne veut ni être vicaire ni être chez un curé pour exercer le ministère, en attendant l'automne, parce que cela ressemblerait à un vicariat, et en conséquence ferait croire qu'il est coupable et qu'on a eu raison de le traiter comme on a fait.

Il m'a dit que quand l'interdit serait levé, qu'il aurait fait une retraite et qu'on lui permettrait de dire la messe, il irait volontiers voir Mgr de Telmesse. Il est prêt, quand on voudra, à aller chez M. Primeaux, pendant le temps mentionné de l'autre côté.

J'ai cru m'apercevoir et il m'a dit quelque chose qui me fait croire qu'il pense qu'on cherche à l'attirer chez quelque curé et lui faire là exercer le ministère, à peu près comme un vicaire, ce dont il ne veut entendre parler. Ainsi, si Votre Grandeur croit pouvoir employer ce monsieur et faire quelque chose pour lui, il est disposé tout de suite à aller chez M. Primeaux. Qu'on lève l'interdit, qu'on lui permette de dire la messe et qu'on le laisse chez son père d'ici à l'automne, si avant ce temps on n'a point de cure à lui donner. Autrement, on ne gagnera rien auprès de lui.

Mgr de Telmesse ne me parlant jamais de l'abbé Papineau, il m'est bien difficile de lui en parler et surtout de l'amener à dire ce qui concerne M. Pap. Mgr de Telmesse n'est point communicatif, il ne s'ouvre jamais à moi et ne me communique rien, et ainsi je ne lui demande rien. Je ne m'en offense point, sachant surtout qu'il en a fait à peu près de même avec M. Tabeau. Il se communique plutôt à certains curés. Il serait peut-être utile que je fusse mis au fait de certaines choses, mais que faire à cela ? Je ne voudrais pas qu'il sût que je vous parle de cela : cela le mettrait de bonne humeur et lui inspirerait peut-être de la défiance à mon sujet. Ma position ici est délicate. [...]

P. Viau, ptre

⌘ ⌘ ⌘

1836 – 1<sup>er</sup> mai – Mgr Lartigue à Mgr Signay.

RAPQ, 1944-1945, p. 188.

ACAM, Reg. des lettres, v. 8, p. 184.

À Mgr Jos. Signay  
Évêque de Québec

Montréal, 1<sup>er</sup> mai 1836

[...] Toussaint Papineau est *suspens* par moi, d'après l'avis que m'en avait donné feu Mgr Panet, de toutes fonctions des Ordres majeurs. Je suis bien aise de votre correspondance assidue avec lui, et je souhaite qu'il se rapproche de son état, comme vous le dites; mais tant qu'il n'aura pas satisfait à celui qui l'a interdit, et à l'égard duquel il s'est toujours montré contumace, il restera certainement tel qu'il est dans mon district. [...].

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1836 – 11 mai – Mgr Lartigue à Mgr Signay.

RAPQ, 1944-1945, p. 189.

ACAM, Reg. des lettres, v. 8, p. 192.

Vous trouvez que T.P. [Toussaint Papineau] a eu sujet de se croire injustement traité, si... Vous êtes bien bon pour votre prédécesseur et pour moi, mais c'est justement ce *si* qui n'a point existé; car il n'a point demandé dans le temps ces dépositions, et il les aurait probablement refusées, si je les lui eusse offertes, puisqu'il refusa une enquête régulière sur sa conduite, que je lui offrais alors. Si je n'ai envoyé que deux dépositions à Mgr Panet, j'en ai ici au moins cinq ou six, qui ne laissent aucun doute sur sa culpabilité, et j'en aurais eu plus si j'avais voulu les prendre dans le temps. Je ne juge pas à propos qu'on lui communique ces dépositions, à

moins qu'il ne consente sincèrement à une enquête régulière, où il serait confronté avec ses complices; autrement, il ne ferait qu'en abuser.

En quoi est-il demeuré contumace ? C'est que les Canons prescrivent à ceux qui sont tombés dans les censures de faire leurs diligences pour s'en faire relever au plus tôt, ordonnent même de procéder extraordinairement contre ceux qui croupissent volontairement dans cet état, et que le prêtre en question n'a fait, depuis nombre d'années, aucune démarche pour rechercher son absolution. Au contraire, dès qu'il eut connaissance, il y a quelques années, que j'allais en visite dans sa paroisse, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à Montréal, pour ne pas me rencontrer. Tous les autres réfractaires ont été réhabilités : pourquoi celui-ci seul ne le serait-il pas ? Parce qu'il s'est montré le seul impénitent. Tous les autres se sont avoués coupables et s'en sont humiliés; lui seul a déployé un orgueil satanique, a scandalisé depuis dans la paroisse ou contre les règles prescrites par l'Église, même à tous les chrétiens.

Au reste, si vous voulez l'emmener pour toujours dans vos districts, je ne m'opposerai pas à ce que vous le réhabilitiez selon votre conscience; mais ce serait par trop si, à la veille de voir mon district séparé de votre diocèse, vous choisissiez ce moment pour l'imposer à ce district contre mon gré, sans satisfaction de sa part, et sans un amendement certain et persévérant de sa conduite. [...]

† J.J. Év. de Telmesse

‡ ‡ ‡

1836 – 26 mai – Pierre Viau à Mgr Signay.  
AAQ, 26 CP, Montréal, VI : 158.

Monseigneur Jos. Signay  
Évêque de Québec

Montréal, 26 mai 1836

Monseigneur,

Je crois avoir déjà dit à Votre Grandeur que M. l'abbé Papineau irait volontiers chez M. Primeaux, lequel M. Primeaux est très disposé à le recevoir chez lui. M. Papineau irait aussi volontiers chez MM. Lefebvre et Ricard, de la Pointe-Claire, mais il préférerait Varennes.

Moi, j'ai pensé que peut-être on pourrait le placer chez M. Bédard, de Charlesbourg, vu surtout les circonstances actuelles. M. l'abbé Thavenet a écrit dernièrement au Séminaire et aux Dames de l'Hôtel-Dieu, que Montréal avait été érigé en évêché, etc., le 21 mars, de sorte que les choses vont arriver au premier jour et tout va s'organiser ici. S'il n'y a rien de commencé pour le pauvre abbé Papineau, il court bien des risques. Il ne voudra faire aucune démarche auprès de l'évêque ici, et l'évêque, de son côté, croira ne devoir point en faire.

Au reste, j'ignore les dispositions de Mgr de Telmesse à son égard. [...]

P. Viau, ptre

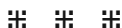
‡ ‡ ‡

1836 – 16 août – Mgr Signay à Mgr Lartigue.

RAPQ, 1937-1938, p. 115.

AAQ, Reg. des lettres, v. 17, p. 430.

[...] Si vous n'avez pas de difficulté à ce que M. Primeaux retire chez lui M. Papineau, j'y consens bien volontiers. [...]

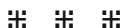


1836 – 22 août – Mgr Lartigue à Mgr Signay.

RAPQ, 1944-1945, p. 198.

ACAM, Reg. des lettres, v. 8, p. 232.

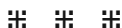
[...] Je n'ai rien à faire avec le prêtre Papineau, tant qu'il ne se sera pas soumis à mes ordres. [...]



1837 – 5 janvier – Lactance Papineau.

*Journal d'un étudiant en médecine à Paris*, p. 47

Premier jour du congé des Rois. Sortie de la communauté à 6 h 30 a.m. Je pars à 7 [h] avec mon oncle Toussaint Papineau et Éméry. On s'arrête chez MM. les curés de Saint-Charles<sup>75</sup> où l'on dîne, de Belœil, de la Pointe-Olivier [Saint-Mathias] où l'on couche. Mon oncle n'est pas prodigue. Il nous fait arrêter chez les curés; ce qui était fort gênant pour nous. À la Pointe-Olivier, où il nous fit coucher, je fus indisposé.



1837 – 8 janvier – Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau [Petite-Nation], son frère.

BAnQ-Q, P417/11; 4.1.4

Montréal, 8 janvier 1837

Mon cher Benjamin,

Me voici de retour de Saint-Hyacinthe à temps encore pour vous souhaiter la bonne année. J'ai laissé toute la famille bien por-

---

<sup>75</sup> Augustin-Magloire Blanchet (1797-1887), curé de Saint-Charles, sera emprisonné comme patriote; devint plus tard évêque du Nord-Ouest américain (inhumé à Seattle).

tante. Rosalie, ta sœur, devait partir le jour des Rois pour aller voir nos vieux parents de Saint-Denis. Rosalie, ta fille, et Nancy, ta petite-fille, étaient parties la veille des Rois pour Saint-Denis, afin de s'accoutumer à voyager, pour se mettre en état d'entreprendre le voyage de la Petite-Nation, lequel, comme je dois être de la partie, n'aura lieu qu'après le retour de papa. Longpré doit arriver ce soir pour coucher à Montréal, pour partir demain matin, avec papa, pour la Petite-Nation.

J'envoie cette lettre par la poste parce que je pense qu'elle arrivera avant papa. Je t'envoie par papa une bouteille de jus de citron, une fiole essence de salsepareille, 6/ de la médecine à vers et 2 # de café, pour que tu n'en perdes pas entièrement le goût.

Hélas, pauvre frère, je prends bien toute ta part possible à tes privations. Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir d'y remédier. Tu sais avec quel cœur et avec quel plaisir je m'en acquitterais. Mais nous sommes tous dans le même embarras. Prenons donc courage et ne nous laissons pas abattre par l'adversité.

Je suis bien aise d'apprendre qu'Angelle se trouve bien de la salsepareille. J'espère que quand je la reverrai, elle n'aura plus de l'air d'une grand-mère que de nom.

Lactance et Éméry sont venus passer leurs vacances à Montréal.

Je t'ai enrichi d'un bon gros neveu bien portant, gras comme un moine, qui se nomme Petit-Fin. Il joue et caresse son père comme un enfant de quatre ans. Il marche avec moi, mange dans ma main, vient prendre dans la poche de ma veste les glands et les noix que j'y mets pour lui. C'est un beau gros écureuil gris tout apprivoisé que j'ai apporté de Saint-Hyacinthe et qui a dans ma chambre liberté franche. Il y fait toutes ses grimaces à son aise et y réussit bien. Comme je suis après l'instruire, je lui ai enseigné à aimer tous ses parents, et il prend déjà la liberté de présenter ses respects à ses oncles et à ses cousins de la Petite-Nation.

En voilà bien assez. Je ne veux pas vous faire perdre le temps que vous passez à attendre papa. Ainsi, amitiés à Angelle, Papineau

mon frère, Papineau mon neveu, Honorine, Louise, Madsem<sup>76</sup>,  
Casimir, Auguste, Aurélie, etc.

Ton frère affectionné.

T.V. Papineau, ptre

‡ ‡ ‡

1837 – 17 avril – Denis-Benjamin Papineau à Toussaint-Victor Papi-  
neau, son frère.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 145-146.

M. Toussaint-Victor Papineau  
chez Joseph Papineau, écuyer, notaire  
Montréal

Petite-Nation, 17 avril 1837

Mon cher Toussaint,

J'espère que l'enveloppe que j'ai barbouillée aura eu l'effet  
d'apaiser ta colère. Aussi, ai-je pensé qu'au lieu de la laisser aug-  
menter en attendant la poste suivante, exécute ce que dit Virgile,  
faisant parler Neptune : *At praestat motos componere fluctus*<sup>77</sup>.  
Ainsi donc présupposé que toutes tes facultés irascibles sont main-  
tenant tranquilles et apaisées, je vais reprendre la trame ordinaire  
de notre correspondance, c'est-à-dire te faire des questions et te  
donner des commissions.

Dans ma dernière lettre à papa, je l'invite encore à venir ici et lui  
donne plusieurs raisons. Entre autres, celle de vouloir faire conti-  
nuer à [JBN] Papineau l'apprentissage de sa profession sans risque.  
Et il y aurait du danger s'il n'était pas continuellement sous mes

---

<sup>76</sup> Madsem : surnom de Clémence Marchessault, qui épousera Joseph-Benjamin-  
Nicolas Papineau en 1843.

<sup>77</sup> « Mais il vaut mieux opposer la digue au flot. » Virgile, *Énéide*, I, 135.

yeux. Papa te communiquera ma lettre s'il le juge à propos. Mais je lui dis que tu aimerais mieux être ici que d'être en bas, vu que la terre peut se livrer et donner de quoi s'améliorer, tandis qu'occupée par vous elle ne sera qu'un surcroît de dépense, etc.

Je t'ai parlé précédemment de deux lapines que je voulais avoir. Mon lapin est mort d'ennui. Je t'ai parlé chène en corde; tu m'as répondu que ce vaudrait 10 à 12 piastres la corde. Cela n'est pas assez détaillé. Il faudrait savoir si plusieurs personnes connaisantes t'ont donné ces informations et si vous parliez de bois dont je te donnais les dimensions. Les deux personnes qui avaient promis à Papineau des patates de semence n'en peuvent donner du tout; ainsi me voilà sans semences. Larocque et Bernard ont-ils repris leurs affaires ? Il me semble qu'il y a eu de la folie ou de l'étourderie dans la conduite de quelqu'un de la maison et que les propriétaires feraient bien de faire une enquête, afin de faire tomber le blâme sur qui il appartiendra. Je pense que je m'arrangerai pour faire faire de la cendre par quelques-uns de mes voisins et qu'il faudra que je me précautionne de coton à chemises, laine, pipes, lard et farine. C'est pour cela qu'ayant fait parler cet hiver à la maison canadienne, je désirerais savoir si elle continuera ses affaires. Si j'y fais quelques emplettes, elles seront, comme l'an dernier, payées dans le cours de la saison. Probablement que ta lettre de demain répondra à quelques-unes des questions que je te faisais.

L'on me dit que l'évêque de Telmesse doit écrire et publier un mémoire en réponse aux notes de La Fontaine<sup>78</sup>. Si c'était le cas, j'aimerais à le voir. Il me semble que les différentes dispositions

---

<sup>78</sup> Voir le procès du curé Louis Nau, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, contre Mgr Lartigue. L'évêque voulait changer ce curé de cure, qui lui, ne voulait pas partir. C'est toute la question de l'inamovibilité qui est soulevée par ce procès. Le curé Nau fut défendu par L.H. La Fontaine. Voir son écrit là-dessus. Mgr Lartigue répondit par un écrit anonyme qui fut aussi publié, défendant le principe du droit de l'évêque de changer un curé de cure selon son bon vouloir. La Fontaine perdit sa cause. Le curé Nau avait offert ses services d'espion à Gosford, contre les patriotes, lors de la première insurrection. Après avoir perdu sa cause, il gagna Ottawa, puis sans doute les États-Unis, où il aurait quitté les rangs du clergé.

législatives du Roi de France sont plus que suffisantes pour prouver que les biens temporels de l'Église et l'administration ne sont pas mis sous le [même] contexte de l'autorité temporelle que tous les autres biens des particuliers et que, lorsque l'on a refusé à la Chambre le droit d'intervenir comme branche de la législature, c'était pure chicane. Si je m'en rappelle aussi, l'on disait que le Roi de France ne législatait sur ces matières que du consentement de l'Église, sous peine de nullité de ses ordonnances, etc. Étrange doctrine par laquelle le législateur ne pourrait contraindre qu'une des deux parties à l'obéissance ! l'autre devant toujours rester indépendante ! Il s'ensuivrait qu'il y aurait deux règles et deux mesures, dont l'une exclusivement pour favoriser l'Église et les prétentions de ses membres enseignants, l'autre simplement pour condamner sans distinction tous les membres de l'Église enseignée, contre lesquels les premiers porteraient plainte, fondée ou mal fondée, car si l'Église en corps est infaillible, l'expérience de tous les jours prouve que les individus, quelque élevé que soit leur rang dans la hiérarchie, ne le sont pas. Sans quoi on n'aurait pas ni des évêques et des patriarches schismatiques ou hérésiarques. Il ne s'ensuit pas pour cela que l'autorité temporelle soit infaillible non plus, mais comme elle ne doit statuer et qu'en effet elle ne statue que pour les intérêts actuels ou d'un futur si prochain que ce ne change pas l'état de la question, le mal qu'elle peut faire dans un temps se trouve réparé dans l'autre.

Tu as lu le pamphlet<sup>79</sup> de La Fontaine et tu es aussi en faveur de l'inamovibilité des curés. Je sais que depuis longtemps c'est l'opinion de papa. Mais on me dit que Papineau soutient l'opinion contraire comme vraie. Quelles sont à ta connaissance les opinions de Côme et des Messieurs Viger à ce sujet ? Je t'entretiens d'une chose dont je pense bien qui va ne vous occuper guère dans le moment actuel, et que les résolutions de lord Russell vous occu-

---

<sup>79</sup> Louis-Hippolyte La Fontaine (1807-1864), *Notes sur l'inamovibilité des curés dans le Bas-Canada*, [Montréal, Ludger Duvernay, 1837]. Une microfiche contenant 34 images, dans ICMH 36100.

pent infiniment plus que l'affaire du curé Nau. À toi, libre de me dire tout ce que tu voudras et sauras sur l'une et l'autre affaire. Carte blanche, pourvu que tu me dises quelque chose. Ah ! Ah ! Plains-toi donc à présent. J'ai regret de n'avoir pas mal écrit ma lettre pour me venger un peu en te donnant de la peine à la défri-cher, puisque tes reproches me font écrire si promptement. Adieu, porte-toi bien. Amitiés et compliments comme de coutume.

Ton frère affectionné.

D.B. Papineau

Qui est l'avocat de l'évêque, et qui du curé ? La France ?

⌘ ⌘ ⌘

1837 – 28 avril – Pascal Brunet, curé de la Petite-Nation, à Mgr Lartigue.

BAnQ-O, P150, carton 4.

Comme j'apprends que M. Toussaint Papineau vient de nouveau demeurer à la Petite-Nation, je désirerais bien que Votre Grandeur me fît savoir comment je devrai me comporter à l'égard de ce monsieur, et surtout si je pourrai l'admettre au chœur. Quant à son frère, Denis-Benjamin, quoiqu'il ait été malade cet hiver, il n'a pas demandé à se confesser, quoique d'ailleurs il paraisse observer assez bien ses autres devoirs extérieurs de religion. Je ne lui ai point encore demandé directement de se confesser, croyant cette démarche inutile. Si cependant Votre Grandeur est d'opinion que je le doive faire, je le ferai...

⌘ ⌘ ⌘

1837 – 5 mai – Mgr Lartigue à Pascal Brunet.

RAPQ, 1944-1945, p. 240.

ACAM, Reg. des lettres, v. 8, p. 392.

M. Paschal Brunet, ptre, curé

À la Petite-Nation

Montréal, 5 mai 1837

Monsieur,

Vous pouvez admettre Toussaint Papineau, sans difficulté, au chœur et avec le surplis; seulement, il est *suspens* de toutes fonctions des Ordres sacrés; et, quoique réduit à la communion laïque, si jamais il se rendait digne de cette communion (ce qu'il n'est pas assurément à présent), il communierait à genoux sur le marche-pied de l'autel, et en surplis, mais non avec l'étole.

Si vous pouviez l'engager à se confesser, et à remplir ses devoirs de chrétien, de clerc et de prêtre, c'est votre devoir de le faire, puisque vous serez son pasteur; mais il me paraît si endurci que je crains que vous n'en veniez pas à bout. Comme il passe d'ailleurs pour être de mauvaises mœurs, et qu'on m'a dit que son père ne pouvait garder de fille domestique dans sa maison parce que son fils demeurait avec lui, vous ferez bien de ne faire qu'une visite au père et à lui en commençant, et ensuite une autre chaque année, au jour de l'An ou à la quête de l'Enfant-Jésus. Mais je ne parle pas de celles de votre ministère, si elles étaient utiles.

Son bon-homme de père n'est pas plus en règle que ses enfants pour la confession, excepté que je pense qu'il y a plus longtemps qu'eux qu'il s'y est présenté, et il faudrait l'y disposer de votre mieux de bonne heure, puisqu'il a plus de 80 ans, pour son bien, et afin aussi qu'il ne vous embarrasse pas, vous et moi, pour la sépulture quand il mourra. Votre devoir est sans doute d'engager tous vos paroissiens à se confesser, [Denis-]Benjamin comme les autres. [...]

† J.J. Év. de Montréal

‡ ‡ ‡

1837 – 1<sup>er</sup> septembre – Joseph Papineau à Joseph Masson.

*De Montréal à la Petite-Nation*, p. 420-421.

Monsieur,

Il m'a été remis à Montréal une lettre à l'adresse de mon fils T.V. Papineau. Je n'en connaissais ni l'auteur ni le contenu à mon arrivée ici le 29 dernier, à l'ouverture de cette lettre. Elle s'est trouvée être de MM. Peltier et Bourret, qui mandent de la part de votre maison de régler immédiatement le montant de deux billets consentis par mon dit fils T.V. Papineau, en faveur de M. A. Burroughs<sup>80</sup>, et par lui endossés en votre faveur.

Je n'ai pas oublié que je vous avais offert de vous transporter, acompte de cette créance, une somme de 100£, cours actuel, qui m'est due par la veuve Toussaint Provost, mais lui ayant parlé elle m'a dit qu'elle ne se voyait pas en état de payer une rente en capital, et qu'elle serait obligée de remettre le terrain. Jugeant que cela ne ferait pas votre affaire, j'ai remis à vous voir à la fin du mois pour régler cette affaire avec vous, de quelque autre manière qui vous serait plus favorable, en réglant pour les affaires de Benjamin, qui vous doit aussi et qui poursuit le décret des biens de Turney<sup>81</sup>

---

<sup>80</sup> Asa Burroughs, né en 1792 à Bridgehampton (NY), fils de Stephen Burroughs et de Sarah Davis. Il épousa (Hatley, Church of England, 22 juillet 1818) Mary Atwell Williams (1796-1880). Asa Burroughs était marchand à Trois-Rivières l'année de son mariage; il est établi à Montréal, avec son épouse, comme marchand lors du recensement de 1825; aussi à Montréal, rue Saint-Paul (recensement de 1842).

<sup>81</sup> « Vente d'immeuble. Cette propriété de valeur appartenant à la succession de feu M. John Turney, située sur la rue Craig, et louée maintenant pour la somme de 20£ par an, sera vendue au bureau du shérif, au Palais de justice, mardi le 10 du courant, à 10 heures du matin ». *La Minerve*, 2 octobre 1837, p. 3. Le 10 avril 1834, John Turney, membre du Conseil de ville de Montréal, présidait une assemblée d'Irlandais de Montréal chez McCabe. *La Minerve*, 14 avril 1834, p. 2. John Turney est fils de Hugh Turney et de Rebecca Corse, du New Jersey. Il épouse Sara Caldwell (Montréal, 3 no-

qui seront adjugés chez le shérif le 11 du mois prochain. Je serai en ville à la fin de ce mois ici, et nous aviserons alors au moyen de vous assurer au moins votre dette, si je ne suis pas alors en état de vous payer, étant en marché de vendre moi-même des propriétés qui seront plus que suffisantes pour assurer votre dette.

Ainsi, je vous prie de contremander l'ordre donné à MM. Peltier et Bourret de poursuivre mon fils T.-V. Papineau, qui n'a par lui-même aucun moyen de vous payer. Ce serait augmenter sa dette sans aucun avantage, et ce serait me décourager d'entreprendre de la liquider, et ce me forcerait de vous l'abandonner à son sort. Vous avez déjà eu trop de bonté pour que je ne puisse pas me flatter que vous aurez encore égard à la prière que je vous fais de suspendre toutes poursuites judiciaires, jusques à mon retour à Montréal. Vous obligerez votre très humble et obéissant serviteur.

⌘ ⌘ ⌘

1838 – 22 janvier – Testament olographe de Joseph Papineau.  
*RAPQ*, 1960-1961 (1963), p. 155-163.

Je donne et lègue à Toussaint-Victor Papineau, mon fils, la jouissance et usufruit pour sa vie *durante* de la terre où je demeure actuellement, sise à la Petite-Nation, joignant d'un côté à Antoine Couillard dit Dupuis, d'autre côté à Hubert Janot dit Seguin, avec tous les animaux, voitures d'été et d'hiver, harnois, ustensiles d'agriculture qui s'y trouveront à mon décès, dont il sera donné bon et fidèle inventaire, avec estimation à dire d'experts.

Je donne et lègue audit Toussaint-Victor Papineau, mon fils, la jouissance et usufruit pour sa vie *durante* de l'isle à Roussin située audit lieu de la Petite-Nation, avec les meubles et ustensiles de ménage qui pourront lui convenir, jusqu'à la concurrence de cinquante livres, cours actuel, à dire d'experts, pour de tout ce que dessus jouir à titre de constitut et précaire, sa vie *durante*, pour les

---

vembre 1835), fille de John Caldwell et de Mary McGrath. Au baptême de sa fille Rebecca en 1836, John Turney est dit *grocer*.

fruits, revenus, fermages ou loyers, qu'en proviendront servir uniquement aux nourritures et entretiens dudit Toussaint-Victor Papineau, sans qu'ils puissent être saisis ni arrêtés par aucun créancier, sous quelque prétexte que ce soit, et après le décès dudit Toussaint-Victor Papineau le tout retournera à Louise et Aurélie Papineau, filles de Denis-Benjamin Papineau, mon fils, qui en jouiront aussi leur vie *durante*, et la propriété demeurera et appartiendra à leurs enfants nés en légitime mariage, qui en feront partage par souche, et si aucunes des dites Louise et Aurélie Papineau décède avant ledit Toussaint-Victor Papineau sans enfants nés en légitime mariage, la survivante jouira du tout sa vie *durante* et la propriété demeurera à ses enfants nés en légitime mariage, mais s'il n'y avait aucun enfant de l'une et de l'autre, alors la propriété appartiendra à Denis-Benjamin Papineau, mon fils, et Angélique Cornud, son épouse, ou à leurs autres enfants qui en feront partage entre eux par souche, dans l'ordre des successions.

⌘ ⌘ ⌘

1838 – 4 décembre – Denis-Benjamin Papineau à Joseph Masson.  
*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 159.

Demain, je vais aller chez mon père, à cinq lieues d'ici, où réside M. Toussaint-Victor Papineau, mon frère, et lui communiquerai cette partie de votre lettre qui le concerne.

⌘ ⌘ ⌘

1839 – 7 janvier – Rosalie Papineau-Dessaulles à Julie Bruneau-Papineau, sa belle-sœur.  
*Correspondance, 1805-1854*, p. 157.

Papa devait conclure la vente de sa propriété avec le D<sup>r</sup> Leman et doit se rendre vers le 20 à Montréal et, de là, ici avec, je pense, Toussaint à qui j'offre aussi ma maison, car, lui aussi, que deviendrait-il ?



1839 – 21 février – Mgr Bourget à Jean-Baptiste Bourassa, missionnaire à la Petite-Nation.

*RAPQ*, 1945-1946, p. 189.

ACAM, Reg. des lettres, v. 1, p. 283.

[...] Donnez-moi des nouvelles de M. Toussaint Papineau, et dites-moi comment vous vous arrangez avec lui et quelle est la vie que mène ce prêtre. Usez avec lui de beaucoup de prudence. [...]

† Ig. Év. de Telmesse



1839 – 14 mai – Jean-Baptiste Bourassa, missionnaire à la Petite-Nation, préside à la sépulture d'Elizabeth Lemman, fille de Dennis Sheppard Lemman, médecin, et d'Agathe-Honorine Papineau, décédée la veille à Buckingham, âgée de 10 mois et 8 jours.

Signatures au registre de Notre-Dame de Bonsecours : Dennis Lemman, D.B. Papineau, Toussaint-Victor Papineau, prêtre, William Dole, Levi Bigelow, Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, Marie-Louise Papineau, John Kay, C.C. Gagnon, Marie-Clémence Marchessault, Séraphine-Julie-Aurélié Papineau.



1839 – 16 août – Concession par Denis-Benjamin Papineau à messire Toussaint-Victor Papineau, son frère.

Notaire Jean-Joseph Girouard, minute 33.

Denis-Benjamin Papineau, procureur de Louis-Joseph Papineau, son frère, concède une terre à Toussaint-Victor Papineau; terre mesurant 5 x 40 arpents, N<sup>o</sup> 47, devant la baie de la Pentecôte, à la Petite-Nation, bornée en profondeur aux terres de la côte Saint-

Amédée, à l'ouest à Joseph Birabin dit St-Louis, de l'autre côté à John Hillman.

Contrat passé à la Petite-Nation, chez M. Papineau père.

‡ ‡ ‡

1839 – 4 octobre – Mgr Lartigue à Toussaint-Victor Papinau.

RAPQ, 1945-1946, p. 116.

ACAM, Reg. des lettres, v. 9, p. 237.

M. T<sup>st</sup> Papineau, ptre

À la Petite-Nation

Montréal, 4 octobre 1839

Mon fils,

Je puis toujours sincèrement vous donner ce titre, parce que j'ai toujours véritablement pour vous les sentiments d'un père; et quoiqu'il me soit impossible d'approuver tout le contenu de votre lettre du 23 dernier, il est heureusement en mon pouvoir de satisfaire vos désirs, s'ils sont réels. Je vous déclare donc franchement que pour toute chose au monde je ne voudrais agir contre ma conscience, en faveur même de la personne qui me serait la plus chère; et qu'en ce moment, il serait absolument contre ma conscience, bien éclairée, de vous offrir une cure dans mon diocèse. Mais, d'après votre lettre, il n'en serait pas ainsi de l'évêque de Québec; puisque vous m'y assurez que, quand je suis devenu évêque de Montréal, votre correspondance sur cette affaire était avec le premier sur le point de se terminer suivant vos désirs : je ne lui connais de nouveaux motifs pour avoir changé d'avis. Quoi qu'il en soit des torts que vous m'imputez à votre égard, vous ne pouvez disconvenir que vous êtes obligé, et strictement obligé, de faire votre possible, pour rentrer dans votre état, si vous voulez vous réconcilier avec Dieu et avec les hommes. Eh bien, je vous invite à

renouer votre ancienne correspondance avec Mgr de Québec sur la même matière; et si vous vous arrangez avec lui comme je le souhaite, je suis prêt à vous donner une excorporation de mon diocèse pour vous incorporer dans le sien; et alors, j'espère que vous n'aurez plus de reproches à me faire, puisque j'aurai fait tout ce qui est en mon pouvoir, sauf la conscience, pour vous rendre heureux. Donnez cette dernière consolation à mes cheveux blancs et à mes chagrins; et je ne vous oublierai pas devant Dieu, comme je souhaite que vous ne vous oubliiez pas vous-même.

† J.J. Év. de Montréal

⌘ ⌘ ⌘

1839 – 25 octobre – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1831-1841*, p. 227.

Mon oncle Toussaint était en correspondance avec l'évêque de Montréal et l'on pensait que les choses s'arrangeraient d'une manière satisfaisante : c'était un secret qu'on ne devait communiquer à pépé que dans le cas d'un heureux résultat.

⌘ ⌘ ⌘

1840 – 7 février – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, I, p. 81.

Ainsi, Cherrier, lors du départ du jeune Lévesque, disait que quelques amis négociaient la réconciliation de Toussaint de manière à ce qu'il pût être de nouveau employé. Depuis ce temps, pas un mot pour me dire si cela a eu suite. Benjamin n'a pas trouvé le tour de m'écrire une fois en deux ans.

⌘ ⌘ ⌘

1840 – 2 avril – Denis-Benjamin Papineau à Angelle Cornud, son épouse.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 164.

Je n'ai pas vu Toussaint qui m'avait invité à aller fêter sa naissance dimanche soir. Mais le mauvais temps qu'il a fait m'en a empêché, ainsi que le curé qui devait aussi s'y trouver. Leur projet était de venir me demander la soupe aujourd'hui. Viendront-ils, ne viendront-ils pas ?

⌘ ⌘ ⌘

1840 – 19 avril.

Mort de Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal. Sépulture le 22 avril, en présence de 10 000 personnes. Cette mort permettra à son cousin Toussaint-Victor Papineau de réintégrer une cure.

⌘ ⌘ ⌘

1840 – 30 avril – Denis-Benjamin Papineau à Angelle Cornud, son épouse.

*De l'Île à Roussin à Papineauville*, p. 165.

Toussaint et moi sommes venus mardi dernier de chez lui. J'y avais été dimanche pour lui aider à faire son encan, qui a eu lieu lundi toute la journée. On a déchargé mercredi et hier matin. Papineau est descendu à la place de son oncle qui se trouvait fatigué. Il a chargé la berge de tout le reste du bagage et a profité du vent de nord-est pour remonter. Il est arrivé hier à dix heures. Ainsi tout le ménage, animaux raisonnables qui vont dans les champs et animaux non raisonnables qui restent dans la maison, comme Toussaint, Louise, Aurélie, les chiens et l'écureuil, tout est rendu. Mais tout n'est pas encore arrangé. Car tu sais bien qu'après le déménagement vient l'emménagement, qui n'est pas le plus petit embarras.

[...]

Toussaint fait dire au docteur [Leman] qu'il a donné sa terre à semer au voisin à moitié, qui est Chalifoux. Mais ce dernier achetant le grain qui lui faut à lui-même pour semer, désire que le docteur lui envoie sa moitié des semences. Toussaint pense qu'il faudra pour la part du docteur 10 m d'avoine, 6 ou 7 minots de pois, un de bled, et  $\frac{3}{4}$  de sarrasin. Quant aux patates, il sera assez temps d'en parler, quand le docteur descendra. Toussaint a réservé le foin et le pacage ainsi que le jardin pour celui que le docteur y enverra. S'il n'a pas d'espérance d'y mettre quelqu'un assez tôt pour faire le jardin, qu'il l'écrive, car alors Toussaint le donnerait à semer en patates, et cela l'ameublirait tout prêt pour une autre année.

# # #

1840 – 27 juillet – Denis-Émery Papineau à Toussaint-Victor Papineau, son oncle.

*Correspondance 1834-1877*, p. 137-138.

T.V. Papineau  
Petite-Nation

Saint-Hyacinthe, 27 juillet 1840

Mon très honoré oncle,

Votre aimable et gracieuse lettre m'est dûment parvenue par l'avant-dernière poste. On ne peut rien voir de plus doux, de plus charmant, de plus mignon : sans voir la signature, on pouvait dire que c'était vous qui l'aviez écrite (on ne se serait pas trompé). Il y a un ton de douceur, d'amabilité, à peu près de l'espèce qu'en ont les vieux... Je ne sais si je dois le dire, pas les moutons toujours. Quant aux chalands, bacs, bateaux, berges, canots, grands et petits, si vous étiez seuls on aurait bien le temps de monter et des-

cedre, puis remonter de nouveau avant que vous fussiez rendu chez Parker pour protéger notre débarquement. Aussi, dans le cas où vous vous trouveriez seul, vous pourriez bien partir deux ou trois jours d'avance pour ne pas nous faire attendre longtemps. C'est pour cela que je vous préviens un peu d'avance pour ne pas être obligé de suer trop fort à ramer, si vous étiez pris tout à coup. Nous partirons donc d'ici, de mardi ou mercredi en huit, pour nous rendre à Montréal et y prendre le stage vendredi. Donc nous serons samedi le 8 au soir réunis à toute la famille. Si vous avez autant de provision, j'aime à croire que ce n'est pas votre faute s'il y en a en réserve. Ainsi, vous n'aviez (pour votre part seulement) pas de si grands reproches à me faire. Je vous demande mille fois pardon d'avoir écrit tant de frivolités, mais ce qui est écrit est écrit. Je n'aurais pas le temps de recommencer une autre lettre. La poste est arrivée et je me dépêche.

Depuis ma dernière lettre à maman ou Benjamin, il s'est passé plusieurs choses remarquables dans Saint-Hyacinthe. Celle qui cause le plus de sensation est le départ de M. Prince comme directeur du collège; le mercredi soir, il fit ses adieux au public et aux écoliers, puis le lendemain à midi il était sorti de charge, et tous les pouvoirs aux prises avec M. Larocque, qui se défendra comme il pourra.

Le mardi, je suis allé avec mon oncle Augustin à l'enterrement de M. François Papineau père, à Saint-Césaire<sup>82</sup>. La goûte lui est montée dans l'estomac et en moins de cinq minutes il avait existé, le samedi sur les 4 heures. Madame Dulongpré<sup>83</sup>, le même jour, a été enterrée dans l'église de cette paroisse : l'âge et la débilité étaient sa maladie principale.

---

<sup>82</sup> François Papineau (1776-1840), ancien major de milice, aubergiste, traversier, marchand de bois, époux de Louise Brisset, a été inhumé « dans la nouvelle église » de Saint-Césaire le 21 juillet 1840, âgé de 64 ans. Présence d'Antoine et Abraham Papineau, ses fils, et Antoine et Louis Papineau, ses frères.

<sup>83</sup> Marguerite Campeau (1768-1840), épouse de Louis Dulongpré, peintre, décédée le 19 juillet 1840, à l'âge de 72 ans, est inhumée à Saint-Hyacinthe le 21 juillet.

Tout le monde est assez bien ici, excepté le petit George<sup>84</sup>, qui a toujours beaucoup de mal. Le jour, il est assez gai, quoique changé; la nuit, il ne fait que crier. Mon oncle Séraphin, à Saint-Denis, est retombé. Il est plus frappé qu'il ne l'était encore au commencement de sa maladie. Mon oncle Augustin est parti hier pour Saint-Denis.

Tous vous font bien des amitiés, respects, compliments, etc., chacun suivant ses droits, rang, prérogatives, privilèges, etc.

Adieu, mon très aimable et honorable et aimé et honoré oncle. Au plaisir de vous revoir bientôt.

Votre très humble, très dévoué, très respectueux neveu.

D.E. Papineau

‡ ‡ ‡

1840 – 10 août – BMS Buckingham, paroisse de Saint-Grégoire de Nazianze.

Baptême de Maria Leman, née le 2 mai 1840, fille de Dennis Sheppard Leman et d'Agathe-Honorine Papineau. Parrain : Toussaint-Victor Papineau, prêtre, grand-oncle de l'enfant; marraine, Marie-Louise Papineau, tante de l'enfant.

‡ ‡ ‡

1840 – 3 octobre – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1831-1841*, p. 310.

Vous savez sans doute que pépé et oncle Toussaint sont chez oncle Benjamin, tous réunis. Oncle Toussaint a vendu sa terre d'en bas au D<sup>r</sup> Leman.

---

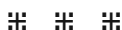
<sup>84</sup> George Morison (1839-1922), né à Saint-Hyacinthe le 4 octobre 1839, fils de Donald George Morison et de Rosalie Papineau. Il sera marchand à Minneapolis, où il décédera.



1840 – 12 octobre – Denis-Émery Papineau à Amédée Papineau, son cousin.

*Correspondance 1834-1877*, p. 144.

Mon oncle Toussaint est attendu à Montréal avec pépé, de jour [en jour]. Il paraît qu'il y a eu des négociations, mais dans ce coin-ci on ne sait encore à quoi elles ont abouti. Puis il est assez probable qu'il y en aura encore lorsque l'évêque [Bourget] redescendra des Allumettes.



1840 – 1<sup>er</sup> novembre – Rosalie Papineau-Dessaulles à Louis-Joseph Papineau, son frère, à Paris.

*Correspondance, 1805-1854*, p. 230-231.

Tu demandes des nouvelles de Toussaint. L'évêque [Bourget], au commencement du présent mois d'octobre, en mission à la Petite-Nation avec M. Prince, a été chez Benjamin, s'est abouché avec Toussaint, et le résultat est qu'il est libre de continuer à résider chez Benjamin, mais aura juridiction à la Petite-Nation, et on le prie de vouloir bien officier quand le curé, qui a encore deux autres cures à desservir, sera absent, ainsi que de confesser et administrer les malades. En conséquence, il s'est joint à la grande retraite des prêtres du district de Montréal, et il retourne au commencement de novembre avec papa, qui est venu passer quelques jours, et Louis et Benjamin l'aîné<sup>85</sup> qui retournent de compagnie. En attendant que l'évêque puisse placer Toussaint, s'il veut l'accepter, on me dit qu'il lui propose de l'accompagner comme collaborateur dans une mission qu'il se propose dans les *townships* de l'Est, pour la fin du mois de novembre.

---

<sup>85</sup> Louis désigne ici Louis-Antoine Dessaulles; Benjamin l'aîné est Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, né en 1814, l'aîné des enfants de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud.

‡ ‡ ‡

1840 – 7 novembre – Amédée Papineau.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 414.

Mon oncle Toussaint a fait sa paix avec les autorités ecclésiastiques et a été réhabilité dans les fonctions de son ministère.

‡ ‡ ‡

1840 – 8 novembre – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1831-1841*, p. 337.

(Il cite un extrait de lettre recue de son cousin Denis-Émery Papineau) : « Mon oncle Toussaint a été réhabilité par les autorités ecclésiastiques et est libre d'exercer le ministère où il voudra; il ne veut pas de cure avant le printemps, à cause de son rhumatisme qui le fait souffrir pendant l'hiver. »

‡ ‡ ‡

1840 – 22 novembre – BMS Montebello.

Toussaint-Victor Papineau officie et signe à trois baptêmes.

‡ ‡ ‡

1840 – 17 décembre – Mgr Bourget à Louis-David Charland, curé à la Petite-Nation.

*RAPQ*, 1946-1947, p. 128.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 2, p. 281.

Le témoignage consolant et favorable que vous me rendez de M. Papineau le dédommage de bien des sujets de chagrin venus d'ailleurs.

‡ ‡ ‡

1841 – 13 janvier – Mgr Bourget à Louis-David Charland, curé à la Petite-Nation.

*RAPQ*, 1946-1947, p. 131.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 291.

Il le prévient de se préparer à partir avec M. (Hippolyte) Moreau pour la mission des Allumettes, et de confier pendant son absence sa desserte à M. (Toussaint) Papineau.

‡ ‡ ‡

1841 – 19 janvier – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1946-1947, p. 132.

ACAM, Reg. des lettres, v. 2, p. 292-293.

M. Papineau, ptre

À la Petite-Nation

Montréal, 19 janvier 1841

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien avoir soin des missions de M. Charland pendant son voyage aux Allumettes et ailleurs, avec pouvoirs de desservant et la faculté de biner, si vous le pouvez, à la Petite-Nation et à Grenville. M. Charland<sup>86</sup> vous donnera avant son départ les renseignements qu'il jugera convenables pour que vous soyez en état de lui rendre tous les services en votre pouvoir. Je vous attendrai ensuite à Saint-Jacques où vous serez traité comme l'enfant de la maison.

Je suis, &c.

---

<sup>86</sup> Le même jour, 19 janvier 1841, Mgr Bourget écrit à Charland : « Je vous charge par la présente de faire une mission dans les parties du diocèse situées au-dessus d'Aylmer, avec M. Moreau, et vous aurez tous les pouvoirs que je lui ai donnés dans ma lettre du 11, pour tout le temps que durera votre mission, et dans tous les lieux y mentionnés. »

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1841 – 24 janvier, jusqu'au 21 mars – BMS Montebello.  
Toussaint-Victor Papineau signe les registres<sup>87</sup>.

‡ ‡ ‡

1841 – 25 janvier – Rosalie Papineau-Dessaulles à Amédée Papineau, son neveu.

*Correspondance, 1805-1854*, p. 237.

Toussaint, sur une requête des habitants de la Petite-Nation, vient d'en être nommé curé en chef.

‡ ‡ ‡

1841 – 11 février – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1831-1841*, p. 384.

(Il cite un extrait de lettre reçue de son cousin Denis-Émery Papineau) : « Nous avons reçu des lettres de la Petite-Nation qui nous disent que mon oncle Toussaint est curé par intérim, pendant l'absence de M. Charland<sup>88</sup> qui est allé en mission. »

‡ ‡ ‡

---

<sup>87</sup> T.V. Papineau signe aussi les registres de Notre-Dame de Bonsecours de Grenville, du 7 février 1841 jusqu'en mars.

<sup>88</sup> Louis-David Charland (1809- ?), curé à Saint-André d'Argenteuil et desservant de Grenville (1839-1841); curé de Rigaud (1841-1845). *DC*.

1841 – 10 mars – Toussaint-Victor Papineau à Mgr Bourget.  
BAnQ-Q, P417/12; 5.2

Monseigneur l'évêque  
De Montréal  
Saint-Jacques

Petite-Nation, 10 mars 1841

Monseigneur,

Ayant reçu, lundi soir, votre lettre du 1<sup>er</sup> mars, je me disposais à partir dans le cours de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine, pour me rendre à Montréal, où cependant je n'aurais pas été fâché de savoir quel sort m'y attendait, n'importe quelque pénible que soit pour moi ce sacrifice, il est résolu. Cependant, Monseigneur, d'après l'avis de Messieurs Charland et Lefebvre<sup>89</sup>, je me suis décidé à attendre une nouvelle injonction de votre part. En voici la raison qui, j'espère, trouvera une excuse suffisante auprès de vous par le motif qui me fait différer. Environ 150 personnes de l'endroit commencent leurs confessions avec moi, d'après les données que je devais demeurer ici quelque temps encore. De ce nombre, un homme qui ne s'était pas approché des sacrements depuis trente-six ans amène toute sa famille et s'est joint à elle pour se rendre à ses devoirs. Plusieurs autres ont commencé des confessions générales. Dois-je et est-ce l'intention de Votre Grandeur que tout cet ouvrage reste en arrière, et que plusieurs qui probablement ne recommenceraient qu'avec peine ce qu'ils ont paru faire avec zèle, n'achèveront pas ce qu'ils ont commencé. M. Charland m'ayant dit que la volonté de Votre Grandeur était que mes pouvoirs cessassent à son arrivée, je n'ai pas dû continuer sans une nouvelle permission de Votre Grandeur. Si vous

---

<sup>89</sup> Louis-Marie Lefebvre (1792-1872), né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, fils de Louis Lefebvre et de Marguerite Quertier. Ordonné prêtre en 1818. Curé à Sainte-Geneviève (île de Montréal) de 1828 à 1872. *DC*.

désirez que je finisse ce qui est commencé, ça me retardera de quelques jours; si votre intention est que je descende immédiatement, mon départ ne sera retardé que de peu de jours et j'espère que Votre Grandeur me pardonnera ce délai en faveur du motif qui me fait différer et attendre votre réponse.

Je suis mortifié de donner à Votre Grandeur ce nouveau trouble et je la prie de me croire très humblement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur.

T.V. Papineau, ptre

✠ ✠ ✠

1841 – 11 mars – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1946-1947, p. 138.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 2, p. 313.

M. Papineau, ptre

À la Petite-Nation

Montréal, 11 mars 1841

Monsieur,

J'agrée que vous terminiez l'ouvrage que vous avez commencé à la Petite-Nation, mais je désire que vous veniez ici pour quelques jours, dès que vous aurez fini avec les personnes qui ont entrepris leur confession avec vous. Je vous continue les pouvoirs qui vous sont nécessaires pour cela.

Je suis, &c.

† Ig. Ev. de Montréal

✠ ✠ ✠

1841 – 30 mars – Donald George Morison à Toussaint-Victor Papineau.

BAnQ-Q, P417/12; 5.2

Saint-Hyacinthe, 30 mars 1841

Mon cher oncle,

Je vous ai écrit vendredi que ces dames étaient décidées à rester. Probablement que vous n'aviez pas reçu la lettre quand Galipeau est parti. Madsem dit que vous l'aviez reçue et que vous avez voulu forcer leur volonté. Devinez si c'est assez pour les faire récalcitrer. Aussi, voilà Galipeau qui repart sans charge. Quant aux raisons, je crois qu'elles sont assez bonnes. Les chemins seront fort fatigants et les traverses, si elles ne sont pas dangereuses, sont au moins fort incommodes. Il est fâcheux que vous n'ayez pas reçu ma lettre. Ça aurait évité tous les faux frais. Ainsi voilà.

Vôtre.

D.G. Morison

⌘ ⌘ ⌘

1841 – 30 avril – Rosalie Papineau-Dessaulles à Louis-Joseph Papineau, son frère, à Paris.

*Correspondance, 1805-1854*, p. 245.

Toussaint est à Saint-Jacques pour le temps de l'absence de monseigneur, chargé des confessions des trois qui s'absentent. Qu'en sera-t-il ensuite de lui ? Dieu le sait !

⌘ ⌘ ⌘

1841 – 30 avril – Toussaint-Victor Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

L'honorable L.J. Papineau

Paris

*Faveur de Messire*

*J.O. Paré, ptre secr.*

*de Monseigneur l'évêque*

*de Montréal*

Montréal, 30 avril 1841<sup>90</sup>

Cher frère,

Tu auras sans doute porté un jugement bien défavorable de mon amitié et de ma reconnaissance à ton égard, puisque je ne t'ai pas encore écrit depuis ta séparation d'avec nous. Cependant, sois bien sûr que ce n'a pas été indifférence, comprenant plus que bien d'autres tout ce qu'a de pénible, pour un cœur sensible comme le tien, un éloignement si longtemps prolongé, et pour des motifs dont la pureté me sont plus connus qu'à bien d'autres. Aussi, je t'avoue que la principale raison qui m'a empêché de t'écrire était la crainte d'aggraver tes douleurs et tes ennuis en m'en entretenant avec toi. J'aurais voulu te voir tellement distrait et entraîné dans un tourbillon qui eût pu pour ainsi dire te rendre insensible aux affections les plus chères de ton cœur, à l'amour de ta famille, et cela pour aussi longtemps qu'un sort trop rigoureux te tiendra éloigné de nous.

Oh, mon cher Papineau, que je prends part à tes dégoûts et à tes ennuis. Mais qu'ils seraient encore bien augmentés, si tu avais sous les yeux le dégoûtant tableau qu'offre la conduite de notre

---

<sup>90</sup> Lettre éditée dans *Papineau en exil à Paris, Lettres reçues*.

Poulet<sup>91</sup> et du gouvernement à l'égard des Canadiens ! Je t'assure que je regarde comme un bonheur pour toi de vivre loin de ton pays lorsqu'il est aussi maltraité et avili qu'il l'est dans ce moment par un vil trafiquant qui se fait un jeu barbare de fouler aux pieds les intérêts les plus précieux et les plus chers des Canadiens. Oh ! auront-ils longtemps encore à souffrir ainsi ! J'espère que non, sans oser m'en flatter.

Mais je m'aperçois que je parle politique, ce qui ne me convient pas. Tu me pardonneras sans doute, en songeant que, comme mes ancêtres et mes parents, je ressens le contrecoup de chaque injure, de chaque injustice qui, avec mon pays, frappe ce que j'ai de plus cher au monde, ma famille à laquelle je suis si tendrement attaché. Oh ! que j'aurais désiré pouvoir suivre l'évêque de Montréal pour vous voir quelque temps. Les merveilles de Paris ou de la ville sainte m'auraient fait beaucoup moins de plaisir. Mais puisque mes moyens ne me le permettent pas, au moins pour le présent, je vais au moins te donner de la famille tous les détails qui sont à ma connaissance.

Notre cher papa jouit encore d'une assez bonne santé, quoique l'âge et les chagrins l'aient considérablement affaibli et qu'il perde beaucoup de sa mémoire. Il a cependant été capable de venir à Montréal cet hiver et parle d'y revenir au printemps. Sa gaieté diminue de jour en jour. Lorsqu'on parle de toi en sa présence, il paraît plus affecté à présent qu'au commencement. Aussi lorsque nous nous entretenions de toi et de ta famille, il fallait avoir la précaution de ne le pas faire en sa présence. À la Saint-Joseph [19 mars], jour de sa fête<sup>92</sup> et de la tienne, nous avons bu votre santé commune, et ça pour lui faire plaisir; et comme nous exprimions le vœu de nous voir tous réunis, il a dit, avec un sentiment d'espérance presque prophétique et patriarcal, comme Jacob :

---

<sup>91</sup> Charles Edward Poulett Thomson (1799-1841), gouverneur de l'Amérique du Nord britannique, entré en fonction le 19 octobre 1839. Il vient de proclamer l'entrée en vigueur de l'Acte d'Union en février 1841. *DPQ*.

<sup>92</sup> Il est question ici de fête patronale et non de l'anniversaire de naissance de Joseph et de Louis-Joseph Papineau.

« Oh, ça viendra, il ne faut pas désespérer ! » Tu peux voir par là, cher frère, que nous ne t'oublions pas. Benjamin et moi nous entretenions souvent de toi, et sois-en bien persuadé, toujours avec un nouveau sentiment de plaisir, qui était à la vérité bien mêlé de chagrins et d'amertume.

Avec quelle joie nous avons vu le cher Amédée au mois de septembre ! Hélas, la dernière fois que nous l'y avons vu il y était avec son frère. Que d'événements douloureux depuis ce temps ! Les quelques jours seulement qu'il a passés avec nous nous ont paru beaucoup trop courts, après une si longue absence. Que je voudrais que les temps fussent meilleurs pour te presser de revenir ! Mais non, non, ne reviens pas à présent, quelque plaisir que nous eussions à te revoir, tu aurais trop à souffrir ayant sous les yeux le tableau de nos souffrances et de nos malheurs.

Benjamin, pressé plus que jamais par la dette de Masson<sup>93</sup>, est dans un état de souffrance, d'inquiétude et de mélancolie habituel; Angelle, encore plus. Papineau Benjamin fils prend plus de courage et se rend utile à sa famille en surveillant les travaux de son père, qui n'est plus guère en état de les suivre par lui-même. L'été dernier, il a travaillé comme un homme, outre les travaux de la ferme qu'il a constamment surveillés et auxquels il a pris tant de part. Il a trouvé moyen de se faire une grange et de récolter ses foins. Il fait défricher une partie de son terrain et augmente par là ses moyens. Louise et Aurélie sont passablement bien. Casimir et Auguste sont à Saint-Hyacinthe où ils montrent beaucoup de talents et d'application, et donnent de la satisfaction à leurs maîtres et à leurs parents. Notre bonne sœur te donnera des nouvelles de Saint-Hyacinthe et de Saint-Denis.

Ici, Mme Denis-Benjamin Viger est retenue presque continuellement au lit par des douleurs de rhumatisme. Mme Jacques Viger est souvent indisposée et souffrante. Côme est toujours faible, cependant il n'est pas arrêté. Luce Cherrier a souvent des ani-

---

<sup>93</sup> Voir Denis-Benjamin Papineau, *De l'Île à Roussin à Papineauville*, Correspondance 1809-1853.

croches; Toussaint est bien. Honorine et le docteur sont bien. Elle a une petite fille d'un an qui a l'air d'un enfant de quatre ans par sa graisse et son enjouement.

Pour moi, depuis que je vis avec messieurs les chanoines, j'engraisse comme un moine et si ce n'étaient que quelques fleurs de rhumatisme qui reviennent assez fréquemment je ne saurais plus ce que c'est que souffrir corporellement.

Adieu, cher frère, embrasse bien tendrement pour moi ma bonne sœur, Lactance et tous tes enfants. Rappelle-moi à leur souvenir et sois persuadé que, quoique je ne vous le dise pas souvent, je ne laisse pas de penser souvent à chacun de vous et d'être toujours avec la plus sincère amitié ton tendre et affectionné frère.

T.V. Papineau ptre

✠ ✠ ✠

1841 – 3 mai – Luce Bruneau à Julie Bruneau-Papineau, sa sœur, à Paris.

BAnQ-Q, P417/7

Nous avons le plaisir de voir M. [Toussaint-Victor] Papineau. Il paraît bien se plaire à Saint-Jacques. C'est une acquisition pour nous, car il chante bien et prêche bien. C'est lui qui a prêché la Passion<sup>94</sup>.

✠ ✠ ✠

---

<sup>94</sup> Pâques, en 1841, est le dimanche 11 avril. L'abbé Papineau a dû prêcher la Passion le 4 avril 1841, dimanche des Rameaux.

1841 – 3 mai – Joseph Marcoux<sup>95</sup> à Mgr Turgeon.  
AAQ, 26 CP, Montréal, D : 111.

À Sa Grandeur  
Monseigneur l'évêque de Sidyme  
Au Séminaire de Québec

Sault St-Louis, 3 mai 1841

Monseigneur,

[...] Le Séminaire attend quatre prêtres d'ici à l'automne, de manière que nous allons avoir une affluence de prêtres français, dont peut-être quelques-uns seront destinés à soulager les chanoines de Saint-Jacques, qui succombent sous la besogne. Votre Grandeur sait que Toussaint Papineau est là, et qu'il doit y rester jusqu'au retour de l'évêque, et de plus qu'on en est bien content. Il a, dit-on, bien prêché la Passion; il eût peut-être moins bien fait dans le panégyrique de l'anniversaire, mais il a été bien suppléé par le curé de L'Acadie<sup>96</sup>, qui a traité bien habilement le point critique du sermon. Tout en donnant à la vérité ce qui lui appartenait, il n'a rien dit pour froisser la susceptibilité de Saint-Sulpice. [...]

Jos. Marcoux, ptre

⚡ ⚡ ⚡

---

<sup>95</sup> Joseph Marcoux (1791-1855), fils de Joseph Marcoux et de Marie Vallière; ordonné prêtre en 1813. Curé au Sault-St-Louis [Caughnawaga] (1819-1855). *DC*.

<sup>96</sup> Charles La Rocque (1809-1875), né à Chambly, fils de Henri Larocque et de Sophie Robert. Prêtre en 1832, curé à L'Acadie de 1840 à 1844. Sera le troisième évêque de Saint-Hyacinthe en 1866. *DBC*. Marcoux parle ici de l'anniversaire de la mort de Mgr Lartigue. Charles La Rocque venait de prononcer l'oraison funèbre de l'évêque Lartigue, le 29 avril, alors que paraissait une « Notice Biographique sur Mgr J.J. Lartigue, premier évêque de Montréal », 23 pages, imprimée par les *Mélanges religieux*. Voir *L'Aurore des Canadas*, 14 mai 1841.

1841 – 26 juin – Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

Montréal, ce 26 juin 1841

Mon cher Benjamin,

Papa est toujours bien souffrant. Hier, jeudi<sup>97</sup>, j'ai été trouver un rebouteux en réputation. Il a trouvé qu'en effet il y a un os de la hanche de déboîté, et il s'est mis en devoir de le remettre à sa place, mais papa n'a pas pu souffrir la douleur et a ordonné de le laisser tranquille; malheureusement le rebouteux l'a écouté et n'a pas achevé. Aujourd'hui, papa s'est plaint qu'on l'eût écouté, et j'espère que l'on pourra reprendre. Il a bon appétit mais souffre beaucoup lorsqu'il faut le remuer. Madame Dessaulles et Augustin sont arrivés avant-hier et s'occupent à soigner mon père.

J'y passe le temps dont je puis disposer, mais ce n'est pas autant que je le désirerais. Je souffre beaucoup de mon mal de jambes et je boite quelquefois tout bas. Je suis obligé de monter et descendre tous les jours un escalier de 2000 marches par 6 escaliers que je monte et descends à toutes les heures du jour. J'ai les jambes en compote, elles se refusent presque à me porter.

Quant au moulin et vis que tu veux avoir, il faut que tu voies le tout par toi-même, parce que j'ai été averti sous-main que ça n'avait pas pu réussir, que c'est mal fait et que c'est pour cela que M. Jobin veut les vendre : [?] plus que tu ne les [?].

Je prendrai ton offre pour ma jument, si tu ne veux pas mettre les cinquante piastres.

Mlle Marchessault, qui craint tant les intrigues de M. Nerval avec Adeline, ne les craint pas tant pour mon préjudice que pour le sien. C'est un bon moyen de couvrir ses craintes que de prétexter celle des autres. Je ne crains rien d'Adeline, elle est assez sage, assez fidèle, assez constante pour que je ne craigne rien. En vain

---

<sup>97</sup> Il faudrait écrire : Hier, vendredi.

chacun de vous veut-il par ses rapports calomnieux m'indisposer contre Adeline ? C'est la jalousie qui vous fait tous parler. Monseigneur m'a promis d'apporter tous les pouvoirs nécessaires pour qu'elle puisse exercer quand elle sera ma femme comme prêtre. Je demande tous les jours des croix au Seigneur mais ce sont de bonnes croix, bien pesantes d'or ou d'argent; quant aux autres, je vais toujours dire mes amitiés bien sincères à Angelle, Rosalie, Louise et Aurélie Papineau et Madsem et Adeline, et tous ceux qui s'informeront de moi.

On me demande ailleurs. Adieu. Ton frère affectionné. Comme cette lettre ne partira que lundi, si j'ai quelque chose d'ici à demain au soir, j'ajouterai.

T.V. Papineau, pt.

Je ne répondrai à la lettre de Louise que dans quelques jours.

27 [juin]. Mon père a passé une assez bonne après-dînée hier et une nuit un peu moins souffrante que les précédentes. Il a pris de l'opium.

Je t'envoie ci-inclus le compte de M. Bernard.

T.V. Papineau

✠ ✠ ✠

1841 – 1<sup>er</sup> et 2 août – BMS Montebello.

Toussaint-Victor Papineau signe les registres.

✠ ✠ ✠

1841 – 25 août – Denis-Émery Papineau à Amédée Papineau, son cousin.

*Correspondance 1834-1877*, p. 191.

On pense que mon oncle Toussaint aura une cure cet automne dans ces endroits, soit Sainte-Rosalie ou Saint-Barnabé. Mais il n'en sait rien encore lui-même de bien positif.

‡ ‡ ‡

1841 – 4 septembre – *L'Aurore des Canadas*.

Toutes personnes endettées envers feu Joseph Papineau<sup>98</sup>, écr, sont priées de payer le montant de leurs dettes, et celles à qui il est dû sont priées de vouloir bien fournir leurs comptes et réclamations en bonne forme au soussigné exécuteur testamentaire dudit feu Joseph Papineau, ou à Messire Toussaint Papineau, ptre, à l'évêché de Montréal. André-Benjamin Papineau, N.P., exécuteur testamentaire. Petite-Nation, 21 août 1841.

‡ ‡ ‡

1841 – 27 novembre – Denis-Émery Papineau à Amédée Papineau, son cousin.

*Correspondance 1834-1877*, p. 195-196.

Mon oncle Toussaint doit rester encore un an au Séminaire de Saint-Jacques, mais à condition que sa santé n'en souffre aucunement, qu'il n'ait aucun sujet de mécontentement ou autre chose comme cela; autrement il sera libre d'aller en cure quand il voudra, et ils seront obligés de lui en donner une aussitôt qu'il y en aura une de libre. Voilà tout quant à présent, ajouté qu'il est bien.

‡ ‡ ‡

---

<sup>98</sup> Joseph Papineau (1752-1841) est décédé à Montréal le 8 juillet 1841, à 88 ans. Ses fils André-Augustin et Toussaint-Victor étaient à son chevet, de même que sa fille Rosalie Papineau-Dessaulles.

1842 – 9 janvier, jusqu’au 23 janvier – BMS Montebello.

Toussaint-Victor Papineau signe les registres.

⌘ ⌘ ⌘

1842 – 15 janvier – Denis-Benjamin Papineau à Angelle Cornud, son épouse.

*De l’île à Roussin à Papineauville*, p. 176-177.

Les hardes de corps de mon père ont été gardées au prix de l’estimation. J’ai acheté moi-même toute l’argenterie. Toussaint a eu 18 cuillères à bouche, 4 d<sup>to</sup> à sel et les quatre gobelets d’argent en forme de verre que je lui ai cédés au prix de l’estimation, c’est-à-dire à 6# 12 sols l’once. J’ai aussi acheté pour lui le grand miroir, la pendule, les chandeliers argentés, les porte-carafes, trois matelas, deux lits de plume, deux marmites à Papin<sup>99</sup> et quelques autres articles. Le reste s’est vendu assez haut pour que j’aie jugé à propos de le laisser aller. Les livres sont ce qui s’est le mieux vendu; aussi en ai-je acheté la plus grande partie. Mais la bibliothèque de papa était dans le plus mauvais état, beaucoup de livres manquants et beaucoup d’ouvrages dépareillés. [...]

Toussaint est ici, il partira mardi prochain. Il a empaqueté tous ses meubles et les fera descendre. [...]

Quant au legs fait à Toussaint, de cinquante louis, il ne pourra avoir lieu que ci-après et comme c’était en viager, aussitôt que les créanciers les plus pressés seront satisfaits, je placerais pour lui à la Banque du peuple 50 louis dont il pourra toucher 8 %.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>99</sup> Chaudron à couvercle hermétique, muni d’une soupape, servant à faire bouillir de l’eau ou des aliments à une température supérieure à 100 °C, appelé « digesteur », inventé en 1679 par Denis Papin (1647-1712), physicien français.

### 3. Curé à Saint-Luc



1842 – 24 septembre – BMS Saint-Luc.

Toussaint-Victor Papineau a réintégré une cure. Il est maintenant curé à Saint-Luc<sup>100</sup>, près de Saint-Jean-sur-Richelieu. Son premier acte aux registres des BMS de Saint-Luc est daté du 24 septembre 1842; il signe alors comme prêtre desservant. Il signe comme curé de Saint-Luc à partir du 23 octobre 1842.

⌘ ⌘ ⌘



Église de Saint-Luc

---

<sup>100</sup> La première église de Saint-Luc a été construite en 1827. C'est celle où Papineau a été curé. Elle sera détruite par un incendie les 3-4 juillet 1875. L'église actuelle date de 1877; elle a été reconstruite à même les murs de la première église.

[1843 – janvier]<sup>101</sup> – Toussaint-Victor Papineau à Louis-Joseph Papineau, son frère, à Paris.

BAnQ-Q, P417/11; 4.1.4

[Saint-Luc, janvier 1843]

Cher frère,

Pour le coup, en voilà du nouveau. Tu ne t’y attendais pas, n’est-ce pas ? Mais je ne puis laisser partir M. Fabre<sup>102</sup> sans te donner signe de vie. Tu as plus souvent des nouvelles du Canada que nous n’en avons de toi. Crois-moi au moins si je n’avais pas ma pauvre sœur qui me donne de temps en temps de tes nouvelles, je n’en recevrais pas d’autres. M. Fabre a eu aussi l’attention de m’en donner quelques fois. Tout ce que je sais, c’est que vous êtes tous bien portants et c’est toujours bien consolant.

Mais ton retour, à quand donc ? Il retarde. Chacun fait courir les contes les plus ridicules. Le gouverneur<sup>103</sup> te demande, il ne peut rien faire sans toi. La machine ne peut plus aller sans ta présence. Voilà une des histoires, entre mille autres, que l’on fait à ce pays. Cependant, d’après ce que je puis voir et tout ce que j’entends de toutes parts, tu es désiré, attendu avec empressement, au moins par nos bons habitants des campagnes qui n’ont confiance qu’en toi et qui disent tous hautement que sans toi il n’y aura jamais de bien à faire ici.

Voici un trait entre mille autres. La semaine dernière, j’ai été dans le township de Kildare avec mon ami M. [Antoine-Joseph]

---

<sup>101</sup> Lettre classée parmi les lettres de Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau. Elle n’a pas été éditée dans *Papineau en exil à Paris, Lettres reçues*, Éditions Trois-Pistoles, 2007.

<sup>102</sup> « Rue St. Vincent. Le soussigné ... se propose de partir pour France vers la fin de janvier prochain. Les personnes qui voudront bien l’honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible. » Annonce du libraire Édouard-Raymond Fabre, parue dans *La Minerve* à partir du 28 novembre 1842 jusqu’à la fin de janvier 1843. Toussaint-Victor et Rosalie Papineau-Dessaulles écrivent à leur frère Louis-Joseph en exil à Paris et demandent à Fabre d’apporter leurs lettres.

<sup>103</sup> Charles Bagot (1781-1843), gouverneur du Canada-Uni, du 12 janvier 1842 au 19 mai 1843, jour de son décès à Kingston, Haut-Canada.

Ginguet<sup>104</sup>, autrefois curé de Saint-Charles. Nous sommes arrêtés chez un bon habitant pour faire reposer nos chevaux. M. Ginguet, pour s'introduire, a dit qui il était et a dit aussi que j'étais M. Papineau, frère de l'orateur. Les pauvres gens n'ont été frappés que du nom de M. Papineau, sans plus écouter ce qui suivait.

– Ah, Monsieur, me dit le maître en se levant, que je suis heureux de vous recevoir ! Le pays va changer de face et les Canadiens pourront encore se défendre, tant que vous serez avec nous !

Je lui dis alors que je n'étais que ton frère et que ce n'était pas toi. Il en fut consterné puis, se remettant un peu, il me dit en me prenant la main avec affection :

– Ah, Monsieur, s'il revenait et qu'il eût besoin de ma terre, je la lui donnerais de bon cœur.

Ensuite, faisant ton éloge, il ne pouvait plus tarir. Tous les jours, j'entends quelque chose de semblable, et j'espère que tu éprouveras un certain plaisir à les entendre toi-même, parce que tu as bien vu que je ne te les dis pas pour te flatter, mais parce que c'est la pure vérité, dont la connaissance t'engagera peut-être à hâter ton retour qui ferait tant de plaisir à ta famille et à bien d'autres. Au moins, si tu ne reviens pas encore en Canada, reviens dans les États, et il faudra que je sois bien gêné si je ne vais t'y voir.

Encore un peu que j'allais te voir avec Louis. Mais il aurait fallu m'endetter pour plusieurs années, et ça m'a retenu. Si j'étais petit oiseau, je m'envolerais à New York, puis là je me ferais rat dans un vaisseau, puis petit oiseau encore de l'autre côté de la mer, puis tu serais bien caché si je ne te trouvais pas. Enfin, pauvre frère, rap-

---

<sup>104</sup> Antoine-Joseph Ginguet (1806-1846) et Joseph-Gaspard-Suzanne Ginguet (1795-1880), deux frères, nés à Vergaville (Moselle), dans le diocèse de Nancy (France), fils de Joseph Ginguet et de Marie-Thérèse Lefebvre, où ils ont été ordonnés prêtres. Antoine-Joseph Ginguet avait quitté son diocèse en avril 1836 pour le Canada; il sera curé à Saint-Charles de 1838 à 1842. Joseph-Gaspard-Suzanne Ginguet avait été interdit dans son diocèse le 15 janvier 1833. Voir Madame Sylvie Straehli, *Dictionnaire biographique des prêtres du diocèse de Nancy et de Toul*, p. 154. Louis-Antoine Des-saulles n'est pas très tendre envers les deux frères Ginguet. Voir *Petit bréviaire des vices de notre clergé*, Éditions Trois-Pistoles, 2004.

proche-toi un peu de nous, s'il est possible, que nous puissions nous voir encore.

Les dernières nouvelles que j'ai pu me procurer de la famille étaient assez satisfaisantes. Mais comme il n'y a pas de bureau de poste dans la paroisse de Saint-Luc où je suis curé, je reçois des nouvelles plus rarement. J'en attendais, ces jours-ci, de la Petite-Nation, mais je n'en ai pas reçu, ce qui me fait espérer que peut-être quelqu'un en viendra.

Je laisse à M. Fabre et à bien d'autres de te parler politique. Cette branche n'est pas mon fort. On conçoit de grandes espérances, on crie victoire pour bien peu de chose. Je crains qu'on ne s'aveugle et qu'on ne mollisse trop vite. Fasse le ciel que ces promesses et ces réformes ne tournent pas au désavantage du peuple canadien ! C'est le vœu le plus ardent de mon cœur. Mais je ne puis encore ajouter ma confiance aveugle dans le gouvernement.

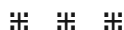
Je suis obligé d'interrompre, parce que l'on me demande pour un malade. Au retour.

Tu as dû voir M. [Joseph-Sabin] Raymond et M. [Jean-Baptiste] Kelly. Ils s'étaient bien promis de te voir. Et je ne doute pas que tu ne lui aies procuré du plaisir. J'aurais bien voulu et je voudrais encore être à sa place. Comme j'aurais du plaisir à voir et admirer toutes ces grandes merveilles que tu admires jusqu'à satiété. Alors, reviens bien vite, sinon nous serons jaloux de tout ce que tu vois. En attendant le plaisir de nous voir rapprochés, crois-moi pour la vie ton tendre et affectionné frère.

Mille amitiés à notre chère sœur, et au bon Lactance qui s'applique si bien et qui se prépare, dit-on, à venir faire des merveilles au Canada. À Amédée, qui doit être amplement pourvu de lunettes, et à tous tes chers enfants, qu'on les aime et que l'on vous aimera toujours en bon frère et en bon oncle.

Tout à toi.

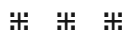
T.V. Papineau, ptre



1843 – 22 janvier – Denis-Émery Papineau à Lactance Papineau, son cousin.

*Correspondance 1834-1877*, p. 239.

Mon oncle Toussaint, que j'ai vu ces jours-ci, est toujours content de sa cure, il paraît s'y plaire assez mais pas trop.



1843 – 1<sup>er</sup> avril – André-Benjamin Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son cousin, à la Petite-Nation.

BAnQ-Q, P417/11; 4.1.4

Il parle d'une fille de Denis-Benjamin Papineau : Aurélie « est grasse et grande à surprendre son monde. Si elle peut croître en sagesse comme sa sœur Louise, elle sera fille accomplie, parfaite ! Elle sera la consolation des parents. » AB Papineau a voyagé avec Toussaint-Victor, curé à Saint-Luc, qu'il a trouvé bien portant, ainsi que Mme Lagacé<sup>105</sup> [Lagassé], « notre cousine » qui est à la tête de la maison.




---

<sup>105</sup> Émilie Bertrand, fille d'Ignace Bertrand, forgeron, et de Joseph Papineau, a épousé (Sault-au-Récollet, 3 juillet 1827) Joseph Minier-Lagacé.

1843 – 2 mai – Toussaint-Victor Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

BAnQ-Q, P417/11; 4.1.4

D.B. Papineau, écr, P.M.<sup>106</sup>.

Petite-Nation

Saint-Luc, 2 mai 1843

Mon cher Benjamin,

Avec la présente, tu recevras 15 N<sup>os</sup> de la *Semaine littéraire* qu'Émery m'a chargé de t'envoyer directement d'ici. Il vient de conclure un marché avantageux avec la Banque du peuple. Son étude sera vis-à-vis et les appointements raisonnables, pour le faire vivre en attendant qu'il soit en pratique. Je m'en réjouis pour lui et pour toi. Il continue à bien faire et se fait estimer à Sainte-Marie. J'ai vu M. Girouard<sup>107</sup>, curé du lieu, qui m'en a parlé avec estime.

Les années sont très mauvaises. J'ai fait le relevé de ce qui est dû à la fabrique de Saint-Luc. Ça se monte à environ 3 000#. Il sera bien difficile de faire rentrer cette somme cette année. Il est cependant urgent de le faire, vu les embarras et les dettes qu'elle a contractées. Cette partie du ministère est très infructueuse et très ingrate. On se fait facilement des ennemis en retirant les crédits. Adviene que pourra ! C'est une tâche difficile, mais importante et nécessaire, qui m'a déjà donné et qui me donnera encore beaucoup d'ouvrage, sans profit. Les comptes tenus par les marguilliers eux-mêmes et par quelques-uns des curés qui m'ont précédé, étaient dans le plus mauvais ordre possible. Point d'entrée par les registres, point de nécrologe ni de comptes courants, les mutations

---

<sup>106</sup> P.M. = Post Master.

<sup>107</sup> Liboire-Henri Girouard (1798-1876), né aux Cèdres, fils d'Antoine Girouard et de Marie-Louise Harel. Prêtre en 1826. Curé à Sainte-Marie de Monnoir [Marieville] de 1834 à 1852. *DC*.

non marquées, de manière qu'il faut s'en rapporter en grande partie à la bonne foi des gens.

Sur les cinquante piastres que Kernan<sup>108</sup> devra cet été, je voudrais prendre pour dix piastres, chez [Joseph-Édouard] Guilbault, de plantes; et le reste le donner à M. Dumouchel pour paiement de son cheval, que je lui dois depuis si longtemps. Il m'a écrit pour me dire qu'il était lui-même dans une grande détresse. Il n'est pas possible de le faire tant souffrir, après surtout tant avoir été ruiné par son pays. Je lui écris aujourd'hui pour lui dire que je te prie de lui envoyer cet argent aussitôt qu'il sera entré.

J'espère que vous êtes tous bien portants, occupés aux semences et au jardinage. Le mien n'est [pas] encore commencé. Les froids et les pluies sont continuels.

Recevez tous mes meilleures amitiés. Ton frère affectionné.

T.V. Papineau ptre

⌘ ⌘ ⌘

1843 – 11 mai – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1948-1949, p. 428.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 3, p. 77.

M. Papineau  
Ptre, curé  
Saint-Luc

Montréal, 11 mai 1843

Monsieur,

En réponse à la vôtre d'avant-hier, je dois vous dire que le concubinage dont vous me parlez m'est déjà connu, et que je désire

---

<sup>108</sup> Patrick Kearnan/Kiernan, Irlandais, veuf de Mary Ann Keegan, de Notre-Dame-de-Bonsecours de la Petite-Nation.

souverainement ôter ce scandale de votre paroisse, sur laquelle il est bien capable d'attirer des malheurs. Je serai prêt à voir et entendre l'homme et la femme en question, s'ils se présentent. Mais ils ne doivent pas venir ensemble pas plus que cohabiter sous le même toit, comme ils ont eu le malheur de faire jusqu'ici. Je ferai tout en mon pouvoir pour les remettre dans le bon chemin; mais comme de raison je ne puis permettre à une femme, qui aurait un premier mari vivant, d'en prendre un second.

Je suis très consolé d'apprendre le bien qui se fait dans votre paroisse. J'en remercie le Seigneur et lui demande pour tous la persévérance jusqu'à la fin.

Je suis, &c.

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1843 – 12 mai – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.

*RAPQ*, 1948-1949, p. 428.

*ACAM*, Reg. des lettres, v. 3, p. 79-80.

M. Papineau

Ptre, curé

À Saint-Luc

Montréal, 12 mai 1843

Monsieur,

Je viens de voir votre Joseph Lériger dit Laplante. Il prétend que M. Pigeon le maria il y a environ sept ans à Françoise Sorel, mais que le mariage était nul parce qu'elle avait son mari vivant, savoir

Étienne Vivier<sup>109</sup>, qui demeure encore aux États-Unis, près des moulins Perry<sup>110</sup>; ce qu'il peut prouver, dit-il, par le témoignage de Jacques Daigneau.

Cet homme veut se marier à Marie-Louise Vincent, avec qui il vit en concubinage, et il prétend que Paul Ouimette avec qui elle s'est mariée, il y a environ cinq ans, au Corbeau ou à quelque autre place des États-Unis, est encore plein de vie, et demeure au village de La Prairie.

La présente est pour vous autoriser à prendre des informations sur tous ces faits graves, et à m'en faire ensuite rapport. Je dois vous prévenir que vous devez vous défier beaucoup de ces personnages, et je vous engage à vous entendre avec quelques-uns de vos confrères pour vous mettre au fait de toutes les fraudes qui pourraient peut-être être mises en jeu dans cette affaire.

Je suis, &c.

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1843 – 11 juillet – Quittance par Antoine Pilet dit Jolicœur à messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Léon Dugas, minute 1343.

Antoine Pilet-Jolicoeur, cultivateur à Saint-François de la Nouvelle-Beauce, reconnaît avoir reçu de messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de Saint-Luc, district de Montréal, la somme de 1200 francs ou livres, ancien cours, étant le capital d'une rente annuelle et constituée que messire Papineau se serait engagé et obligé de payer annuellement à dame Hypolite [Adelaïde] Joassin, en vertu de son contrat de mariage avec ledit Antoine Pilet (con-

---

<sup>109</sup> En effet Françoise Sorel, fille de Louis Sorel et de Joseph Rainville, épousa (Saint-Philippe de Napierville, 30 avril 1804) Étienne Vivier, fils de Louis-Étienne Vivier et de Marie-Suzanne Perreault.

<sup>110</sup> Perry Mills, hameau près de la rivière Great Chazy, NY.

trat de mariage, devant le notaire François Verreau, 19 juillet 1828, minute 2801).

Antoine Pilet-Jolicœur promet de faire ratifier ce contrat par son épouse le plus vite possible.

⚡ ⚡ ⚡

1843 – 11 juillet – Billet de messire Toussaint-Victor Papineau à Antoine Pilet dit Jolicœur.

Par-devant le notaire public [Léon Dugas] pour la province du Canada, résidant dans le district de Montréal, soussigné, et témoins ci-après nommés. Fut présent messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Luc, y résidant. Lequel a, par ces présentes, volontairement reconnu et confessé devoir et promis de payer à sieur Antoine Pilet dit Jolicœur, cultivateur, demeurant à Saint-François de la Nouvelle-Beauce, dans le comté de Dorchester, dans le district de Québec, à ce présent et acceptant créancier, la somme de cinquante livres du cours actuel de ladite province du Canada, pour valeur reçue à la satisfaction dudit sieur débiteur, dont il se dit parfaitement content et satisfait. Laquelle dite somme, ledit messire débiteur promet et s'oblige bailler et payer audit sieur créancier ou à son ordre au porteur, en cinq paiements égaux et annuels de dix livres dit cours chaque, et dont le premier paiement se fera et deviendra dû dans un an de la date des présentes, et de la continuer d'année en année audit temps, jusqu'au parfait paiement de la susdite somme de cinquante livres, avec intérêt légal payable annuellement, lequel intérêt diminuera en proportion des paiements faits.

Passé en la demeure de messire débiteur, en présence de François Tessier, bourgeois, et Samuel D. Hamilton, forgeron, tous deux du lieu de Saint-Luc, témoins pour ce requis, qui ont signé avec messire Papineau et Antoine Pilet-Jolicœur.

Le billet signé par Papineau, dans son presbytère, le 11 juillet 1843, en présence du notaire Léon Dugas, a été déposé par Pilet-

Jolicœur, dans l'après-midi du 13 juillet 1843, dans l'étude de Jean-Joseph Reny, notaire à Sainte-Marie de Beauce.

⌘ ⌘ ⌘

1843 – 13 juillet – Dépôt par Antoine Pilet-Jolicœur d'un billet de T.V. Papineau.

Notaire Jean-Joseph Reny, minute 273.

Le billet de T.V. Papineau signé le 11 juillet est déposé deux jours plus tard à Sainte-Marie de Beauce chez le notaire Reny.

⌘ ⌘ ⌘

1843 – 13 juillet – Transport par Antoine Pilet-Jolicœur à Jean-Baptiste Carrier<sup>111</sup>.

Notaire Jean-Joseph Reny, minute 274.

Pilet-Jolicœur, qui avait une dette envers le marchand Carrier, transporte à Carrier la somme de 50 £ qui lui est due par Papineau.

⌘ ⌘ ⌘

1843 – 25 juillet – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1842-1846*, p. 155-156.

Ma tante [Dessaulles] songe un peu à aller pensionner chez mon oncle Toussaint, et elle préférerait s'éloigner ainsi que de rester dans l'endroit. Maman goûterait bien ce plan aussi, parce qu'à Saint-Luc ils vivraient très retirés, n'y ayant point de village, et ils seraient en même temps près de Montréal et des États-Unis. La

---

<sup>111</sup> Jean-Baptiste Carrier (1809-1866), né à Lauzon, fils de Jean-Baptiste Carrier, laboureur, et de Geneviève Gendron, a épousé (Lauzon, 11 septembre 1832) Ursule Patry, fille mineure des défunts Jean Patry, cultivateur, et Madeleine Quemeneur/Laflamme. À ce mariage, on remarque la présence de Louis Jolicœur, un ami de l'épouse. Jean-Baptiste Carrier est aubergiste et marchand à Saint-Henri de Lauzon.

solitude dont ils y jouiraient serait favorable aux études d'Ézilda et d'Azélie : leur cousine pourrait surveiller leurs études de piano, M<sup>lle</sup> Germain leur couture, et maman les autres branches. Maman veut rester auprès de ma tante et aimerait en même temps à aider mon oncle Toussaint en lui payant pension.

‡ ‡ ‡

1843 – 23 août – Signification et acceptation de transport par Jean-Baptiste Carrier à messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Léon Dugas, minute 1351.

Dans l'après-midi du 23 août 1843, est comparu devant nous, notaire, résidant dans la paroisse de Saint-Luc, en notre étude, messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Luc. Après avoir fait la lecture d'un acte de transport d'une somme de 50 £ du cours actuel de la Province, par Antoine Pilet-Jolicœur, cultivateur, de Saint-François de la Nouvelle-Beauce, district de Québec, à Jean-Baptiste Carrier, marchand, résidant dans la paroisse de Saint-Henri de Lauzon, acte passé par maître Jean-Joseph Reny, le 13 juillet dernier, a déclaré tenir ledit transport pour bien et dûment signifié et a promis de payer la somme de 50 £ à Jean-Baptiste Carrier, de la manière exprimée au billet que messire Papineau a consenti à Pilet-Jolicœur, soit en 5 paiements annuels égaux de 10 £, dont le premier se fera dans un an de la date du billet. Messire Papineau est autorisé à envoyer par la poste les sommes dues à l'adresse de Jean-Thomas Taschereau<sup>112</sup>, avocat, de Québec. Signature de T.V. Papineau et J.B. Carrier.

‡ ‡ ‡

---

<sup>112</sup> Jean-Thomas Taschereau (1814-1893), né à Québec, fils de Jean-Thomas Taschereau, avocat et député de Dorchester, et de Marie Panet. Avocat en 1836, il exerça sa profession à Québec et, occasionnellement, à Sainte-Marie de Beauce.

1844 – 18 février – Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau à Angelle Cornud, sa mère, et à Clémence Marchessault, son épouse.

*Par le temps qui court, Correspondance 1842-1893*, p. 43.

Papa [ ] à en faire un pour sa maison. Ça ne fera pas grand changements dans l'endroit [ ] demande que vous passiez par Saint-Luc, vous preniez des boutures de toutes les fleurs [que nous] n'avons pas ici. Mon oncle Toussaint saura comment les arranger [...]

✠ ✠ ✠

1844 – 14 mars – *La Minerve*, p. 2.

T.V. Papineau, curé à Saint-Luc, donne £4,5,10 à l'Association de la Délivrance, pour le rapatriement des patriotes exilés en Australie.

✠ ✠ ✠

1844 – 14 septembre – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Luc.

*RAPQ*, 1955-1957, p. 207.

ACAM, Reg. des lettres, v. 3, p. 416.

Il le nomme curé à Saint-Marc.

✠ ✠ ✠

1844 – 22 septembre – Saint-Luc.

Dernier acte signé par le curé T.V. Papineau à Saint-Luc.

✠ ✠ ✠

1844 – 26 octobre – Lactance Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance, 1831-1857*, p. 183-188.

[À Saint-Jean] j'ai monté à bord, en la bonne compagnie de mon oncle Toussaint Papineau, de Mmes [ ] et du fidèle [Rodolphe] Desrivières. [...] Louise<sup>113</sup> n'a pas encore d'enfant; sa belle-sœur, Mme Benjamin Papineau, non plus. Les nombreuses demoiselles St-Julien sont très obligeantes pour Louise. Elle est une charmante et jolie femme, mais elle a perdu l'espièglerie de ses 13 ans. Elle accuse mon oncle Toussaint de tout ce qu'elle avait alors d'imperfections. Il faut la croire, si elle est parfaite aujourd'hui.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>113</sup> Louise Papineau (1821-1891), fille de DBP et d'Angelle Cornud; épouse d'Édouard St-Julien (Montebello, 5 septembre 1843). Nièce de Toussaint-Victor Papineau et cousine de Lactance Papineau.

## 4. Curé à Saint-Marc-sur- Richelieu



1845 – 7 janvier – Denis-Benjamin Papineau à Clémence Marchesault, sa bru.

*De l'île à Roussin à Papineauville*, p. 299.

J'ai une nouvelle à vous donner qu'il vous faudra pourtant bien croire, tout incroyable qu'elle soit. C'est que ma tante Benjamin Cherrier<sup>114</sup> quitte le couvent des Sœurs bleues<sup>115</sup> pour se remarier. Non, je me trompe, c'est pour aller demeurer à Saint-Marc, chez M. le curé Toussaint V. Papineau, dont elle a consenti à devenir la ménagère. Elle pense s'y rendre à la fin de la semaine.

⌘ ⌘ ⌘

1845 – 12 janvier – Amédée Papineau.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 669.

À 1 h p.m., départ avec Rouër Roy pour Saint-Hyacinthe, dans sa *slée*. Arrivée pour souper chez oncle Toussaint Papineau, curé de Saint-Marc, chez qui nous rejoignons Coursol. Joyeuse veillée, aux dépens des dîmes curiales.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>114</sup> Marie-Marguerite Richer-Lafèche (1773-1855), de Saint-Denis-sur-Richelieu, veuve de Benjamin-Hyacinthe-Martin Cherrier (1757-1836) qui avait été député de Richelieu dans la première Chambre d'assemblée en 1792. Elle sera inhumée dans le caveau de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 8 février 1855, âgée de 82 ans.

<sup>115</sup> Sœurs bleues, ou sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. « Ma tante Benjamin Cherrier est rendue à Maskà, à sa destination, au couvent des sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu. Elle paraît bien contente d'y être. » Rosalie Papineau-Dessaulles, *Correspondance* [2001], p. 229, 1<sup>er</sup> novembre 1840. Voir aussi *JFL*, 1<sup>er</sup> janvier 1844.



Église de Saint-Marc-sur-Richelieu, 1798-1800

1845 – 15 mai – *L'Aurore des Canadas*, 20 mai 1845, p. 3.

Mariage. À Saint-Marc, le 15 du courant, par messire Papineau, M. le comte Édouard-Sylvestre de Rottermund, de Volyhnie, en Pologne, à Dlle Cordelia, quatrième fille de l'honorable Pierre-Dominique Debartzch, de Saint-Marc. Aussi, le même jour, M. Alexandre Kierzkowski, du grand-duché de Poznań, en Pologne, à Dlle Louise, troisième fille de l'hon. Pierre-Dominique Debartzch.

✠ ✠ ✠

1845 – 14 novembre – Aurélie Papineau à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 22.

Mon oncle Toussaint est venu me voir jeudi dernier et m'a engagée à lui donner le reste de mon ennui pour l'emporter à Saint-Marc.

⌘ ⌘ ⌘

1845 – 23 décembre – Denis-Émery Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son père.

*Correspondance 1834-1877*, p. 251.

J'en ai moi-même reçu une [lettre] de Dessaulles qui me dit avoir eu un mal de dents affreux, avec accompagnement de fluxion, etc., de sorte qu'il n'a pu m'écrire que le 22, hier. Ils avaient fait le breda et pendant ce temps ma tante Dessaulles avait été passer quelques jours chez mon oncle Toussaint, à Saint-Marc. Elle était de retour chez elle le 20 décembre.

⌘ ⌘ ⌘

1846 – 18 février – BMS Saint-Hyacinthe.

Mariage d'Alexis-Maurice Laframboise, avocat, fils majeur d'Alexis Laframboise, et de défunte Angélique Côté, de la côte Sainte-Marie à Montréal, et Eugénie-Rosalie Dessaulles, fille majeure de défunt Jean Dessaulles et de Marie-Rosalie Papineau. Présence de Louis-Joseph Papineau, de Toussaint-Victor Papineau et de Louis-Michel Viger. Etc.

⌘ ⌘ ⌘

1846 – 18 mai – Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau à Louis-Joseph Papineau, son oncle.

*Par le temps qui court, Correspondance 1842-1893*, p. 51-52.

L'honorable L.J. Papineau  
Montréal

Petite-Nation, 18-19 mai 1846

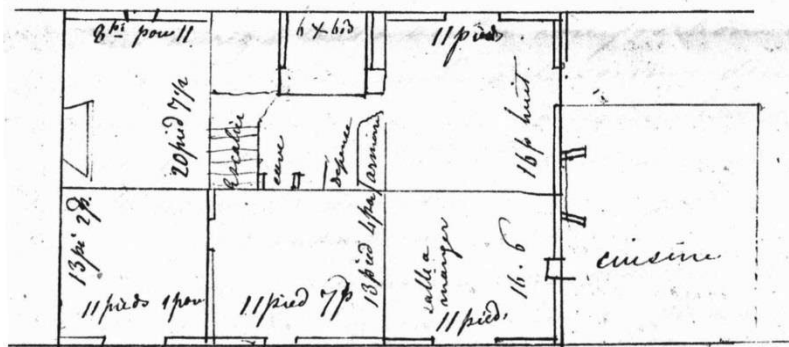
Mon cher oncle,

J'ai ici votre lettre<sup>116</sup> du courant, et n'ai pu répondre pour vous donner les informations que vous demandez au sujet de la maison de mon oncle Toussaint sans y avoir été. Honorine, Madsem et moi sommes descendus hier, après la messe, pour consulter et voir ce qu'il y aurait à faire.

L'on ne peut rien faire à la cuisine, elle est presque à terre. Le mieux serait de l'ôter tout à fait et la remplacer par le hangar qui n'a été que levé et que l'on pourrait aisément transporter à la place de l'autre pour en faire une cuisine, car vous ne pourrez pas faire la cuisine dans le corps de la maison. Je me procurerai du bois de plancher chez M. Alanson Cooke. Je vais faire faire des contrevents pour le bas de la maison par derrière; quant aux croisées de devant, en voici la hauteur et la largeur : hauteur 4 pieds, 10 pouces x 3 pieds de large. Il n'y a eu de contrevent qu'à la chambre de derrière où couchait généralement pépé. Vous trouverez ici :

---

<sup>116</sup> Cette lettre de Louis-Joseph Papineau à son neveu Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau n'a pas été trouvée.



Plan de la maison de T.V. Papineau à la Petite-Nation  
Dessin de J.B.N. Papineau, 1846

⚡ ⚡ ⚡

1846 – 6 juillet – Donation consentie par Madame Dessaulles à messire T.V. Papineau.

Notaire Charles Brin, minute 984.

Marie-Rosalie Papineau, veuve de Jean Dessaulles, demeurant en la paroisse de Saint-Marc, donne à Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Marc, tous les meubles ci-après nommés, dont il est en possession dès avant ce jour : trois lits de plumes, deux matelas, deux commodes, un bureau, quatre armoires, huit cuves et cuvettes, quatre vieux tapis, six chaises, quatre miroirs, deux escabeaux, un lot de vaisselles, un sofa, un jeu de tables, six seaux, deux lave-mains, un lot de verreries, deux couchettes, un lot de draps, nappes et serviettes, dix couvertes, huit couvre-pieds, dix vieux chandeliers argentés, huit oreillers, six traversins, quatre coffres ou valises, deux douzaines de terrines de fer-blanc, une urne en cuivre, quatre cabarets et deux vaches.

Le tout pour le prix et somme de 1487 £, ancien cours, que messire Papineau reconnaît avoir reçue et dame Marie-Rosalie Papineau, pour 14 mois de pension élémentaire, logement et lavage de linge, tant pour ladite dame Papineau que pour demoiselle

Thérèse Germain, et ce, tel qu'il a été expressément convenu entre les parties dès avant la passation des présentes.

Passé en la demeure de T.V. Papineau.

Dame Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles, demoiselle Thérèse Germain, pour pension élémentaire, tant qu'elles voudront résider avec lui.

‡ ‡ ‡

1846 – 8 août – Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau à Denis-Émery Papineau, son frère.

*Mille amitiés*, p. 25-26.

Petite-Nation, 8 août 1846

*Chasseur* [Chesser] est toujours d'opinion d'acheter la terre de mon oncle Toussaint. Tu lui avais dit que c'était 250 £ (deux cent cinquante louis), d'après ce que me disait Casimir dans une lettre que je ne puis retrouver. Je ne sais s'il voudra maintenant payer 300 £, prix que ma tante Dessaulles dit que mon oncle demande. Il y a beaucoup de réparations de faites. La lettre de Casimir était subséquente à celle de papa. Je mets Auguste en recherche de cette lettre-là.

Il m'écrit en date du 30 juillet qu'il sera prêt sous peu à donner 50 £ pour le premier paiement. Il voudrait bâtir un quai cet automne. Je lui ai répondu que mon oncle [Louis-Joseph Papineau] monterait sous quinze jours et qu'alors, si les conventions l'un de l'autre étaient en harmonie, il lui en passerait contrat. Je ne sais si mon oncle gardera la maison pour plus que cette année. Il lui serait peut-être plus avantageux de louer chez Grant, il serait plus prêt de ses travaux. Si mon oncle Toussaint monte, probablement qu'ils en parleront. Aie soin de dire à mon oncle Toussaint, ou à Rosalie Dessaulles, ou à n'importe quel voyageur qui montera, de nous en avertir d'avance et qu'ils nous disent où ils débarqueront afin

d'avoir, soit en haut soit en bas, des embarcations nécessaires pour les recevoir. Casimir sait quel train c'est quand l'on [n']est pas prévenu.

✠ ✠ ✠



Presbytere de Saint-Marc-sur-Rilieu, ca1793

1846 – 4 septembre – Cession et abandon par Denis-Benjamin Papineau, au nom qu'il agit, à Toussaint-Victor Papineau, son frère. Notaire Denis-Émery Papineau, minute 1749. Copie à BAnQ-Q, P417/17; 9.2.20

L'honorable D.B. Papineau, un des membres du Conseil exécutif, demeurant actuellement à Montréal, ci-devant de la seigneurie de

la Petite-Nation, agissant comme mandataire de dame Agathe-Honorine Papineau, sa fille, demeurant en la seigneurie de la Petite-Nation et ci-devant du township de Buckingham, veuve du docteur Dennis Leman, cède et abandonne à messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Marc, les propriétés suivantes :

1. Une terre située dans la Petite-Nation, de 5 x 40 arpents, bornée au-devant, au sud, à la rivière des Outaouais, en profondeur, au nord, aux terres non concédées, à l'ouest à Louis-Antoine Couillard, à l'est à Hubert Séguin, avec maison, grange, écuries, étables, hangars et autres bâtiments.

2. Une île dans la rivière des Outaouais, près de l'embouchure de la Baie de la Pentecôte, vulgairement connue comme l'île *Arow-sin*, sans aucun bâtiment.

Ces propriétés ont été acquises par Honorine Papineau en vertu du testament solennel de Dennis Leman (François-Samuel Mackay, 20 décembre 1845) et d'un contrat sous seing privé, signé par Joseph Papineau, notaire, Dennis Leman et T.V. Papineau, le 12 décembre 1840.



1846 – 19 septembre – Rosalie Papineau-Dessaulles à Julie Bru-  
neau-Papineau, sa belle-sœur.

*Correspondance, 1805-1854*, p. 277.

Mme Debartzch nous ayant fait prier de faire la plus grande diligence, Toussaint et moi, pour arriver à Saint-Marc, M. Debartzch venant d'éprouver une attaque de paralysie et apoplexie, nous devons nous hâter; il n'y avait pas de temps à perdre car Toussaint, arrivé à dix heures du soir, l'a administré dans la même nuit et il a fini la nuit suivante à 4 heures du matin, ayant conservé sa connaissance jusqu'à trois heures avant sa mort<sup>117</sup>.

---

<sup>117</sup> « Avis. Tous ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'honorable Dominique Debartzch sont priés de s'adresser à Alexandre Kierzkowski, à Saint-Marc,



1846 – 28 septembre – Amédée Papineau.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 731.

J'écris à mon oncle Toussaint Papineau pour me procurer des tubercules et de la graine de patate sauvage, *vulgò panac* (saagaaban des Indiens ?). Je veux enfin en essayer la culture, à l'exemple d'un D<sup>r</sup> Gesner<sup>118</sup> qui en fait en ce moment l'expérience à Halifax, Nouvelle-Écosse. Il faut trouver un substitut à la pomme de terre, qui semble attaquée d'une maladie fatale [le mildiou]. Je publie en même temps, dans *La Minerve* de ce soir<sup>119</sup>, un article pour recommander la rénovation de la pomme de terre par des semis de sa graine, répétés pendant trois ou quatre années. Nous verrons.



1846 – 12 octobre – Vente par Toussaint-Victor Papineau à John Chesser.

Notaire Denis-Émery Papineau, minute 1774.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Marc, vend à John Chesser, écuyer, demeurant en la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, dans le Haut-Canada, la terre et l'île acquises par contrat le 4 septembre 1846.

Cette vente se fait sans réserve, si ce n'est la maison érigée sur cette terre, pour l'usage de Louis-Joseph Papineau, jusqu'au 15 octobre prochain.

---

ou à Lewis T. Drummond, Montréal, à l'encoignure des rues Craig et St Joseph. Montréal, 17 septembre 1846. » *Le Canadien*, 18 septembre 1846, p. 3.

<sup>118</sup> Abraham Gesner. Voir *The Gardeners' Chronicle and Agricultural Gazette*, London, mars 1847, p. 195.

<sup>119</sup> L'article d'Amédée, « *Pour La Minerve, Les pommes de terre* », est signé : « Un Économiste » et paraît dans *La Minerve*, 1<sup>er</sup> octobre 1846, p. 2.

Prix : 300 £, cours actuel. T.V. Papineau reconnaît avoir déjà reçu de l'acquéreur la somme de 25 £, même cours, le 15 août dernier.

Contrat passé à Montréal, dans l'étude du notaire.

⌘ ⌘ ⌘

1847 – 18 mars – Mgr J.C. Prince, administrateur du diocèse, à Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Marc.

*RAPQ*, 1966, p. 212.

*ACAM, Correspondance Bourget*, IV, p. 245.

Il regrette qu'un certain nombre de paroissiens s'obstinent à vouloir violer les règles de l'Église concernant l'emploi des argents de la Fabrique. Il lui demande de ne pas assister aux assemblées, de livrer au marguillier en charge le livre des délibérations, s'il l'exige; mais il ne lui donnera pas la clef du coffre avant d'y avoir été autorisé par l'évêque.

⌘ ⌘ ⌘

1847 – 10 [11] avril – Louis-Joseph Papineau à Julie Bruneau, sa femme.

*Lettres à Julie*, p. 607.

Voilà un nouveau malade dans la famille. C'est le pauvre Toussaint que son rhumatisme tourmente. Il était assez souffrant que ce n'est pas lui, mais Mme Dessaulles qui a écrit hier pour avoir un prêtre du collègue.

⌘ ⌘ ⌘

1847 – 3 mai – Transport par Joseph Gauthier-Landreville, cultivateur, de la Petite-Nation, à Louis-Joseph et Denis-Benjamin Papineau, et à Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Marc. Par l'intermédiaire de Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, agent. Notaire François-Samuel Mackay, minute 310.

‡ ‡ ‡

1847 – 24 août – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Hyacinthe, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 42.

Rosalie est restée deux jours à Saint-Marc en revenant de Saint-Denis. Mme Laframboise y était depuis une semaine; elles sont revenues ensemble dimanche soir. Mon oncle Toussaint avait formé le projet d'aller chômer la Saint-Louis à L'Assomption.

‡ ‡ ‡

1847 – 13 octobre – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Hyacinthe, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 45.

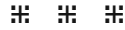
Ma tante Dessaulles, qui était venue garder la maison pendant l'absence de Mme Laframboise, n'est pas encore retournée à Saint-Marc. Je crois pourtant qu'elle ne tardera pas, car mon oncle lui écrivait dernièrement qu'il commençait à trouver son absence un peu longue. Il s'était sauvé à Montréal pour éviter le breda qui se faisait chez lui et qu'il n'aime guère, comme [vous] savez.

‡ ‡ ‡

1847 – 25 octobre – Amédée Papineau.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 759.

Lettre de Dessaulles, d'hier, m'invitant à aller fêter la Toussaint chez oncle Toussaint, à Saint-Marc.



1847 – 5 novembre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 47-48.

Saint-Hyacinthe, 5 novembre 1847

J'ai été dimanche à Saint-Marc avec Morison, M. et Mme Laframboise, Louis, mon oncle Augustin et Camille pour fêter la Toussaint. Nous y avons rencontré papa et ses trois fils. [...]

Il ne faut pas que j'oublie de vous parler du fricot qui, comme vous le pensez sans doute, ne pouvait manquer d'être bon et beau, ordonné et fait par tante Dessaulles. Il aura lieu le dimanche soir, papa et nos frères étant obligés de retourner à Montréal le lendemain après-midi. Papa a fourni les huîtres, Louis Dessaulles le champagne et le tokay, Mme Laframboise les perdrix et assaisonnements pour les crèmes et charlottes russes; et les autres ont fourni des bouches pour manger toutes ces bonnes choses.

MM. Monk<sup>120</sup> et Kierzkowski ont dîné avec nous. Ce dernier craignant que la cave de mon oncle n'eût été trop dégarnie par un pareil assaut, lui envoya le lendemain quatre bouteilles d'excellent champagne dont les voyageurs prirent part avant de partir. Mon oncle dit que sa fête lui a coûté si peu cher qu'il sera tenté d'en donner trois ou quatre fois l'année.




---

<sup>120</sup> Samuel Cornwallis Monk (1814-1888), fils de Samuel Wentworth Monk et d'Anne Amelia Gagy. Avocat puis juge, il a épousé (Saint-Marc-sur-Richelieu, 25 janvier 1844) Caroline Debartzch (1819-1889), fille de Pierre-Dominique Debartzch et de Josephite de St-Ours. La marraine de Caroline Debartzch, baptisée à Saint-Charles-sur-Richelieu le 5 octobre 1819, était Rosalie Papineau-Dessaulles, épouse du seigneur de Saint-Hyacinthe.

1847 – 6 novembre – Cession par Alexandre Kierzkowski à messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Charles Brin, minute 1190.

Alexandre-Édouard Kierzkowski, seigneur de Saint-François-le-Neuf et de Cournoyer (résidant en son manoir à Saint-Marc-sur-Richelieu) et Louise Debartzch, son épouse, cèdent à Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Marc, la jouissance, tant qu'il sera et desservira la paroisse, d'un lopin de terre, en la première concession de la paroisse de Saint-Marc, contenant 1½ arpent de front sur 15 arpents de profondeur, sans bâtisse.

‡ ‡ ‡

1848 – 13 janvier – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Marc.

RAPQ, 1967, p. 129.

ACAM, *Correspondance Bourget*, IV, p. 385.

Les commissaires demandent en faveur de la Fabrique la permission d'aliéner une certaine terre afin d'y construire une école. Avant de leur répondre, l'évêque désire savoir si la Fabrique ne pourrait pas prendre à ses frais la construction de l'école qu'elle louerait ensuite aux commissaires. Si la chose n'est pas possible, il permettra l'aliénation du terrain, à la condition que la Fabrique, après avoir dédommagé les commissaires, rentre dans la propriété de ses biens.

‡ ‡ ‡

1848 – 25 janvier – BMS Montebello.

Devant Toussaint-Victor Papineau, prêtre, est célébré le mariage de Julie-Séraphine-Aurélie Papineau, fille mineure de Denis-Benjamin Papineau et d'Angélique-Louise Cornud, avec François-Samuel Mackay, notaire, domicilié en cette paroisse, fils majeur du colonel Étienne Mackay, notaire à Saint-Eustache, et de Marie-

Françoise Globenski. Signatures : J.S.A. Papineau, F.S. Mackay, Étienne Mackay père, Stephen Mackay, frère de l'époux, D.B. Papineau, père de l'épouse, D.E. Papineau, Augustin Mackay, Marie Stephanie Mackay, T.V. Papineau, ptre.

⌘ ⌘ ⌘

1848 – 20 avril – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Hyacinthe, à Denis-Benjamin Papineau, son père.

*Mille amitiés*, p. 57-58.

Mon oncle m'avait fait demander d'aller passer quelque temps chez lui pendant l'absence de ma tante, et je devais m'y rendre par les voitures qui l'amèneraient ici, mais les chemins étaient si mauvais que je n'ai osé m'y risquer, surtout avec une enfant, car j'aurais emmené Fanny et laissé Joe, qui continue toujours d'aller à l'école. Je reprendrai probablement mon voyage sous peu.

⌘ ⌘ ⌘

1848 – 23 mai – Honorine Papineau-Leman à Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, son frère.

*Mille amitiés*, p. 62.

Mon oncle Toussaint est venu ici dimanche pour le service anniversaire de Mme Cadoret<sup>121</sup> qui a eu lieu. Il [est] très occupé à cultiver ses vingt arpents de terre.

⌘ ⌘ ⌘

---

<sup>121</sup> Louise Plamondon, épouse de François Cadoret, marchand, avait été inhumée à Saint-Hyacinthe le 22 mai 1847, âgée de 28 ans.

1848 – 11 juillet – Mgr Bourget à T.V. Papineau, curé à Saint-Marc.  
*RAPQ*, 1967, p. 149-150.

ACAM, *Correspondance Bourget*, IV, p. 511.

Il permet de prendre au coffre de la Fabrique 25 £ courant pour réparations à l'église et aux dépendances de la cure, et 20 £ pour encourager l'éducation, « pourvu que les commissaires aient mis les écoles de la paroisse sur le pied où elles doivent être suivant la loi. »



1848 – 2 août – Quittance par Jean-Baptiste Carrier à Toussaint-Victor Papineau, prêtre.

Notaire Pierre Paradis, minute 124.

Jean-Baptiste Carrier, marchand, de Saint-Henri de Lauzon, reconnaît avoir déjà reçu de messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Marc, district de Montréal, la somme de 50 £ courant, mentionnée dans un acte de signification et acceptation de transport par Jean-Baptiste Carrier à Toussaint-Victor Papineau, acte passé par Léon Dugas le 23 août 1843, dont quittance. Passé dans l'étude du notaire, paroisse de Saint-Henri de Lauzon, comté de Dorchester.



1848 – 29 août – Honorine Papineau-Leman à Denis-Benjamin Papineau, son père.

*Mille amitiés*, p. 67.

J'ai été à Saint-Marc passer quelques jours en attendant l'arrivée de ma tante Dessaulles. Alors mon oncle Toussaint m'a demandé d'aller demeurer avec lui, disant qu'il voyait bien que ma tante Dessaulles finirait par rester avec sa fille et que je lui rendrais service en allant chez lui. Je lui ai dit que j'y réfléchirais. Maintenant, mon cher papa, qu'en pensez-vous ? Croyez-vous que je

doive accepter son offre ? Quant aux enfants, il y a là une bonne école où je pourrai les envoyer.

✠ ✠ ✠

1848 – 29 août – Honorine Papineau-Leman à Clémence Marchesault, sa belle-sœur.

*Mille amitiés*, p. 70.

Mon oncle Toussaint a pensé aux Louis et Louise de la famille vendredi<sup>122</sup>, et, s'il n'a pas bu à leur santé (car il ne paraît plus de vin à sa table depuis l'ordonnance de l'évêque), les bons souhaits sans vin n'ont pas manqué pour leur prospérité. Mon oncle est parti dimanche pour aller faire sa retraite.

✠ ✠ ✠

1848 – 2 septembre – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, I, p. 223.

Il est bien possible que [John] Chesser ait vendu à d'autres le bois qu'il m'avait promis. Néanmoins, il faut attendre jusqu'au bout avant de condamner un homme. Il n'est pas encore de retour. Sache de M. Cherrier si Toussaint, mon frère, le poursuit sérieusement et quand il aura jugement contre lui.

✠ ✠ ✠

1848 – 6 novembre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 74-75.

Nous avons fêté mon oncle Toussaint, mercredi dernier. Mme Dessaulles, Mlle Zéphirine, M. Laframboise, M. Emery et moi, nous nous sommes rendus lundi soir par des chemins affreux afin

---

<sup>122</sup> Le vendredi 25 août 1848, fête de saint Louis.

d'assister aux funérailles de madame Debartzch<sup>123</sup> qui ont eu lieu mardi, à dix heures du matin. Il n'y avait pas beaucoup d'étrangers, les chemins étant si mauvais. M. Laframboise père était venu de Montréal comme porteur des coins du drap et il [est] resté avec nous pour la fête, et mercredi matin, à neuf heures, les deux Casimir, frère et cousin, sont venus se joindre à nous. Le plaisir n'était pas aussi complet que celui de l'année dernière, pour moi au moins, car papa et Auguste qui y étaient, manquaient cette fois-ci. Ceux de Montréal sont repartis à dix heures du soir en *steamboat* après avoir eu un bon dîner et un bon souper d'huîtres. Il n'y a pas eu autant de santé de portées qu'à l'ordinaire dans ces réunions, car l'abstinence totale fait beaucoup de progrès par ici, mais le plaisir de se trouver réunis n'en a pas été moins vrai et le dîner n'a fatigué personne. Nous autres, gens de Saint-Hyacinthe, sommes revenus jeudi sans être fatigués, malgré le mauvais état des chemins.

[...] Plus haut, je vous ai parlé de la Tempérance. À Saint-Hyacinthe, ma tante Dessaulles s'y est jointe et mon oncle Tousaint a fini son vin et se propose bien de n'en plus acheter. Ici M. Chiniquy<sup>124</sup> est venu et 3 369 s'y sont joints. Je suis de ce nombre, ainsi que Georges, Francis et Joe. Ils sont encore bien jeunes pour promettre et tenir. Cependant je crois que c'est mieux : ils vont s'y accoutumer sans s'en apercevoir. Même à présent, ils n'en demandent plus lorsqu'ils en voient et se disent entre eux qu'il ne faut plus en prendre; qu'ils sont de la Tempérance.




---

<sup>123</sup> Pierre-Dominique Debartzch (1782-1846), seigneur et député, avait épousé Josephine de St-Ours. *DBC*. Les funérailles de Josephine de St-Ours, décédée à Montréal le 27 octobre 1848, à l'âge de 55 ans, ont lieu à Saint-Charles-sur-Richelieu le 31 octobre 1848, en présence de Samuel Wentworth Monk, Alexis Laframboise, J.F. Allard, Thomas Bouthillier, Édouard-Sylvestre de Rottermund, Louis-Antoine Dessaulles et Charles-Irénée Lagorce, prêtre.

<sup>124</sup> Charles Chiniquy (1809-1899), prêtre, prédicateur de la Tempérance. Apostasiera en 1860 et deviendra ministre presbytérien. *DBC*.

1849 – 26 février – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau, curé à Saint-Marc.

*RAPQ*, 1969, p. 15.

ACAM, *Correspondance Bourget*, V, p. 142.

Il permet à la Fabrique de donner aux syndics des écoles 15 £, cours actuel, sur les argents qu'elle a au coffre.

‡ ‡ ‡

1849 – 18 avril – Rosalie Papineau-Dessaulles à Toussaint-Victor Papineau, son frère.

*Correspondance 1805-1854*, p. 279-280.

Messire Papineau, curé  
Saint-Marc

Saint-Hyacinthe, ce 18 avril 1849

Cher frère,

Tu demandes si, comme toi, je connais la prudence, et ta bonne voisine que j'estime et que j'aime est mourante, et je ne suis pas auprès d'elle ! Et je ne lui suis d'aucune utilité. C'est de la prudence poussée, je crains, jusqu'à la pusillanimité. Cependant j'ai eu une mauvaise semaine, celle après Pâques, j'ai recommencé à prendre des remèdes et j'éprouve encore du mieux jusqu'à nouvel ordre. Dis au moins à la famille que, quoique bonne à rien pour eux, je suis constamment avec eux de cœur, d'esprit, affection; je partage leur inquiétude et leur chagrin.

Ici, j'ai chassé toute la famille. Zéphirine n'est point de retour. M. et Mme Laframboise et Louis sont partis, lundi 16, pour Montréal et ne reviendront que samedi ou lundi. J'en profite pour faire repeindre tous les planchers de pied. Je souhaite bien qu'ils leur donnent le temps de sécher avant de revenir.

Les couches sont semées mais ne lèvent point encore. Mme Morison est venue me voir aujourd'hui : elle est bien et engraisse toujours; sa petite crie toujours : la colique. M. et Mme Germain sont bien. La Gendron revient doucement, mais n'empire point. Les autres sont bien, chez Auguste, toujours tout de même.

De Montréal, triste nouvelle d'Amédée : il est dans une dyspepsie avancée et fort inquiétante. Il y a eu, mercredi 11, consulte de médecins : ils trouvent le cas très grave et très dangereux; son estomac est si délabré qu'il ne digère pas même une cuillerée d'eau. Juge de l'inquiétude de sa femme, son père et sa mère. Ézilda était aussi malade. Un feu de cheminée chez eux l'a tant effrayée qu'elle en a eu des attaques de nerfs.

J'enverrai demain chez le père Grignon pour du crin; pour la laine, on aura plus de peine. La Morison me laissera avoir ce qu'elle en a, mais c'est bien peu.

La locomotive ne sera pas prête avant mai.

Adieu, j'ai les yeux enflés, comme tu as souvent vu maman et ma tante Louis Viger, beau privilège de la vieillesse. Ce sont des humeurs qui, à mesure qu'on les déloge d'un coin, cherchent à s'attacher ailleurs. Me voilà cependant au delà de 80 purgatifs, sans préjudice aux sudorifiques et saignées. Où tout cela aboutira-t-il ? Dieu seul le sait. Cependant, je suis mieux, j'ai sommeil et appétit, mes digestions sont bonnes, mais si j'essaie à prendre de l'exercice, je me fatigue de rien; si je suis tranquille à lire ou travailler, je dors.

Ta sœur affectionnée. Amitiés à tous et toutes.

M.R.P. Dessaulles

⌘ ⌘ ⌘

1849 – 8 juillet – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 77.

Mon oncle Toussaint est assez bien cet été quoique de temps à autre il se plaigne de douleurs de rhumatisme. Elles ne sont que passagères et ne l'empêchent pas de vaquer à ses occupations. Après les fonctions de son ministère, il s'occupe toujours un peu de menuiserie. Dans ce moment, il a commencé ce qu'il appelle un grainetier, une espèce de petite commode avec cinquante tiroirs pour mettre les différentes graines de jardin afin de n'avoir pas la peine de vider tout un coffre pour un paquet de graines. Chaque tiroir sera étiqueté : voilà qui sera bien commode. Je suis sûre que Madsem trouverait cela bien de son goût, elle qui a la peine [de] chercher tous les paquets.

⌘ ⌘ ⌘

1849 – 6 novembre – Mgr Bourget à T.V. Papineau, curé à Saint-Marc.

*RAPQ*, 1969, p. 65.

*ACAM, Correspondance Bourget*, V, p. 353-354.

Il transmet au curé Papineau certaines plaintes que l'on fait contre lui dans la pleine confiance qu'il recevra cet avis avec tout le bon vouloir qu'il lui connaît. Il résultera de ce manque de zèle chez M. Papineau une grande tiédeur chez un grand nombre de ses gens. Il ne doute pas que M. Papineau ne mette à profit ces avis, car il est persuadé que ce dernier a à cœur sa sanctification et celle de son troupeau.

⌘ ⌘ ⌘

1850 – 8 avril – Louis-Joseph Papineau à Denis-Benjamin Papineau, son frère.

*Lettres à sa famille*, p. 407.

J'ai dernièrement vu toute la famille à Saint-Hyacinthe, et Toussaint chez lui à Saint-Marc; celui-ci est très mécontent d'avoir été la dupe de Chesser à qui il ne voulait pas vendre, et dit que c'est toi qui as fait contre son avis cette vente à un homme connu par mille autres tromperies avant celles qu'il a exercées contre nous. Tous sont bien et vous font mille amitiés. Toussaint demande si l'on a obtenu de Chesser la renonciation à la terre qu'il avait promis de donner.

⌘ ⌘ ⌘

1850 – 1<sup>er</sup> mai – Rétrocession par John Chesser à Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 236.

John Chesser, de L'Original, comté de Prescott, Haut-Canada, représenté aux présentes et agissant par son procureur spécial, Denis-Émery Papineau, notaire, en vertu d'une procuration sous seing privé (L'Original, 24 décembre 1849), procuration annexée à ce contrat, rétrocède à Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Marc, la propriété qu'il avait achetée de lui le 12 octobre 1846.

⌘ ⌘ ⌘



## 5. Curé à Saint-Barthélemy



1850 – 1<sup>er</sup> octobre – Toussaint-Victor Papineau arrive comme curé à Saint-Barthélemy. Il occupera cette cure, sa dernière, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1861.

Son presbytère est habitable, mais il n'est pas terminé : un incendie, le 1<sup>er</sup> mai 1850, l'avait endommagé. Le 20 novembre, T.V. Papineau demandera aux marguilliers de finir le haut du presbytère. L'église, la première de la paroisse, construite en 1845, n'est pas non plus finie. Il faut construire deux clochers et réparer les noues « qui font eau ».



1851 – 9 janvier – Obligation par messire Toussaint-Victor Papineau à la Corporation épiscopale catholique romaine de Montréal. Notaire Denis-Émery Papineau, minute 2821.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé à Saint-Barthélemy, de présent à Montréal, crée et constitue au profit de monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, acceptant pour lui messire Théodore Plamondon, demeurant au palais épiscopal, une rente annuelle et perpétuelle de 3 louis, cours actuel.

Pour sûreté de cette rente, Toussaint Papineau affecte et hypothèque sa terre de la Petite-nation, de 5 x 40 arpents, bornée à l'ouest par Louis-Antoine Couillard, de l'autre côté par Hubert Séguin, avec une maison en bois à un étage outre le rez-de-chaussée, grange, écuries et autres bâtisses.

Acte passé au palais épiscopal.



1851 – 26 mars – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau-Dessaulles, sa sœur.

McC, P10/A4, 5

Madame R.P. Dessaulles

Saint-Hyacinthe

Saint-Barthélemy, ce 26 mars 1851

Ma chère Rosalie,

C'est bien toujours toi, toujours généreuse jusqu'à la prodigalité, toujours zélée jusqu'à l'imprudence, toujours courageuse jusqu'à ce que les forces te manquent et te fassent succomber. Tu m'envoies une paire de souliers qui est un chef-d'œuvre d'habileté et de richesses, pour lesquels je te fais mes mille remerciements. Ils font très bien. Tu t'es donné assez de peine pour le bazar que tu t'en es rendue malade. Tu sais combien il t'est contraire de t'échauffer. Et cependant tu ne peux te retenir quand il s'agit de secourir les autres.

Je m'empresse de te dire que Domitilde est assez bien, quoique très faible encore et souffrant de grands maux de jambes. Je pense [que] Bourdon est beaucoup mieux, Fanny bien, Honorine bien, moi bien, quoique un peu harassé. Esther et Adeline sont bien.

Je t'avais destiné un beau maskinongé, et voyant qu'il ne se présentait pas d'occasion, n'attendant plus Louis, j'en ai disposé en faveur de mon bon voisin, M. Fiset<sup>125</sup>. Je t'envoie un doré assez joli, mais je regrette le maskinongé. Je t'envoie aussi un très petit peu de graines de pourpier fleur. Mon grainetier a été mis sur tous les sens, et cette graine, étant extrêmement fine, est sortie par les plus petits joints. Je t'envoie presque tout ce que j'en ai; si je ne réussis pas à en amasser cette année, j'aurai recours à toi pour une autre année.

---

<sup>125</sup> Antoine Fiset (1802-1870), curé à Saint-Cuthbert de 1829 à sa mort.

Reçois, chère sœur, l'assurance de nos amitiés et de notre reconnaissance pour l'intérêt que tu portes à chacun de nous. Chacun veut que je mentionne son nom en particulier; moi, je crois que pensant tous de la même manière, ce qui convient pour l'un doit convenir pour tous.

Salue pour nous tous nos neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, frère et sœur, tantes et amies, et bien d'autres encore. Adieu, chère sœur, j'espère que tu nous viendras cet été, suivant ta promesse.

Ton frère affectionné.

T.V. Papineau, ptre

‡ ‡ ‡

1851 – 27 novembre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère

*Mille amitiés*, p. 82-83.

Saint-Barthélemy, 27 novembre 1851

Nous avons eu le plaisir d'avoir Émery, Casimir et Auguste ici, le jour de la Toussaint : ç'a [été] une fête pour moi, je vous assure. Cependant, quoique nous nous soyons réjouis avec ceux qui étaient présents, nous n'avons pas oublié les absents, et nous avons bien pensé à tous ceux que nous aimerions à voir avec eux. Le voyage n'en a pas été un d'agrément pour eux, car le temps était mauvais et les chemins horribles. Partis de Berthier le matin à 7½ h, ils ne sont arrivés ici qu'à 11½ : quatre heures pour faire trois lieues. [...]

[Mon oncle Toussaint] a eu une attaque de rhumatisme dans la tête, qui l'a fait souffrir plus ou moins pendant une dizaine de jours. Un dimanche, il n'a pu dire que la basse messe, et encore a-t-il été obligé de s'envelopper la tête. Son rhumatisme l'a laissé la

semaine dernière. Cette semaine, il prend des remèdes pour ses douleurs d'estomac, qu'il a eues tout l'automne. Après un vomitif qui ne l'a pas fait vomir, du calomel et un purgatif, il s'en trouve mieux et, aujourd'hui jeudi, ne veut en prendre d'autres, car c'est trop près du dimanche. Il doit continuer à prendre des remèdes la semaine prochaine, s'il est besoin. [...]

Mon oncle a avec lui, depuis samedi dernier, M. Brais qui a été curé à Saint-Pie et qui, à présent, est retiré<sup>126</sup>. Il vient passer quelque temps pendant que lui mon oncle se fait soigner. Il dit qu'il va tâcher de l'engager à rester avec [lui] jusqu'au mois de février, afin de pouvoir aller à la Petite-Nation<sup>127</sup>.

⚡ ⚡ ⚡

1852 – 25 janvier – Louis-Joseph Papineau, de Montebello, à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, I, p. 403.

Benjamin est venu passer quelques jours avec Toussaint et nous. Parler des parents morts, de notre enfance, sont des consolations. Ils sont repartis ce matin. Angelle vient les remplacer. Toussaint est pressé par les devoirs de son ministère de se rendre chez lui. Il n'y a que cela et quelques achats à faire, en traversant Montréal, qui l'empêchera peut-être d'arrêter chez toi, comme il aimerait à le faire. Il ira courir à Saint-Hyacinthe.

⚡ ⚡ ⚡

---

<sup>126</sup> Amable Brais (1792-1866), fils d'Antoine Brais-Labonté et de Françoise Létourneau, curé à Saint-Pie de 1830 à 1834; avait succédé à Toussaint-Victor Papineau à la cure de Saint-Luc en 1844. Il souffrait d'une maladie au cerveau. *DC*. Un journal annonce qu'il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il était retiré depuis longtemps. Ses funérailles auront lieu à l'Asile de la Providence. *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, 1<sup>er</sup> juin 1866, p. 4.

<sup>127</sup> Pendant son absence de Saint-Barthélemy, de janvier à février 1852, T.V. Papineau fut remplacé par Jean-Damien Laporte (1821-1908), né à L'Assomption, fils de Joseph Laporte, cultivateur, et de Marie-Josephte Ritchoy, qui sera nommé curé à Saint-Ambroise de Kildare le 12 février 1852, paroisse où il décédera.

1852 – 1<sup>er</sup> février – Amédée Papineau à Louis-Joseph Papineau, son père.

*Correspondance 1847-1856*, p. 232-233.

Avons eu à dîner le même soir, oncles Théophile et Toussaint, le premier a couché. Le second est parti le lendemain pour Saint-Barthélemy, peu disposé à suivre les prescriptions que lui donna le D<sup>r</sup> Macdonnell, qui dit qu'il y a inflammation des membranes internes de l'estomac, et qu'il faut appliquer mouches et sangsues. Il devait passer par le Sault pour voir si D<sup>r</sup> Simard confirmerait la prescription du D<sup>r</sup> Macdonnell. Je ne doute pas qu'il (D<sup>r</sup> Simard) ne l'ait fait.

⚡ ⚡ ⚡

1852 – 6 mai – Toussaint-Victor Papineau à Rosalie Papineau-Dessaulles, sa sœur.

McC, P10/A4, 5

Saint-Barthélemy, ce 6 mai 1852

Ma chère Rosalie,

J'ai appris par Honorine, dimanche, la fin de la pauvre Thérèse<sup>128</sup>. Plus jeune que nous, elle nous a montré le chemin, témoin de toutes tes œuvres de charité auxquelles elle avait pris une si bonne part; elle est allée les porter au pied du trône de l'Éternel, et comme je ne doute nullement de son sort, elle sera plutôt une avocate pour toi et pour nous auprès de notre maître commun.

Vertueuse, solidement vertueuse, c'est moins pour elle que je m'afflige que pour ceux qu'elle a laissés, dont elle faisait le bonheur et auxquels elle était si sincèrement attachée. C'est donc sur-

---

<sup>128</sup> Thérèse Langlois-Germain (1812-1852), 40 ans, est inhumée à Saint-Hyacinthe le 1<sup>er</sup> mai 1852, fille de Jean-Marie Germain et de Charlotte Plamondon. Ont signé le registre Jean-Baptiste St-Denis (beau-frère), Maurice Laframboise et Jean-Baptiste Germain. Thérèse Germain travaillait au manoir pour la seigneuresse Rosalie Papineau-Dessaulles. Voir la correspondance de cette dernière.

tout à la peine et à l'affliction que te cause cette séparation que je prends part. Elle nous a précédés quelques jours dans le voyage que nous ne pouvons éviter. Nous la rejoindrons bientôt, et nous trouverons, j'espère, notre juge favorablement disposé par le récit qu'elle aura fait. Pauvre vie, si courte, si misérable, si remplie de chagrins et d'afflictions ! Comment se fait-il que nous y soyons si attachés ? C'est bien peu raisonnable.

Sois ferme et courageuse, pauvre sœur, comme tu l'as toujours été, et, la belle saison arrivée, viens dans la solitude de Saint-Barthélemy songer à une meilleure vie. Ici, on n'est pas distrait par les visites et le commerce du monde. Je n'ai pas vu une âme depuis l'hiver. Honorine n'est pas encore de retour, je l'attends samedi. Nous travaillons le jardin à tour de bras, depuis mardi. Voilà deux belles journées et la troisième qui se prépare aujourd'hui. Il y a encore dans les bois deux pieds de neige et un peu de glaces dans quelques routes, mais on n'en voit plus dans les champs. Au moins, je n'en ai point vu depuis dimanche.

Depuis que les Pâques sont terminées, j'ai travaillé à la boutique à faire des vitraux et des boîtes pour les melons. Je m'en trouve beaucoup mieux, et si ça continue, j'espère que je me rétablirai. Le père Bourdon<sup>129</sup> est vieilli, il est faible. Mathilde, assez bien, quoique toujours faible et maigre; Adeline et Esther sont bien. Joseph Leman est très bien, il s'applique à son école et montre beaucoup d'émulation.

Tous se joignent à moi, pauvre sœur, pour te prier de recevoir leurs respects et la part qu'ils prennent à ton affliction.

Mes saluts et amitiés à la famille. Ton frère affectionné.

T.V. Papineau, ptre

✠ ✠ ✠

---

<sup>129</sup> Peut-être Salomon Bourdon, veuf de Thérèse Giguère, inhumé à Saint-Barthélemy le 9 août 1853, à l'âge de 70 ans.

1852 – 17 septembre – Amédée Papineau.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 882.

J'y rencontre tantes Dessaulles et Augustin Papineau avec M. Laframboise; ces dames arrivent de Saint-Barthélemy où elles ont laissé oncle Toussaint Papineau toujours souffrant de sa gastrite.

‡ ‡ ‡

1853 – 16 avril – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 85-86.

Saint-Barthélemy, 16 avril 1853

Nous n'avons semé les couches que cette semaine. Ainsi [vous verrez] que mes primeurs seront tardives. C'est encore assez tôt, car il a fait froid et nous n'avons rien pour les protéger contre le froid. Depuis huit ou dix jours, nous n'avons ni chemins d'hiver ni chemins d'été. Mon oncle qui devait aller à Berthier mercredi, pour y rencontrer l'évêque de Montréal, n'a pu le faire vu l'état des chemins qui étaient inondés à plusieurs endroits par la fonte des neiges.

Nous avons été à la sucrerie de M. Jacques la semaine dernière. Mon oncle nous a laissé partir sans rien dire et est venu nous rejoindre pour le dîner. Fanny avait bien désiré d'y aller, mais elle est revenue si fatiguée qu'elle a promis de n'y plus aller quand les chemins seraient si mauvais. [...]

Ici nous sommes assez bien. Mon oncle est bien ce printemps : il ne ressent pas souvent ses maux d'estomac et il a bon appétit. [...]

Mon oncle dit qu'il faut que Zéphirine lui ait donné ses oignons de tulipes à regret, car aucun n'a poussé : il n'est venu que deux hyacinthes. Il fait aussi dire à Louis qu'il l'accompagnera aux États-Unis s'il veut payer son passage car peut-être il serait bien aise d'avoir quelqu'un avec lui capable de lui faire remarquer la beauté

des objets qui seront à l'exposition<sup>130</sup>. Voilà ce que dit son oncle. Moi, je ne fais que d'écrire. J'espère qu'il ne m'en voudra pas. Il demande à Morison de lui envoyer, à la navigation, deux roues de brouettes en fonte; il n'a rien encore. Il doit y en avoir chez Barns ou Joly : les adresser à M. Tranchemontagne, de Berthier.

‡ ‡ ‡

1853 – 28 septembre – Vente par Toussaint-Victor Papineau à Édouard St-Julien.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 875.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Barthélemy, vend à Édouard St-Julien, cultivateur, résidant à L'Original, dans le Haut-Canada, mais étant sur le point d'aller résider en la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, seigneurie de la Petite-Nation, dans le Bas-Canada : la même terre qui lui avait été rétrocédée le 1<sup>er</sup> mai 1850, « Chesser ne pouvant payer le prix de son acquisition ».

Prix : 200 louis courant, dont 25 louis déjà reçus.

Le vendeur déclare que la terre vendue est hypothéquée pour le montant en capital et intérêts, d'un constitut de 50 louis courant de capital, créé par lui en faveur de l'évêque catholique romain de Montréal le 9 janvier 1851.

‡ ‡ ‡

1853 – 15 novembre – *Le journal de Québec*, p. 1.

Rapport du Comité spécial nommé par une résolution de l'Assemblée législative du 22 février 1853, pour s'enquérir de l'état de l'éducation dans le Bas-Canada, du fonctionnement de la loi des écoles, de l'efficacité du département de l'éducation dans le Bas-Canada, et des moyens de rendre plus effectives les dispositions

---

<sup>130</sup> La première Exposition universelle, tenue au Crystal Palace de Londres en 1851, se déplaça à New York en 1853-1854 et attira plus d'un million de visiteurs.

législatives adoptées pour l'avancement de l'éducation dans le Bas-Canada.

Messire Papineau dit : « Il n'est moins rien que ridicule que les personnes chargées du progrès des élèves, et de leur fournir les moyens de faire des progrès dans l'instruction qu'ils reçoivent, ne soient pas capables de lire ou écrire, qu'ils n'aient aucune connaissance des sciences qui sont enseignées. Comment favoriseront-ils et jugeront-ils ce qui leur est tout à fait étranger ? Autant vaudrait prendre un aveugle de naissance pour juger des effets de la lumière. »



1854 – 20 janvier – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, I, p. 576-577.

Toussaint sera invité à s'y trouver<sup>131</sup>; mais si l'état de sa santé ne lui permet pas d'arriver avant la fin de Benjamin, qu'il chérissait tendrement, il ne pourra venir plus tard.



1854 – 21 janvier – Protêt à la réquisition de la Banque du peuple d'un billet *promissoire* fait par Toussaint-Victor Papineau, prêtre, et endossé par F.R. Tranchemontagne<sup>132</sup>.

Notaire Hippolyte-Adolphe Fissiault-Laramée, minute 75.

« 35 £ – Berthier 19 octobre 1853. Trois mois de cette date, je promets payer à l'ordre de F.R. Tranchemontagne, au bureau de la Banque du peuple, trente-cinq livres courant pour valeur reçue. (signé) T.V. Papineau; (endossé) F.R. Tranchemontagne. »

---

<sup>131</sup> Lors de la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours (Montebello). La cérémonie se tint le 9 février 1854 et la nouvelle église fut bénite par Mgr Guigues, évêque de Bytown. Chamberland, *Histoire de Montebello*.

<sup>132</sup> François-Rémi Tranchemontagne, né à Saint-Cuthbert en 1828, épousera (Saint-Cuthbert, 4 juin 1860) Amelina Fiset. Tranchemontagne est marchand à Berthierville.

Le 21 janvier 1854, Tranchemontagne s'est présenté à la Banque du peuple, à Montréal, et un commis lui a répondu que T.V. Papineau n'avait pas de fonds. D'où le protêt.

‡ ‡ ‡

1854 – 21 janvier – Amédée Papineau à William Morison, à Berthier.

BAC, MG24, B2, Corr. p. 5091.

[William Morison] devra annoncer la mort de Denis-Benjamin Papineau à Toussaint-Victor Papineau, son frère.

‡ ‡ ‡

1854 – 2 mars – Transport par Toussaint-Victor Papineau à Georges-Casimir Dessaulles.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 1025. Copie à BAnQ-Q, P417/17; 9.2.20

Messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, curé de Saint-Barthélemy, transporte à Georges-Casimir Dessaulles, seigneur de la seigneurie d'Yamaska, résidant à Saint-Hyacinthe, Denis-Émery Papineau, notaire, de Montréal, ici présent, acceptant et agissant aux présentes comme se portant fort pour la somme de 104,5 £, courant, à prendre sur les premiers paiements du prix de la vente d'une terre située en la paroisse Bonsecours, seigneurie de la Petite-Nation, vente faite par messire Papineau à Édouard St-Julien, résidant aujourd'hui sur cette terre, suivant acte passé par Casimir-Fidèle Papineau, le 28 septembre 1853.

Les paiements transportés sont les quatre premiers, de 25 louis courant chacun et le cinquième, mais jusqu'à la concurrence de la somme de quatre louis cinq chelins seulement. Ils « échéent » au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, à commencer en 1855.

‡ ‡ ‡

1854 – 14 juillet – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.  
 ACAM, *Correspondance Bourget*, p. 449.

Montréal, 14 juillet 1854

Monsieur,

M. Guyon<sup>133</sup> succombe sous la fatigue du choléra. Comme je n'entends pas dire que cette maladie soit rendue à Saint-Barthélemy, je vous prie d'envoyer à son secours M. Fournier<sup>134</sup> à qui je donne pour cela tous les pouvoirs nécessaires, pour le temps qu'il y pourra demeurer.

Que Dieu vous conserve et bénisse votre paroisse; et croyez-moi bien sincèrement...

† Ig. Ev. de Montréal

✠ ✠ ✠

---

<sup>133</sup> Louis-Ignace Guyon (1816-1894), né à Verchères, fils d'Augustin Guyon et de Marguerite Dansereau. Ordonné prêtre par Mgr Bourget en 1843. Curé à Sainte-Élisabeth de Joliette de 1850 à 1860. Ensuite, à Saint-Eustache où il est décédé en 1894. *DC*. Le même jour, 14 juillet 1854, l'évêque écrit au curé Guyon : « J'avais déjà appris avant la réception de la vôtre du 12 courant, que le choléra était rendu chez vous; et je vois par cette lettre qu'il y est sévère. [ ] Je vous adresse toutefois ci-jointe une lettre à M. Papineau pour le prier de céder M. Fournier à qui je donne tous les pouvoirs nécessaires à Sainte-Élisabeth, tout le temps qu'il y pourra demeurer. »

<sup>134</sup> Louis-Romuald Fournier (1828-1870), né à Vaudreuil, fils de Joseph Fournier et d'Apolline Racicot. Ordonné prêtre en 1852. Vicaire à Saint-Barthélemy de 1852 à 1855. *DC*.

1854 – 27 octobre – Mgr Joseph Larocque<sup>135</sup> à Toussaint-Victor Papineau.

ACAM, *Correspondance Bourget*.

Rev<sup>d</sup> M. Papineau  
Curé de St-Barthélemy

Montréal, 27 octobre 1854

Monsieur,

Je reçois à l'instant une lettre signée de trois juges de paix de votre paroisse, An. Gauthier, Ch. Sévigny<sup>136</sup> et Saül Faucheur, lesquels m'informent que Christophe Gravel<sup>137</sup>, aussi votre paroissien, est allé lundi matin porter plainte contre vous « pour avoir, dimanche dernier, pendant le saint Sacrifice de la messe, frappé par la tête plusieurs fois, et bien rudement, son enfant, et l'avoir traîné sur le parquet de la nef à une jolie distance, etc. » Ce qui s'est passé, disent-ils, en leur présence. En conséquence, ajoutent-ils, vous êtes menacé d'une poursuite si dans les huit jours vous n'en venez à quelque arrangement à l'amiable; ce à quoi le père est tout disposé.

---

<sup>135</sup> Joseph Larocque (1808-1887), né à Chambly, fils de Timothée-Amable Larocque et de Marie-Angèle Paré. Ordonné prêtre par Mgr Lartigue en 1835. Rédacteur des *Mélanges religieux*, évêque coadjuteur de l'évêque de Montréal, de 1852 à 1860, sous le titre d'évêque de Cydonia. Il administre le diocèse et répond au courrier en l'absence de Mgr Bourget, alors en voyage à Rome.

<sup>136</sup> Charles Sévigny (1818-1893), né à Saint-Cuthbert, fils de Charles Sévigny et de Julie Girardin. Il a épousé (Louiseville, 29 août 1843) Elmire Béland, fille de Charles Béland et de Marie-Anne Caron. Ils s'établissent à Saint-Barthélemy où ils sont décédés.

<sup>137</sup> Christophe Gravel (1799-1872), né Ignace-Christophe Gravel à Château-Richer, fils de Charles Gravel, cultivateur, et de Marie Grenier. Il a épousé (Saint-Cuthbert, 6 février 1827) Josephthe Rivard-Loranger, fille des défunts Eustache Rivard-Loranger et Théotiste Thifault; il a épousé en secondes noces (Louiseville, 28 janvier 1839) Euphrosine Doyon, fille de Jean-Baptiste Doyon et de Marie-Angélique Lefrançois. Christophe Gravel sera inhumé à Saint-Barthélemy, le 26 mai 1872, dans « le caveau de l'église. »

J'ai cru devoir vous transmettre ce renseignement, tel que je l'ai reçu, ne croyant pas devoir intervenir autrement dans cette affaire. Agrérez, etc.

† Jos. Ev. de Cydonia

‡ ‡ ‡

1855 – 18 février – Honorine Papineau-Leman, de Montréal, à Aurélie Papineau-Mackay, sa sœur.

*Mille amitiés*, p. 93.

Mon oncle Toussaint a été à Saint-Hyacinthe, son voyage l'a fatigué. Il n'est pas mieux que de coutume.

‡ ‡ ‡

1855 – 8 août – Amédée Papineau, de Montebello.

*JFL*, 2<sup>e</sup> éd., p. 950.

Grand service funèbre à la chapelle, chanté par oncle Toussaint, accompagné de plusieurs des prêtres d'hier, pour pépé et mémé Papineau et Bruneau, Gustave, et généralement pour tous nos parents décédés. Il termina par un sermon qui nous fit tous fondre en larmes.

‡ ‡ ‡

1855 – 12 octobre – Mgr Joseph Larocque à Toussaint-Victor Papineau.

ACAM, *Correspondance Bourget*, p. 201.

M. Papineau, ptre  
Curé de St-Barthélemy

Évêché de Montréal, 12 octobre 1855

Monsieur,

J'ignorais que votre santé fût dans un état aussi pénible que je l'ai appris par votre lettre... Vous ne resterez donc seul que pendant quelques jours. Un vicaire, fort et de la meilleure volonté du monde, va se rendre tout de suite auprès de vous. Le curé que je prive de ses services, étant mieux que vous, devra se suffire à lui-même d'ici aux Quatre-Temps prochains.

Je prie ardemment le bon Dieu de vous accorder une santé plus en rapport avec le lourd fardeau que vous avez à porter.

Je suis, etc.

† Jos. Ev. de Cydonia  
adm<sup>tr</sup> du D<sup>se</sup> de Montréal

✠ ✠ ✠

1856 – 8 janvier – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 95-96.

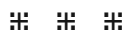
Saint-Barthélemy, 8 janvier 1856

J'ai eu ma petite Fanny pour passer le jour de l'An ici. Elle a été un peu indisposée. Ensuite les réparations qu'il m'a fallu faire à ses hardes et quelques personnes que nous avons reçues m'ont empê-

chée de vous écrire plus tôt : j'espère que vous voudrez bien m'excuser. J'ai été la reconduire au couvent<sup>138</sup> hier, pas trop contente de laisser la maison, néanmoins assez courageuse et voulant se rendre au temps fixé. Ses maîtresses en sont toujours contentes.

Vous saurez que la voûte de notre église va se terminer la semaine prochaine. Elle est très belle; elle sera une des plus belles du diocèse lorsqu'elle sera finie. Nous avons pu avoir la messe de minuit. C'était la première fois depuis que nous sommes ici. Comme de coutume, mon oncle a beaucoup travaillé pour cette occasion : il a fait quatre lustres, tourné quatorze chandeliers qu'il fera dorer plus tard, aussi quatorze bouquets pour mettre sur l'autel, et bien d'autres choses encore, ce qui nous a pas mal occupés jusqu'à Noël. Nous ne souffrons pas du froid cet hiver. Quoique l'église soit grande, deux poêles suffisent. [...]

Mon oncle vous souhaite à tous une bonne année et vous fait mille amitiés. Il est toujours à l'ordinaire, tantôt souffrant, tantôt un peu mieux.



1856 – 27 mars – Denis-Émery Papineau à Honorine Papineau-Leman, sa sœur, chez son oncle Toussaint-Victor, à Saint-Barthélemy.

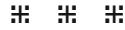
*Correspondance 1834-1877*, p. 272.

Quant aux graines de melon, je n'en connais rien dans le moment, mais m'informerai à midi auprès de Charlotte<sup>139</sup> ce qu'elles sont devenues et, s'il y en a encore, assurément que vous en aurez une bonne part, puisque si elles ont à pousser et à produire du fruit, ce devra être cultivé et soigné par d'aussi bons jardinier et jardinière que mon oncle Toussaint et toi.

---

<sup>138</sup> Fanny Leman (1844-1914), fille d'Honorine, est pensionnaire au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Berthier. Distance d'environ 25 km de Saint-Barthélemy. Voir Fanny Leman, *Correspondance 1856-1870* (2021), 225 p.

<sup>139</sup> Charlotte Gordon (1830-1881), épouse du notaire Denis-Émery Papineau.



1856 – fin mars – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 99.

S.d. [Saint-Barthélemy, fin mars 1856]

Maintenant, il faut vous dire quelles sont les grandes affaires qui m'ont conduite à Saint-Hyacinthe, car vous ne pourriez pas l'imaginer : c'était tout uniment pour aller chercher de la morue fraîche. Comme on ne trouvait pas d'occasion pour en faire venir, mon oncle en a fait une en m'y envoyant, ce dont j'étais bien aise, je vous assure. Je n'étais partie que pour quatre jours, mais Louis m'a fait renvoyer ma voiture en me promettant une de ses voitures, lorsque je voudrais revenir. J'y suis restée près de trois semaines, le mauvais temps ne m'ayant pas permis de partir plus tôt. [...]

Que vous dire à présent de nous, que nous sommes toujours bien isolés, que nous ne voyons personne, de la famille s'entend, car pour des étrangers nous en voyons de temps à autre. Mon oncle a vu quelqu'un, l'autre [jour], qu'il n'avait pas vu depuis plus de trente ans. C'est M. [Pierre-Thomas] Casgrain. Il est venu souper ici en passant, avec un de ses fils. Il ressemble beaucoup à la famille Lacombe. Mon oncle l'a revu avec beaucoup de plaisir, il dit que Mme Casgrain est mieux cette année qu'elle ne l'a été depuis bien longtemps. Il a beaucoup engagé mon oncle à venir faire un petit voyage chez lui l'été prochain, et de là se rendre jusqu'au Saguenay où il a un de ses fils qui est prêtre<sup>140</sup>. Mon oncle a paru goûter ce projet et je crois que s'il peut le faire ce sera un grand plaisir pour lui.

---

<sup>140</sup> Louis-Alphonse Casgrain, né en 1830 à Rivière-Ouelle, fils de Pierre-Thomas Casgrain, seigneur, et d'Émilie Lacombe; ordonné prêtre à Québec en 1854, vicaire à Chicoutimi puis curé à Notre-Dame du Grand-Brûlé au Saguenay en 1855. Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, Québec, 1868.

Puisque j'ai commencé à vous parler de mon oncle, continuons. Il est toujours à l'ordinaire, tantôt souffrant, tantôt un peu mieux. Il se propose toujours d'aller au printemps se mettre sous les soins du D<sup>r</sup> Macdonnell. Casimir l'a invité plusieurs fois à se faire soigner chez lui, si tout va bien chez lui, lorsque mon oncle sera prêt, qu'il s'y décidera, quoique ça lui coûte d'aller causer de l'embarras aux autres. Vous croyiez qu'il n'avait pas sorti cet hiver. Eh bien, vous vous trompiez : il a plus sorti qu'il ne l'avait encore fait, car à part des visites chez ses confrères voisins, il a fait deux voyages de huit et dix lieues chez des confrères aussi, mais où il ne s'était pas encore rendu, malgré leurs nombreuses invitations. Il a pour vicaire un jeune homme très recommandable sous tous les rapports, pieux, régulier, aimant l'ordre et d'assez bonne société<sup>141</sup>. Je crois que mon oncle l'estime comme il le mérite. Jusqu'à présent, tout va bien, je crois que nous n'avons pas perdu à l'échange.

‡ ‡ ‡

1856 – 17 juin – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Barthélemy, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 105.

Parlons un peu jardin. Mon oncle a planté ses arbres qui sont arrivés en bon état mais qui n'ont pas l'air de vouloir tous reprendre. Nos jardinages sont tardifs, cependant ils ont bonne mine. Je n'ai pas encore de melons de noués mais il y en a qui commencent à se montrer.

‡ ‡ ‡

---

<sup>141</sup> Médard Caisse (1827-1888), ordonné prêtre en 1854, sera vicaire à Saint-Barthélemy de 1855 à 1859. Une profonde amitié naîtra entre lui et son curé Tous-saint-Victor Papineau, qui lui rendra visite très souvent lorsque Caisse occupera différentes cures. C'est à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, dans le presbytère du curé Médard Caisse, que décédera Toussaint-Victor Papineau en décembre 1869.

1856 – 2 septembre – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Barthélemy, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 106-107.

Mon oncle est parti ce matin avec un de ses confrères pour aller à Bécancour; il a emmené Joe [Leman] avec lui : cela va lui faire encore une jolie promenade, il verra Trois-Rivières et les campagnes environnantes. Ils doivent n'être que deux jours absents. Je crois que Joe n'aura pas à se plaindre de ses vacances, son temps a été bien employé, en fait d'amusements au moins. [...]

En arrivant ici, j'ai trouvé mon oncle comme de coutume, ni mieux ni pis, mais depuis mon retour, il a été assez fortement indisposé de la diarrhée.

‡ ‡ ‡

1858 – 6 janvier – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 113-114.

Saint-Barthélemy, 6 janvier 1858

Parlons donc d'élection puisque c'est le temps. Tout s'est passé assez paisiblement dans notre paroisse qui dépend du comté de Berthier. Il n'y a pas eu un seul coup de poing d'échangé; il n'y a eu que des menaces. Néanmoins mon oncle n'a pas donné la bénédiction à ses ouailles le jour de l'An, à cause qu'il y avait eu pas mal de soulerie pendant l'élection. C'est M. Piché<sup>142</sup>, avocat, qui a été l'heureux candidat par ici; il ne jouit pas de la réputation d'un honnête homme. Le temps nous fera connaître s'il fera un honnête représentant. [...]

Mon oncle se plaint un peu plus de son mal d'estomac depuis quelques jours, cela va et vient, tantôt un peu mieux tantôt un peu

---

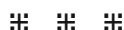
<sup>142</sup> Eugène-Urgel Piché (1824-1894), député du comté de Berthier de 1855 à 1858. Rouge. *DPQ*.

moins bien. Il est seul aujourd'hui pour son office (le vicaire étant allé en promenade dans sa famille). Cela va le fatiguer sans doute. [...]

Jusqu'à présent, nous avons eu l'hiver bien doux, nous n'avons de la neige que depuis la veille du jour de l'An. La grande rivière n'est pas encore prise pour traverser à Sorel.

Si Fanny ne prend pas de mieux, je la mènerai à Saint-Hyacinthe et de là à Montréal, afin de voir ce qu'il lui faudra.

Je pense bien que mon oncle et Fanny se joindraient à moi pour vous faire des respects et amitiés s'ils étaient ici. Ils sont allés chez Mathilde voir l'aîné de ses enfants qui est malade de ce qu'on a pensé être le rhume, mais c'est plus sérieux. Je pense bien qu'il n'en reviendra pas.



1858 – 1<sup>er</sup> juillet – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.  
ACAM, *Correspondance Bourget*.

Rev<sup>d</sup> M. Papineau<sup>143</sup>  
Curé de St-Barthélemy

Montréal, 1<sup>er</sup> juillet 1858

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien régler à l'évêché, le plus tôt possible, pour tout ce que vous pourriez devoir de dîmes, pour l'année dernière et cette année. Si je pouvais encore attendre votre commodité, je le ferais de grand cœur. Mais il me faut faire dans cette saison plusieurs paiements, et j'ai besoin nécessairement d'exiger ce qui m'est dû. Je suis, etc.

---

<sup>143</sup> Le livre de correspondance dit que la même lettre a aussi été envoyée à Fournier, Lacan, Théberge, Vinet, Louis Morrison, Dagenais, St-Germain, Morin de Luc, Huot, Quenin, Brosnau, Birs.

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1858 – 3 septembre – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.  
ACAM, *Correspondance Bourget*.

Rev<sup>d</sup> M. Papineau  
Curé de St-Barthélemy

Montréal, 3 septembre 1858

Monsieur,

En réponse à la question qui m'a été faite, de vive voix, au sujet des cloches, par le porteur, je dois vous dire que c'est à l'évêque à déterminer les honoraires à payer pour la sonnerie. Car les cloches, une fois consacrées à Dieu par la bénédiction qui s'en fera, seront sous le domaine de l'Église, qui fera des règlements, afin de déterminer quand et comment elles devront sonner.

Tout ce que je puis dire ici, c'est que la sonnerie se proportionne à la solennité des fêtes, comme de juste, et que pour les baptêmes, comme pour les services et enterrements, c'est aux paroissiens et non à la Fabrique à payer les sonneries. Il est encore entendu que les paroissiens doivent, d'une façon ou d'une autre, pourvoir à la dépense de l'entretien de ces cloches. Car la Fabrique a déjà assez à faire pour remplir ses engagements, sans se charger d'un nouveau fardeau. Car ce n'est pas pour elle, mais pour l'usage des paroissiens que ces cloches sont achetées.

Je suis, etc.

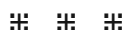
† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1858 – 21 septembre – Donation par Toussaint-Victor Papineau à Dosithée Bérard dit Lépine, son épouse et leurs enfants.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 2030.

Dosithée Bérard-Lépine<sup>144</sup>, menuisier et voiturier, époux de Domitilde Bourdon, a acquis, le 18 juillet 1856, une terre de la seigneurie d'York (Saint-Barthélemy) au coût de 5 000 £, la livre à 20 sols. Toussaint-Victor Papineau avait fourni 2000 francs (ou livres ancien cours) à l'acheteur Bérard-Lépine, et s'est porté caution du restant de la somme (3000 £). Messire Papineau « aurait la jouissance et usufruit de cette terre, tant qu'il résiderait dans la paroisse de Saint-Barthélemy. »



1858 – 12 octobre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 116.

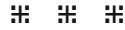
Saint-Barthélemy, 12 octobre 1858

Mon oncle vient de partir pour aller au malade, il est seul dans ce moment-ci. M. Caisse<sup>145</sup> est parti dimanche pour entrer en retraite; il ne reviendra que le 19, si toutefois il revient, car il a dit à celui qui l'a amené à Berthier que s'il était placé, il ne reviendrait pas ici, qu'il écrirait pour avoir ses effets. Moi, je crois que son temps de vicariat est fini. Il sera regretté par tous, mais vous avez pu l'apprécier vous-même et vous savez que c'est à bon droit qu'on peut le regretter. Il va falloir recommencer à s'accoutumer à un étranger.

---

<sup>144</sup> Dosithée Bérard-Lépine, menuisier, veuf de Domitilde Bourdon, épousera (Saint-Barthélemy, 4 février 1862) Julie Laferrrière, fille mineure d'Olivier Laferrrière et d'Émilie Rémillard.

<sup>145</sup> Médard Caisse (1827-1888), né à Saint-Paul-l'Ermite, fils de Joseph Caisse et de Pélagie Hervieux. Ordonné prêtre en 1854. Vicaire à Saint-Barthélemy, de 1855 à 1860. Florian Aubin, *Histoire de Saint-Barthélemy – 150<sup>e</sup> anniversaire – 1827-1977*.



1858 – 28 décembre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 118.

Saint-Barthélemy, 28 décembre 1858

Nous n'avons pas changé de vicaire : c'est toujours M. Caisse. Dieu merci, il a commencé sa quatrième année avec nous. À présent, va pour les cloches. Nous en avons trois dont voici le poids et le nom : Saint-Barthélemy, 1648 [lb]; Saint-Jacques, 1269; Saint-Joachim, 844. Le prix va à près de 500 [£], rendues dans les clochers. La bénédiction a [eu] lieu le 16. C'est M. le grand vicaire Manseau<sup>146</sup> qui a fait la cérémonie et M. Gagnon<sup>147</sup>, curé de Berthier, qui a donné le sermon. Vous pouvez bien penser que je n'ai pu y assister. Il y avait 11 parrains et 9 marraines, deux de ces dames étant indisposées ce jour-là n'ont pu accompagner leurs compères. Malgré ce nombre, la collecte ne s'est montée qu'à 82 livres et quelques schillings. Il n'y avait que 23 prêtres : tous ceux invités du côté sud du fleuve n'ont pu venir parce que la glace n'était pas prise. Mon oncle pensait avoir une cinquantaine de personnes à dîner, et il n'y en a eu que trente et quelques. Néanmoins, il a fallu se préparer comme si nous devions tous les avoir. Nous n'avons reçu que six des parrains et marraines. Je ne vous ai pas nommé les parrains et marraines, car vous ne les connaissez pas, ce sont toutes des personnes de la localité<sup>148</sup>.

---

<sup>146</sup> Antoine Manseau (1787-1866), né à Baie-du-Febvre, fils d'Antoine Manseau et de Marie Côté. Ordonné prêtre en 1814; curé à Joliette de 1843 à 1864 et grand vicaire de l'évêque de Québec. *DC*.

<sup>147</sup> Jean-François-Régis Gagnon (1793-1875), né à Sainte-Anne-de-Beaupré, fils de Gabriel Gagnon et de Françoise Simard. Ordonné prêtre en 1817. Curé à Berthier de 1835 à 1874. *DC*.

<sup>148</sup> « Le seize décembre 1858, nous soussigné prêtre et curé de St-Charles de l'Industrie et vicaire général du diocèse de Montréal, avons béni trois cloches pour la paroisse de Saint-Barthélemy, l'une pesant 1648 livres, sous le nom et vocable de



Médard Caisse

Fanny avait eu la permission d'y venir avec Mlle Lami, ménagère de M. Gagnon. Je vous assure que j'avais hâte que cette époque fût passée. Je ne m'étais jamais trouvée dans une [occasion] où il

---

Saint-Barthélemy; la seconde, du poids de 1249 livres, sous le nom et vocable de Saint-Jacques, et la troisième, de 864 livres, sous le nom et vocable de Saint-Joachim. Les parrains et marraines ont été M. François-Rémi Tranchemontagne et dame Marguerite Rivard, épouse de Joseph Loranger; Pierre Dumontier et dame Anselme Paquet; M. Michel Désy et dame Angèle Désy, épouse de Pierre-Amable Dostaler; M. Maxime Olivier et M. Thomas Laure; Olivier Allard et dame Dumontier, son épouse; Joseph Delorme et Élise Bauvillier; Pierre Sylvestre dit Saint-Paul et dame Sophie L'Heureux, épouse d'Olivier Lincourt; Israël Comtois et dame Hélène Côté, épouse de Cyrille Comtois; M. Léon Loranger et Mlle Allard. » *Délibérations de la Fabrique*, p. 45.

fallait recevoir tant de monde et être à la tête de tous. J'ai eu quelqu'un pour préparer des viandes et les cuire, pendant trois jours y compris le jour de la fête. J'avais tous préparé mes desserts à l'avance : meringues, macarons, biscuits, beignes, pains de Savoie, charlottes russes, pralines, sucre de crème, *mince pies*, tartes, crème, blanc-manger, gelée au vin, etc.

‡ ‡ ‡

1859 – 1<sup>er</sup> mars – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 120.

Saint-Barthélemy, 1<sup>er</sup> mars 1859

Il me semble que mon oncle est plus souffrant cet hiver que de coutume : il se plaint plus souvent. Souvent aussi il ne dîne pas, trouvant que deux repas le fatiguent moins que trois. Je ne sais si c'est la maladie qui augmente ou bien si c'est le résultat de quelques tracasseries qu'il a eu à essayer de la part de ses paroisiens à l'occasion des belles cloches, mais toujours est-il qu'il est moins bien.

‡ ‡ ‡

1860 – 9 janvier – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 122.

Saint-Barthélemy, 9 janvier 1860

Je devais vous écrire le 1<sup>er</sup>, jour de l'An. Mon oncle et son vicaire étant absents, j'espérais avoir l'après-midi à moi; mais point du tout. J'ai eu du monde qui ne sont partis qu'après la veillée. [...]

Encore un peu je ne finissais pas ma lettre aujourd'hui. Il nous est arrivé deux prêtres pour dîner et un troisième ensuite. [...]

Nous avons eu le chagrin de voir partir M. Caisse d'avec nous au moment où l'on s'y attendait le moins. Rendu à ce temps-ci, on pouvait croire qu'il ne serait pas changé avant l'année prochaine, mais point du tout. Il a été nommé curé à Saint-Sauveur, près de Saint-Jérôme, à peu près 26 lieues d'ici. Il est universellement regretté, et surtout par nous qui avons eu le temps de le connaître et de l'apprécier. Je vous assure que son départ fait un vide dans la maison. Nous avons un autre vicaire depuis une douzaine de jours, c'est un M. Primeau<sup>149</sup> qui était vicaire à Berthier. Nous le connaissons déjà : c'est un bon garçon, bien gai, mais ce n'est pas M. Caisse.

‡ ‡ ‡

---

<sup>149</sup> Joachim Primeau (1830-1901), vicaire à Berthier de 1857 à 1860, puis à Saint-Barthélemy de 1860 à 1862. *DC*.



Toussaint-Victor Papineau ca1860  
BAnQ, 06M, P748, S1, P971

1860 – 29 janvier – Louis-Joseph Papineau à François-Samuel Mackay, notaire, son neveu par alliance.

*Lettres à sa famille*, p. 547.

J'ai eu le plaisir de voir Toussaint, qui n'a passé qu'une journée en ville chez le cher Émery où il est arrivé. S'il eût mis pied à terre chez moi, on lui aurait trouvé une chambre en délogeant Bruneau qui est à la maison. Le frère Toussaint est toujours fortement incommodé. Je crois qu'il y a de sa faute. Il ne sait pas s'astreindre à prendre des remèdes avec quelque suite et régularité, ni faire un bon régime, ni laisser la pipe. Il me dit que la chère Honorine, quoiqu'elle ne soit pas encore une bien robuste amazone, est pourtant mieux qu'elle n'a été, l'été dernier, et que sa demoiselle [Fanny Leman] est belle, bonne et en santé, et qu'ils viendront nous voir l'automne prochain.

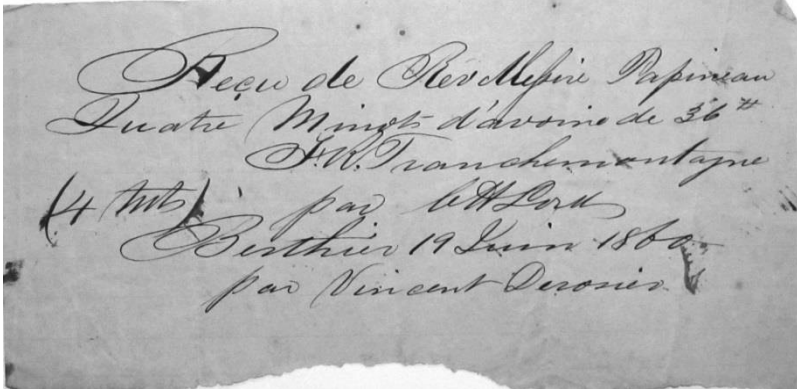
⌘ ⌘ ⌘

1860 – 4 mars – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Barthélemy, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 123.

Mon oncle souffre toujours du rhumatisme, ça ne s'en va pas vite; il souffre moins fort de ses maux d'estomac depuis quelque temps. Il ne peut faire grand-chose dans son ministère de ce temps-ci. Il voudrait bien pouvoir se retirer cet automne. Je ne sais s'il réussira.

⌘ ⌘ ⌘



Reçu de Rev. Messire Papineau  
 Quatre Minots d'avoine de 36#.  
 F.R. Tranchemontagne  
 Berthier, 19 juin 1860  
 BANQ-M, CLG11, S1, SS2, D15

⌘ ⌘ ⌘

1860 – 26 décembre – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.  
 ACAM, *Correspondance Bourget*, p. 318.

Rev<sup>d</sup> M. Papineau  
 Curé de St-Barthélemy

Montréal, 26 décembre 1860

Monsieur,

Quelques-uns de vos paroissiens me demandent la permission de faire payer, sur les deniers de la Fabrique, à un nommé Joseph Pelland<sup>150</sup>, la somme de huit livres courant, pour avoir fait la cuve

<sup>150</sup> Joseph-Narcisse Martin-Pelland, négociant, fils de Jean-Baptiste Martin-Pelland et de Marguerite Lefebvre, a épousé (Saint-Barthélemy, 29 août 1843) Louise Barrette, fille de Pierre Barrette et de Marguerite Rémillard.

de la chaire. Ces mêmes paroissiens désirent savoir si et comment ils peuvent forcer le commis de la Fabrique de livrer au marguillier en charge les livres de comptes et les argents qu'il aurait en mains. Je vous prie de m'expliquer les difficultés qui me paraissent exister dans ces deux cas, afin que je puisse faire justice à ceux qui y ont droit.

En attendant, veuillez bien croire que je demeure à l'ordinaire votre etc.

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1860 – 31 décembre – Mgr Bourget à Toussaint-Victor Papineau.  
ACAM, *Correspondance Papineau*, p. 324.

Rev<sup>d</sup> M. Papineau  
Curé de St-Barthélemy

Montréal, 31 décembre 1860

Monsieur,

Veuillez bien informer vos marguilliers, en général, qu'après avoir mûrement examiné la difficulté qui a été soulevée par rapport à la chaire, je trouve que la Fabrique n'a rien à remettre à personne, et au marguillier en charge qu'il sera plus sûr pour lui de s'en rapporter, pour la tenue des comptes, à ce qui a été déjà ou à ce qui pourrait être plus tard décidé par une assemblée de Fabrique. C'est pour le marguillier comptable le meilleur moyen de diminuer sa responsabilité à l'égard des deniers de l'Église. J'ai la confiance que vos bons paroissiens vivront en paix, sans que rien puisse troubler la tranquillité publique; et le meilleur moyen pour cela est de suivre les avis que peuvent leur donner les personnes

qui n'ont point au monde d'autre intérêt que celui de leur faire du bien.

Je vous bénis affectueusement avec toute votre paroisse, sans oublier votre vicaire, et je demeure de vous tous, etc.

† Ig. Ev. de Montréal

‡ ‡ ‡

1861 – 28 août – Amédée Papineau à son père et sa mère.

*Correspondance 1857-1903*, p. 264.

J'ai rencontré oncle Toussaint au marché Bonsecours. Il me dit qu'il va quitter cure et ménage au mois d'octobre, l'évêque lui accordant pension de retraite. Il offre donc à ma mère une douzaine de fauteuils venant de mémé Papineau, qu'il a entendu dire qu'elle désirait ravoir. Combien lui donnerai-je pour ? Il doit me les adresser ici, d'où ils vous seront ensuite transmis.

‡ ‡ ‡

1861 – 2 septembre – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, II, p. 437.

J'ai eu une lettre de mon frère Toussaint m'offrant les chaises qui viennent de mes chers parents et une table à compartiments, œuvre de ses mains, très commodes pour placer des graines de jardins et qu'il appelle « grainetier ». Je lui ai répondu, en le remerciant, que je les achetais, que je le priais quelques jours à l'avance de te prévenir du temps précis où ils arriveraient à Montréal, afin que des charretiers les portassent de suite sous ta direction chez Dickinson<sup>151</sup>, pour les recevoir ici le plus tôt qu'il lui conviendra.

---

<sup>151</sup> Moss Kent Dickinson (1822-1897), né dans l'État de New York, établi à Kingston (1842) puis à Montréal (1848), directeur de l'entreprise *Ottawa and Rideau Transportation Line*. Pionnier du transport à grande échelle sur l'Outaouais et le canal Rideau. *DBC*.

‡ ‡ ‡

1861 – 7 septembre – BMS Saint-Barthélemy.

Dernier acte au registre de Saint-Barthélemy<sup>152</sup>, signé par T.V. Papineau.

‡ ‡ ‡

1861 – 8 octobre – Chroniques de l’Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Le 8 octobre 1861, messire Papineau, curé de Saint-Barthélemy, vint se mettre en pension dans cette maison, à condition de cinquante louis par mois, pour deux chambres. Ce monsieur est frère de feu Madame Dessaulles.

‡ ‡ ‡

---

<sup>152</sup> Quatre ans après le départ du curé Papineau, l’église de Saint-Barthélemy où il a été curé sera détruite par un incendie le 14 novembre 1865.



## 6. Les dernières années



1861 – 13 octobre – Amédée Papineau à son père et sa mère.  
*Correspondance 1857-1903*, p. 270.

Une lettre d'oncle Toussaint me dit qu'il est rendu « à Saint-Hyacinthe avec armes et bagages », et se sent comme un prince qui a volontairement abdiqué sa couronne. Il n'y attend plus que mon raisin et mes huîtres pour compléter son bonheur. Si vous venez à Montréal, il espère que vous ne manquerez pas d'aller le voir, « que Saint-Hyacinthe n'est pas si éloigné que Saint-Barthélemy. »

‡ ‡ ‡

1861 – 12 novembre – Procuracy par Toussaint-Victor Papineau à François Rouleau, notaire.  
 Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 3033.

Messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, ci-devant curé de Saint-Barthélemy, résidant aujourd'hui en la cité de Saint-Hyacinthe, constitue pour son procureur François Rouleau<sup>153</sup>, notaire, résidant en la paroisse de Saint-Barthélemy, pour retirer toutes sommes d'argent dues ou à devenir dues par toutes personnes résidant dans les districts de Richelieu et de Trois-Rivières, engager des poursuites si nécessaire, donner quittance, etc.

‡ ‡ ‡

---

<sup>153</sup> François-E. Rouleau, notaire de 1827 à 1884.

1861 – 30 décembre – Toussaint-Victor Papineau à Honorine Papineau-Leman, sa nièce.

McC, P10/B9, 14

Saint-Sauveur, ce 30 décembre 1861

Ma chère Honorine,

Je suis arrivé ici à Saint-Sauveur le jour de Noël au soir, sur les 6 heures, après avoir voyagé depuis la veille de Noël à 3 heures, partie sur la terre, partie sur la neige, mais par d'assez mauvais chemins.

M. Caisse<sup>154</sup> m'avait envoyé une voiture à Montréal, mais comme nous étions trop chargés, j'en ai pris une autre de à Sainte-Thérèse jusqu'à Saint-Jérôme, et une autre de Saint-Jérôme ici. J'ai trouvé M. Caisse bien portant, ainsi que Julie<sup>155</sup>. Jeudi, je me suis reposé. Vendredi, nous sommes allés à Sainte-Adèle et de là à Sainte-Agathe des Monts, par un temps effrayant : neige, poudrerie, vent devant, nous étions gelés. Mais nous étions encore mieux sur le chemin que dans le presbytère de M. Ritchot<sup>156</sup>. L'air entrain de toute part, ainsi que la poudrerie, car quoique le poêle ne dérougît pas de la veillée, nous gelions littéralement d'un côté pendant que nous brûlions de l'autre. Nous avons été obligés de tenir nos manteaux et surtout sur nous toute la veillée pour nous garantir du vent et de la poudrerie. Samedi, nous en sommes revenus assez bien. Pauvre Ritchot, je ne voudrais pas faire hiverner un cheval dans son presbytère, et voilà cependant le logement d'un missionnaire pour l'hiver ! M. Caisse est dans un paradis auprès. Ce cher Ritchot nous a reçus comme le Messie, nous avons fait lit de

---

<sup>154</sup> Médard Caisse (1827-1888), ancien vicaire à Saint-Barthélemy; curé à Saint-Sauveur-des-Monts de 1859 à 1864.

<sup>155</sup> Julie Rivard était servante du curé Papineau à Saint-Barthélemy. Elle a suivi Médard Caisse, curé à Saint-Sauveur. Voir le recensement canadien du comté de Terrebonne en 1861, p. 210.

<sup>156</sup> Joseph-Noël Ritchot (1825-1905), premier curé de Sainte-Agathe-des-Monts, en 1861-1862.

camp et à force de robes de buffle et de couvertures nous avons passé la nuit plus mal que bien.

Je repartirai d'ici le lendemain des Rois avec M. Caisse pour Saint-Barthélemy; nous serons probablement quinze jours dans notre voyage. Je passerai une quinzaine de jours à Saint-Barthélemy et de là je m'acheminerais par le sud pour retourner à Saint-Hyacinthe jusqu'au printemps. Puis à l'ouverture de la navigation j'irai à la Petite-Nation.

M. Caisse me charge de te présenter ses saluts affectueux et ses remerciements pour les collets que tu lui as envoyés. Il t'invite avec instance et te presse instamment de passer par ici. Dans ce cas, tu pourrais passer par Saint-Hermas où tu verrais M. Dequoy<sup>157</sup>, par Sainte-Scholastique où tu verrais M. Brisset<sup>158</sup> et par Saint-Sauveur. Mais il ne faudrait pas voyager avec Auguste qui n'aura pas le temps de se détourner ainsi. M. Caisse t'offre sa voiture.

Comme voilà l'année qui achève et que la nouvelle commencera après-demain matin, je vous souhaite à tous une santé robuste, toute espèce de succès et de prospérité et vous donne à tous ma très sainte bénédiction. Mais telle qu'elle est, puisse-t-elle vous porter bonheur et contentement. C'est le vœu le plus ardent de ton oncle affectionné.

Mes saluts et amitiés bien sincères à chacun de vous tous en général et en particulier.

Adieu de nouveau. Ton oncle affectionné.

T.V. Papineau ptre

Julie te remercie de tout son cœur, elle est bien contente et te souhaite tout ce que tu peux désirer de mieux.

⚡ ⚡ ⚡

---

<sup>157</sup> Joseph Picard-Dequoy (1823-1900), curé à Saint-Hermas de 1861 à 1875.

<sup>158</sup> Joseph Brissette (1829-1893), curé à Sainte-Scholastique de 1861 à 1870.

1862 – 23 mars – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.

*Lettres à ses enfants*, II, p. 470.

Frère Toussaint doit alors venir m'aider à planter le verger.

⌘ ⌘ ⌘

1862 – 25 août – Arrangement entre messire Urgèle Archambault et messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 3334.

Messire Urgel Archambault, prêtre, curé de Saint-Barthélemy et messire Toussaint-Victor Papineau, ancien curé desservant de la dite paroisse, actuellement retiré et domicilié en la cité de Saint-Hyacinthe, lesquels ont déclaré qu'il est de règle ecclésiastique dans le diocèse de Montréal, qu'un curé, après avoir desservi une paroisse pendant dix années consécutives, a droit, en se retirant du service paroissial, pour cause d'âge ou d'infirmités, ou autres causes prévues, de percevoir sa vie durant le tiers de la dîme de telle paroisse ainsi desservie par lui pendant ledit temps. Messire Papineau a déjà perçu le tiers de la dîme pour l'année dernière. Mais, à l'avenir, messire Archambault convient de payer, au lieu du tiers en nature de la dîme, une somme fixe en argent, de 400 piastres courant, par année, payable par quartiers égaux de 100 piastres chacun, en octobre, janvier, avril et juillet.

L'entente est passée au Grand Séminaire de Montréal.

⌘ ⌘ ⌘

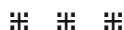
1862 – 27 novembre – Vente par messire Toussaint-Victor Papineau à Jean-Baptiste Fleury.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 3466.

Messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, ci-devant curé de Saint-Barthélemy, actuellement domicilié en la cité de Saint-

Hyacinthe, vend à Jean-Baptiste Fleury<sup>159</sup>, cultivateur, de Saint-Barthélemy, une terre en bois debout, située à Saint-Barthélemy, au 8<sup>e</sup> rang du fief du Sablé, mesurant 2 arpents de front sur 30 arpents en profondeur, sans bâtisses.

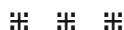
L'acquéreur paiera tous les frais et hypothèques de cette terre, arrérages de cens et rentes.



1863 – 3 février – *La Minerve*, p. 2.

Portrait de Mgr Bourget, évêque de Montréal. Nous apprenons avec plaisir qu'il vient de se former une souscription pour se procurer un portrait *en pied* de Mgr de Montréal. Nous formons des vœux pour le succès de cette souscription et pour que quelque artiste habile reproduise sur la toile une ressemblance parfaite de celui que nous vénérons et dont nous serons toujours heureux de contempler la figure douce et aimable, dans un bon portrait, lorsque nous n'aurons plus le bonheur de le posséder au milieu de nous. On verra, par la liste publiée ci-après, que déjà un bon nombre de personnes se sont empressées de souscrire. On reçoit les souscriptions au Secrétariat de l'évêché.

Parmi les très nombreux souscripteurs, on lit le nom de « T.V. Papineau, de l'Hôtel-Dieu, St. Hyacinthe ».



1863 – 22 octobre – Chroniques de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Le 22 octobre 1863, monsieur Toussaint Papineau, prêtre qui pensionnait en cette maison depuis deux ans, laissa Saint-Hyacinthe pour aller demeurer à Montréal. Ce monsieur fit plu-

---

<sup>159</sup> Jean-Baptiste Fleury, né à Maskinongé, fils de Jean-Baptiste Fleury et de Catherine Hubert, a épousé (Saint-Cuthbert, 23 novembre 1824) Angélique Petit-Bruneau, fille de Jean Bruneau et de Marguerite Deserres.

sieurs cadeaux à la communauté et exprima son désir d'y revenir plus tard, si les circonstances et ses moyens le comportaient, il ne pouvait donner le prix qu'on lui demandait pour sa pension.

‡ ‡ ‡

1864-1869 – BMS Île-Bizard.

Toussaint-Victor Papineau, à la retraite, va vivre avec Médard Caisse, curé de la paroisse Saint-Raphaël de l'Île-Bizard. Il y signe les registres 22 fois au cours de ces années.

‡ ‡ ‡

1866 – 1<sup>er</sup> septembre – Obligation de messire Toussaint-Victor Papineau en faveur de la Corporation épiscopale, catholique, romaine, de Montréal.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 5228.

Messire Toussaint-Victor Papineau, prêtre, actuellement domicilié en la paroisse de Saint-Raphaël de l'Île-Bizard, crée au profit de Sa Grandeur monseigneur Ignace Bourget, acceptant pour lui messire [Paul] Leblanc, chanoine, demeurant au Palais épiscopal, une rente annuelle et perpétuelle de 8 piastres et 28 cents, centins (\$8,28), du cours du Canada, au 9 août de chaque année, à commencer au 9 août de 1867.

‡ ‡ ‡

1866 – 7 septembre – Vente par messire Toussaint-Victor Papineau, présent, résidant dans la paroisse de Saint-Raphaël de l'Île-Bizard, comté de Jacques-Cartier, à Henry Baldwin, *trader*, de Sainte-Angélique [Papineauville].

Notaire François-Samuel Mackay, minute 3341.

Toussaint-Victor vend un lot de ferme sur l'Île Arousen, mesurant 30 arpents en superficie. Le vendeur avait acquis cette ferme

« by virtue of a verbal lease, to expire next November ». Prix de vente : 360 \$, dont 200 \$ comptant le jour de la vente. L'intitulé contient : « Le 23 septembre 1868, M. Papineau donne quittance à Baldwin; voir mes minutes ».

‡ ‡ ‡

1867 – 11 mars – Quittance<sup>160</sup> et décharge par la Corporation épiscopale catholique romaine de Montréal à messire Toussaint-Victor Papineau.

Notaire Casimir-Fidèle Papineau, minute 5478.

Quittance à Toussaint-Victor Papineau, prêtre, demeurant dans la paroisse de Saint-Raphaël, Île-Bizard, de la somme de 138 piastres, nouveau cours.

Annexe : \$144,81. Montréal, 14 septembre 1866. Reçu de messire T.V. Papineau, prêtre, la somme de cent quarante-quatre piastres et quatre-vingt-un centins, cours actuel, dont cent trente-huit piastres, dit cours, pour balance d'un constitut fait le 9 août dernier, dix piastres, même [cours], pour balance d'une année de rente échue le 9 janvier 1861, et enfin quatre-vingt-un centins, aussi même cours, pour intérêt accru depuis le 9 août dernier jusqu'à ce jour sur la susdite somme de cent trente-huit piastres.

P. Leblanc, chan. proc.

‡ ‡ ‡

1867 – 11 mai – *La Minerve*, p. 2.

Mariage à l'église paroissiale [Montréal], le 7 du courant, par le Révd Messire Papineau, oncle du marié, Joseph Leman, écuyer, médecin, à Dlle Marie-Polyxine-Zaïde Beaudry, fille aînée de Jean-Baptiste Beaudry, écuyer, de cette ville. La mariée a été conduite à

---

<sup>160</sup> Cet acte est placé, dans le greffe, immédiatement après l'obligation du 1<sup>er</sup> septembre 1866.

l'autel par son père, et le marié par son grand oncle, l'hon. L.J. Papineau.

Il y avait huit filles et garçons d'honneur. Les demoiselles d'honneur, au nombre de six, étaient mademoiselle Emma Beaudry, sœur de la mariée, avec M. L. Francis Morison, avocat, de Saint-Hyacinthe; mademoiselle Fanny Lemane, sœur du marié, avec M. Alphonse Geoffrion, avocat, de Montréal; mademoiselle Rosalie Laframboise, avec M. Onésime Loranger, avocat, de Montréal; mademoiselle Emma Leclair, avec M. Oscar Archambault, avocat, de Montréal; mademoiselle Sarah Hudon, avec M. Francis Cassidy, avocat, de Montréal; et mademoiselle Victorine Beaudry, avec M. Charles Leblanc, avocat, de Montréal.

Deux jeunes couples, Dlle Ida Beaudry, avec M. Ernest Leblanc, et Dlle Alexandrie Beaudry, avec M. Henri Beaudry étaient aussi présents à cette grande cérémonie.

M. et Mme Lemane sont partis vers les 4 heures pour un voyage aux États-Unis.

✠ ✠ ✠

1868 – 31 janvier – Cession.

Notaire François-Éphrem Rouleau, minute 115.

Voir, plus loin, le 11 février 1868.

✠ ✠ ✠

1868 – 10 février – Toussaint-Victor Papineau à Honorine Papineau-Leman, sa nièce.

McC, P10/B9, 14

Isle Bizard, 10 février 1868

Ma chère Honorine,

Tu trouves sans doute que mon silence se prolonge un peu longtemps. C'est vrai, mais c'est parce que j'espérais toujours t'aller porter moi-même ma réponse. Mon sac de voyage est fait depuis quatre semaines, et toujours j'ai été empêché de partir pour une raison ou une autre. Je suis moins que bien sans être absolument malade. Ma *diabette* me fatigue beaucoup, puis les douleurs de rhumatisme, puis 70 ans sur les épaules : tout cela réuni me force de garder la cabane. Ajoute à tout cela un hiver rigoureux, et tu ne m'accuseras pas de me faire vieux. M. Caisse n'aime pas à sortir, j'aurais voulu me faire accompagner par lui. Je serai obligé d'y renoncer.

Nous nous sommes déjà levés à 3 heures pour partir. Mais un temps de chien nous en a empêchés. Une autre fois, je suis parti pour aller prendre les chars à la Pointe Claire, et point de chars ce jour-là. Tout me fait la guerre. Cependant j'espère toujours vaincre tous les obstacles avec le temps.

Maintenant nous devons avoir le *Triduum*<sup>161</sup> dans quelques jours. Julie voudrait bien avoir les recettes pour faire des *gauphres* et des *maringues* et du sucre de crème. Si tu peux m'envoyer ces recettes immédiatement, tu feras beaucoup de plaisir à Julie, qui se joint à moi, ainsi que M. Caisse pour vous assurer de leur respect et amitiés. M. Caisse t'invite à venir dans le cours de l'hiver ou du printemps.

Saluts et amitiés à toute la famille, ainsi que tous les bons souhaits de l'année.

---

<sup>161</sup> Triduum : trois jours de prières. Le triduum pascal va du jeudi saint au jour de Pâques. En 1868, Pâques est le 12 avril.

Ton oncle affectionné.

T.V. Papineau, ptre

‡ ‡ ‡

1868 – 11 février – Ratification par Toussaint-Victor Papineau en faveur de Charles et Pierre Bérard.

Notaire Joseph Filiatrault dit St-Louis, minute 1612.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre retiré, demeurant à l'Isle-Bizard, ratifie un acte de cession par François Rouleau<sup>162</sup>, notaire, de Saint-Barthélemy, agissant comme procureur de T.V. Papineau, à Charles et Pierre Bérard (François-E. Rouleau, 31 janvier 1868).

‡ ‡ ‡

1868 – 11 février – Ratification d'un acte de vente par Toussaint-Victor Papineau en faveur d'Hercule Brûlé.

Notaire Joseph Filiatrault dit St-Louis, minute 1613.

Toussaint-Victor Papineau, prêtre retiré, demeurant à l'Isle-Bizard, après la lecture qui lui a été faite d'un certain acte de vente par Dozithée Bérard, menuisier, de Saint-Barthélemy, en date du 6 février courant, à Hercule Brûlé, cultivateur, de Saint-Barthélemy (F.E. Rouleau, 6 février 1868), ledit Bérard agissant en tant que procureur de Toussaint-Victor Papineau, ce dernier a ratifié cet acte de vente « en tout son contenu ».

‡ ‡ ‡

---

<sup>162</sup> François Rouleau (1801-1884), né à Saint-Cuthbert, fils d'Antoine Rouleau et de Marie Sylvestre. Notaire de 1827 à 1884. Il a épousé (Saint-Barthélemy, 24 octobre 1842) Christine Caron, fille de Joseph Caron et de Marie-Louise Bélanger.

1868 – 3 mai – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 156.

Vous avez appris par les journaux la mort de M. Desaulniers<sup>163</sup>. Mon oncle Toussaint est venu nous voir à cette occasion avec son curé. Il dit qu'il se fait vieux, il a beaucoup maigri, il souffrait de douleurs dans les articulations des pieds.

J'ai demandé à M. Caisse si mon oncle était parti pour longtemps. Il m'a dit qu'il avait fait son sac pour être trois semaines dans son voyage mais que, probablement, il allait vouloir retourner en même temps que lui, ce qui n'a pas manqué. Il voulait partir le soir même du service, mais nous l'avons décidé à ne partir que le lendemain à midi. Cela paraît le fatiguer de voyager.

‡ ‡ ‡

1868 – 6 juin – Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, son fils.  
*Lettres à ses enfants*, II, p. 581.

Il y a trois jours, j'ai eu un moment d'alarme par rapport à mon frère Toussaint. Une lettre de Mme Leman à Mme Mackay disait que la nouvelle leur était venue que Toussaint avait eu une attaque de paralysie et que Cherrier était allé le voir. Comme depuis nous n'avons lettre ni de Cherrier, ni de Leman, qui m'écrit de temps à autre, j'en infère ou que c'est erreur, ou que l'attaque n'aura pas été grave et est surmontée. Néanmoins, c'est un avertissement qui peut l'engager à revenir à la ville, où des soins prompts et habiles seraient plus à sa portée qu'à la campagne.

‡ ‡ ‡

---

<sup>163</sup> Isaac-Stanislas Desaulniers (1811-1868), né à Yamachiche, ordonné prêtre en 1837; professeur de philosophie et supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, où il est décédé le 5 avril 1868. DC. Voir la nécrologie dans *Le Courrier du Canada*, 24 avril 1868, p. 2.

1868 – 23 septembre – Quittance et décharge par Toussaint-Victor Papineau à Henry Baldwin<sup>164</sup>.

Notaire François-Samuel Mackay, minute 3612.



1868 – 26 octobre – Honorine Papineau-Leman, de Saint-Hyacinthe, à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 159.

Vous savez que je suis arrêtée à l'île Bizard en descendant. J'ai trouvé mon oncle Toussaint mieux que je ne m'y attendais. Il ne se ressent plus de sa paralysie, seulement il n'a pas autant de force dans cette main-là que dans l'autre. Il est venu à Montréal pendant l'exposition<sup>165</sup>, il était bien. Il m'avait promis de se rendre ici cet automne.



1869 – 13 janvier – Saint-Hyacinthe, mariage de Fanny Leman avec Georges-Casimir Dessaulles. Toussaint-Victor est officiant.

Dans une lettre à Angelle Cornud, sa mère, Augustin-Cyrille Papineau décrit très bien la cérémonie. *BAnQ-O, P71, S1, D24*.

« Commençons par nommer les personnes présentes venues pour témoigner tout l'intérêt qu'elles portent aux heureux époux. Mon oncle Louis-Joseph Papineau et mes deux oncles Augustin et Toussaint avec M. Cherrier. Louis Dessaulles et sa femme, Laframboise et sa femme, Amédée et sa femme, Casimir Papineau et sa femme, Onésime Loranger et sa femme, Jules Lamothe et sa demoiselle. Le D<sup>r</sup> Malhiot, sa dame et sa demoiselle. M<sup>elle</sup> Caroline Coffin, Morison et Francis. M. Cadoret, Camille Papineau, Auguste Papineau et sa femme, Joseph Leman, Napoléon Bourassa, Arthur

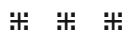
<sup>164</sup> Cet acte du notaire François-Samuel Mackay manque.

<sup>165</sup> L'exposition provinciale, tenue à Montréal en septembre-octobre 1868; importance des races ovines. Voir *Gazette des campagnes : journal du cultivateur et du colon*, 1<sup>er</sup> octobre 1868, p. 3-4.

Dessaulles et Mad. Veuve Leman. Henriette et Alice [Dessaulles] ayant une forte rougeole ont été privées de prendre part à la fête qu'elles attendaient avec impatience pour étrenner de jolies robes de soie bleue achetées et faites en prévision de la solennité. [...] Des tentures de damas rouge et or descendaient de la voûte de l'église jusqu'au plancher. Des guirlandes de feuilles et branches de sapin émaillées de fleurs étaient suspendues d'un côté à l'autre de la nef et laissaient pendre gracieusement leurs festons. Une estrade élevée, recouverte de beaux tapis, avait été préparée pour recevoir les mariés et ceux qui leur servaient de pères.

Un tapis s'étendait depuis l'estrade jusqu'à la porte de l'église. De magnifiques bouquets, soutenus par des lustres d'argent, ornaient la sainte table de même que des cierges allumés de chaque côté des bouquets.

Mon oncle Toussaint, revêtu des plus riches habits sacerdotaux de l'église, a fait le mariage et dit la messe qui s'est terminée vers dix heures. » [...].



1869 – 25 juin – BMS Pointe-aux-Trembles, paroisse de Saint-Enfant-Jésus.

T.V. Papineau, qui habite maintenant au presbytère de Pointe-aux-Trembles, chez son ami le curé Caisse, signe le registre d'un baptême<sup>166</sup>.




---

<sup>166</sup> Il fera de même les 11 août, 17 et 18 octobre 1869.

1869 – 24 septembre – Honorine Papineau-Leman à Angelle Cornud, sa mère.

*Mille amitiés*, p. 162-163.

J'ai été voir mon oncle Toussaint à la Pointe-aux-Trembles<sup>167</sup>. Il était d'abord venu à Montréal afin de monter à la Petite-Nation, mais M. Cherrier n'était pas prêt. Mon oncle souffrait de rhumatisme et de dyspepsie, et puis il dit qu'il se fait vieux pour voyager. Bref, arrivé le matin à 9 h à Montréal, il en est reparti à 4 h p.m. pour retourner chez lui. Je suis allée le voir la semaine suivante. Il était passablement bien. On se rend là très commodément : il y a un bon omnibus qui fait le trajet tous les jours. On ne donne que le 1/3 de passage, ce n'est pas grand-chose pour faire 8½ lieues. C'est une très jolie place, la vue sur le fleuve est si belle. On y voit passer les *steamers*, les vapeurs, les voiliers, enfin toute espèce d'embarcations. Je m'y suis rendue et suis revenue de beau temps; mais il a fait mauvais tout le temps que j'y suis restée, de manière que je n'ai pu sortir. J'aurais bien aimé à aller au bout de l'Isle et à la rivière des Prairies, mais il n'y avait pas moyen.




---

<sup>167</sup> Au presbytère de l'église Saint-Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, où Toussaint-Victor Papineau est hébergé par son ami Médard Caisse, ex-vicaire à Saint-Barthélemy, maintenant curé à Pointe-aux-Trembles.



Presbytère de Pointe-aux-Trembles

1869 – 25 novembre – Testament solennel de messire Toussaint-Victor Papineau<sup>168</sup>.

Notaire François-Joseph Durand, minute 2586.

En présence de messire Alfred Toupin<sup>169</sup>, prêtre, curé à la Rivière-des-Prairies, et de Jean-Baptiste Beaudry, écr, de la Pointe-aux-Trembles, témoins.

Le testateur formule le vœu que son corps soit inhumé dans le cimetière catholique de la Pointe-aux-Trembles, vis-à-vis la chaire de l'église, s'il est possible. Il désire que ses funérailles soient faites sans luxe et avec le moins de frais possible.

Il donne et lègue à titre de legs particulier à Médard-Dolphis Caisse, curé de la Pointe-aux-Trembles, son bureau qui se trouve dans sa chambre à coucher, avec le casier qui va sur ce bureau; il donne et lègue à Messire [Étienne-Hippolyte] Hicks<sup>170</sup>, chanoine de Montréal, son bréviaire en 4 vol. in quarto qui lui est promis depuis

<sup>168</sup> « 1<sup>re</sup> copie faite et livrée au D<sup>r</sup> [Joseph] Leman le 10 décembre 1869. »

<sup>169</sup> Alfred Toupin (1825-1877), né à Montréal, fils de François Toupin et d'Angèle Leduc, prêtre en 1851; curé à la Rivière-des-Prairies de 1862 à sa mort. *DC*

<sup>170</sup> Étienne-Hippolyte Hicks (1823-1889), né en Beauce, fils d'Étienne Hicks et de Marie Alexandre. Ordonné prêtre en 1846. Chapelain de l'évêché à Montréal (1857-1860) et chanoine (1860-1889). *DC*.

longtemps; il donne et lègue à Agathe-Honorine Papineau, sa nièce, demeurant à Saint-Hyacinthe, veuve du D<sup>r</sup> Dennis Leman, de Buckingham, tout le reste ou surplus de ses biens meubles et immeubles et l'institue sa légataire universelle et exécutrice testamentaire.

Passé au presbytère de la Pointe-aux-Trembles (île de Montréal), dans la chambre du second étage ou des mansardes du presbytère de la paroisse, où demeure le testateur.

‡ ‡ ‡

1869 – 10 décembre.

Décès de Toussaint-Victor Papineau.

« Nous apprenons le décès, arrivé hier, à la Pointe-aux-Trembles, de Montréal, du Rév. messire Toussaint-Victor Papineau. » *Le Journal de Québec*, 11 décembre 1869, p. 2.

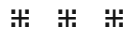
‡ ‡ ‡



1869 – 16 décembre – *L'Union des Cantons de l'Est : journal politique, industriel, littéraire et agricole*, p. 2

Information<sup>171</sup>. Les membres de la société d'une messe sont priés d'offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme du révérend M. Toussaint-Victor Papineau, décédé au presbytère de la Pointe-aux-Trembles, diocèse de Montréal, ce matin, à l'âge de 71 ans et 8 mois.

C. Baillargeon, Ptre, Secrétaire. Archevêché de Québec, 11 décembre 1869.



1869 – 26 décembre – L.J. Papineau à François-Samuel Mackay. *Lettres à sa famille*<sup>172</sup>, p. 736.

Je vous remercie de vos expressions de sympathie pour le chagrin que me donne la mort de mon pauvre frère qui, dans l'ordre de la nature, aurait dû m'enterrer puisqu'il était de près de douze ans plus jeune que moi. C'est cette survivance à tant de personnes que l'on a chéries qui dégoûte de la vie. Elle devient ennuyeuse, je vous assure. Quand on est tenu de la supporter, il faut tâcher de la rendre utile à ceux qui nous survivront. En voyant mes chers enfants et petits-enfants, je m'anime au travail, tout autant que je l'ai jamais fait. En vue du bien qui peut leur en revenir, je néglige pour eux la société et les études, que j'aimerais à suivre plus que je ne le fais, pour la tenue des livres de comptes et l'ennui des calculs. Ils ont tous d'heureuses dispositions pour l'étude. C'est un élément de succès et de contentement. Puissent-ils en jouir largement, ainsi que vous et les vôtres. Que ma chère bonne soeur se conserve; elle est si justement aimée que sa fin donnera bien du chagrin dans la famille. À son âge et au mien, nous ne devons pas demander de

---

<sup>171</sup> Cette information a paru aussi dans *Le Courrier du Canada*, 13 décembre 1869; *Le Journal de Québec*, 14 décembre 1869.

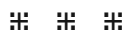
<sup>172</sup> Dans L.J. Papineau, *Lettres à sa famille*, cette lettre porte la date du 26 décembre 1870. Elle est plutôt du 26 décembre 1869, car Angelle Cornud, morte au cours de l'été 1870, est encore vivante au moment de la rédaction de cette lettre.

longs jours, de peur de survivre à quelques autres de nos enfants. Pour vous et toute la famille, mes meilleurs souhaits de nouvel An, auquel nous arrivons. Puisse-t-il être moins désolant que ne l'a été celui qui finit, par tant de deuils répétés coup sur coup.



1918 – 15 septembre – Brèves notes manuscrites sur Toussaint-Victor Papineau. Ces notes auraient été écrites par Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau et transcrites plus tard, par un inconnu, sur une page de journal datée du 15 septembre 1918.

« L'oncle Toussaint, en quittant Saint-Barthélemy, a habité Saint-Hyacinthe, chez les Sœurs Grises. Il y était en 1862 : c'est lui qui a baptisé Victor Papineau, fils du juge Augustin-Cyrille. Il est mort à la Pointe-aux-Trembles, chez le curé Caisse, en décembre 1869... Il avait été chez ce curé à l'Île-Bizard, entre son séjour chez les Sœurs Grises et son départ pour la Pointe-aux-Trembles. »



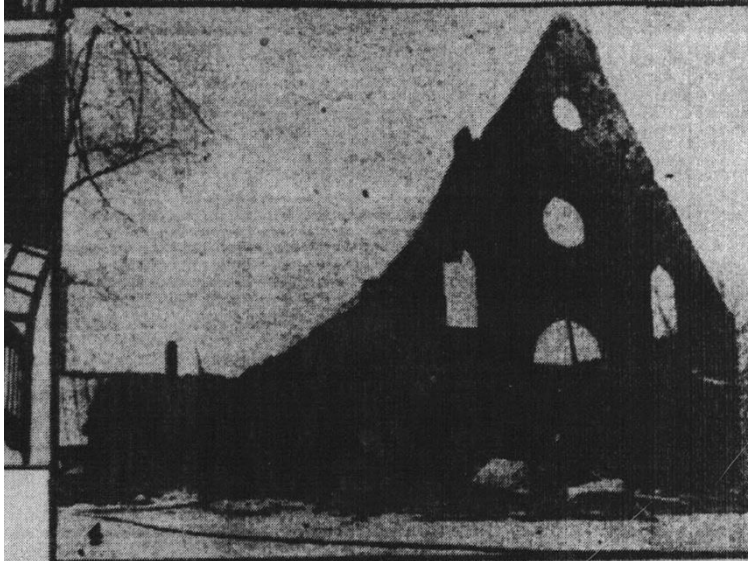
1937 – 24 septembre – Ré-inhumation de Toussaint-Victor Papineau au cimetière de la Pointe-aux-Trembles. La dépouille de Toussaint-Victor Papineau, décédé le 10 décembre et inhumé le 13 décembre 1869 dans l'église de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, « sous le chœur, du côté de l'évangile », a été déménagée – à la demande de ses nièces Augustine et Henriette Bourassa – au cimetière de la paroisse, après l'incendie de cette église.

L'église de PAT, construite par les Sulpiciens en 1705, s'envola en fumée le matin du 21 février 1937 : une relique de la Nouvelle-France. Perte d'une valeur de 50 000 \$.



La Patrie, 22 fév. 1937, p. 1

**église de Pointe-aux-Trembles**



1975 – 12 février – *La Presse*.

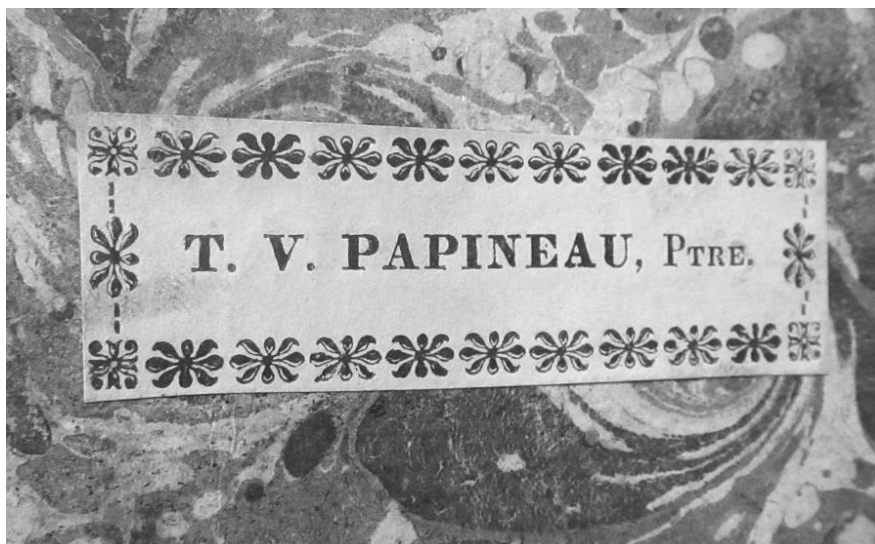
Cyrille Felteau (1917-2005), journaliste, déclare que T.V. Papineau aurait essayé de « convertir » son frère Louis-Joseph : « L'abbé Toussaint-Victor Papineau, sur son lit de mort, au *couvent* de Pointe-aux-Trembles. Lui aussi tenta un ultime effort pour le convertir. Mais Louis-Joseph ne voulut faire aucune concession de dernière heure à son frère cadet. Selon une religieuse qui était sa garde-malade, les adieux du mourant à Papineau furent aussi pathétiques que navrants : Adieu ! lui dit-il après bien des remontrances. Adieu ! mon frère ! adieu ! pour l'éternité. Nous ne nous reverrons plus jamais ! J'irai au ciel, j'en ai la douce espérance. Et toi, si tu ne changes pas, tu iras en enfer<sup>173</sup> ! »

---

<sup>173</sup> Felteau a copié ces « adieux » de Toussaint-Victor à son frère dans Stanislas-Albert Moreau (1854-1913), *Histoire de Saint-Luc* (1901), p. 53.



Livre de T.V. Papineau  
Montréal, Bibliothèque nationale (site Rosemont)



Q. CURTII  
R U F I

HISTORIARUM LIBRI  
ACCURATISSIME EDITI.

HUIC EDITIONI PRÆTER  
divisionem Capitorum in Sectiones,  
accessit Index Geographicus Galli-  
cè, in gratiam Tyronum, conscrip-  
tus.

*Editio nova accurata.*



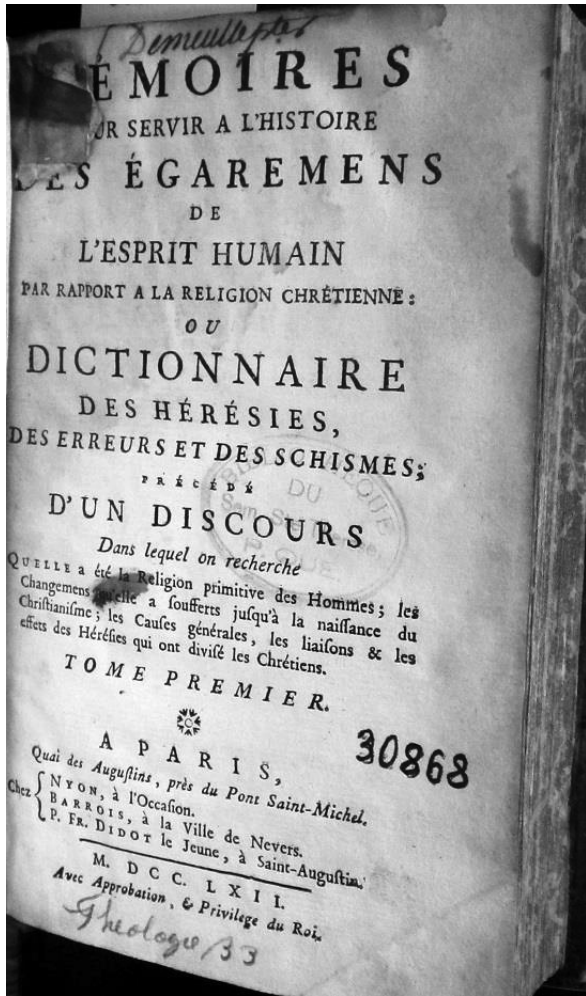
*Josephus Victor Papineau.*

PARISIIS,

Apud DIONYS. JOANNEM AUMONT,  
in Plateâ Collegii Mazarinai,  
sub signo Sanctæ Monicæ.

M. DCC. LXV.  
Cum Privilegio Regis

163852



## TABLE

Sigles	7
Avant-propos	9
1. Les premières années	11
2. Longue traversée du désert	67
3. Curé à Saint-Luc	151
4. Curé à Saint-Marc-sur-Richelieu	167
5. Curé à Saint-Barthélemy	191
6. Les dernières années	225



Achevé d'imprimer  
au Québec  
en mai 2022